

ANEF
34 rue du Professeur Martin
31 500 – Toulouse
contact@anef.org
http://www.anef.org

**Femmes et mouvements de femmes
face à la situation algérienne:
analyses et solidarités**

Aux femmes algériennes en lutte

3^{ème} journée de l'ANEF
Université Paris VII, juin 1995

Sommaire

Contributions	3
Présentation	4
<i>Irène FOYENTIN</i>	
Femmes et politique en Algérie de la guerre de libération nationale à nos jours.....	5
<i>Djamila AMRANE</i>	
Les associations de femmes en Algérie	11
<i>Zineb GUERROUDJ</i>	
Les femmes en islam et intégrisme	16
<i>Juliette MINCES</i>	
Débat	24
Table ronde	34
Introduction.....	35
<i>Brigitte LHOMOND</i> (animatrice)	
Pluri-Elles-Algérie	36
<i>Aïcha TOUATI</i>	
Le RISFA	39
<i>Brigitte BARDET, Fatima LALEM</i>	
Débat	43
Autres contributions	53
Historique du féminisme algérien	54
<i>Zebeida CHERGUI</i>	
Le réseau international de solidarité Femmes Sous Lois Musulmanes	65
<i>Caroline BRAC DE LA PERRIÈRE</i>	
Annexes	70
<i>Annexe 1: Plate-forme d'Alger</i>	71
<i>Annexe 2: Réseau International de Solidarité avec les Femmes d'Algérie (RISFA)</i>	75
Notes biographiques	77

Ont participé à l'élaboration de ce volume

Nicole Décuré, Irène Foyentin, Catherine Guinchard, Nicky Le Feuvre, Brigitte Lhomond, Mila Tahar

Contributions

Présentation

Il me revient la tâche de présenter rapidement la troisième journée, dite “annuelle”, qu’organise l’Association Nationale des Études Féministes.

L’ANEF regroupe pour l’essentiel des chercheuses et des enseignantes engagées dans la réflexion féministe. Notre association se propose d’être un “lieu de réflexion, d’échanges et de confrontations” (ainsi qu’il est expressément indiqué dans l’article 2 des statuts). Je crois qu’aujourd’hui l’ANEF est tout particulièrement à même de remplir cette tâche.

Après notre première journée sur *Les femmes et l’Europe* qui nous a amenées à évoquer la place des femmes (et aussi des féministes) dans la guerre yougoslave, après notre journée l’an dernier qui nous a permis de réfléchir ensemble sur les notions de pouvoir, de parité et de représentation politique, l’ANEF a choisi de consacrer cette journée à la situation algérienne et, plus précisément, à la position des femmes et des mouvements de femmes face à la situation algérienne.

Comme l’écrit Djamilia Amrane dans l’avant-propos de son ouvrage *Des femmes dans la guerre d’Algérie*¹, l’Algérie est aujourd’hui déchirée entre le terrorisme de l’intégrisme religieux et les abus d’un pouvoir totalitaire qui lutte pour sa survie.

Nous, ici, savons que, depuis quelques années, depuis que le débat politico-religieux s’est ouvert en Algérie, ce sont les femmes qui tiennent une place active dans les luttes.

Quelle est la place des femmes, quelle fut la place des femmes dans l’histoire contemporaine de l’Algérie?

Les femmes algériennes aujourd’hui, souvent au prix de leur vie, pour des motifs qu’il conviendra d’explicitier, représentent l’enjeu essentiel d’une possibilité démocratique en Algérie.

Il y a donc urgence à comprendre, urgence à débattre de ce qui se passe aujourd’hui afin, tel est l’enjeu de l’initiative de l’ANEF, que nous puissions manifester notre solidarité, ici et là-bas, à nos camarades algériennes et à ceux (hommes et femmes) qui luttent pour qu’un processus démocratique puisse enfin advenir en Algérie.

¹ AMRANE, D. 1994. *Des femmes dans la guerre d’Algérie*. Paris: Karthala.

Femmes et politique en Algérie: de la guerre de libération nationale à nos jours

L'Algérie, déchirée entre le terrorisme de l'intégrisme religieux et les abus d'un pouvoir totalitaire qui lutte pour sa survie, connaît actuellement une situation tellement dramatique qu'il peut sembler dérisoire de parler, plus de trente ans après, des militantes de la guerre de libération algérienne.

En fait, la continuité est évidente entre les combattantes de la lutte armée pour l'indépendance et les femmes qui manifestent dans les rues leur refus de l'intolérance et leur désir de vivre en paix dans la diversité des modes de vie qui est la marque d'une Algérie en pleine évolution.

Pour les islamistes, la femme émancipée est le signe le plus évident de la modernité. Ils œuvrent donc pour le maintien ou le rétablissement d'un ordre patriarcal qui, en assujettissant la femme, permettrait de freiner l'évolution de la société et peut-être même de retrouver l'âge d'or mythique des premiers temps de l'islam.

Outre qu'il montre l'irréalisme d'un projet d'enfermement des femmes, le combat des Algériennes pendant la guerre de 1954-1962 est intéressant à étudier parce qu'il est à l'origine de l'occupation de l'espace public par les militantes actuelles qui y trouvent une légitimation.

Les combattantes de la guerre de libération nationale

En 1954, les Algériennes étaient totalement exclues de la vie publique.

En presque totalité analphabètes, seules 4,5% d'entre elles savaient lire et écrire; elles n'avaient accès au monde du travail que dans des secteurs n'exigeant pas de qualification professionnelle autre que celle acquise par l'expérience. Paysannes ou domestiques, le travail faisait partie pour elles de la lutte pour la survie.

Il n'y avait que six femmes médecins et seulement 25 enseignantes dans le secondaire, aucune dans le supérieur. L'Université d'Alger ne comptait que 500 étudiants algériens dont une cinquantaine de filles.

Pour les autorités coloniales elles n'avaient aucun droit politique, pas même celui de voter. Dans les deux partis politiques où elles occupent une petite place, le PPA-MTL (parti nationaliste) et le PCA (parti communiste), elles sont reléguées dans des organisations féminines.

Pour les nationalistes comme pour les communistes, hommes de leur époque, la réflexion sur la situation de la femme est toujours remise à une date ultérieure, après l'indépendance pour les uns, à l'avènement du socialisme pour les autres.

Et pourtant, dès le déclenchement de la guerre, des Algériennes s'engagent dans la lutte.

Les militantes ayant eu une attestation de militantisme sont au nombre de 10 949. Elles représentent 3,1% de l'ensemble des militants. Ce pourcentage, qui peut paraître faible, est approximativement celui des femmes européennes engagées dans la deuxième guerre mondiale. Il s'agit là, non de sympathisantes ou de militantes occasionnelles, mais de combattantes structurées dans l'Armée de Libération Nationale ou dans l'Organisation Civile du Front de Libération Nationale. Ainsi, dans le cas d'une famille recevant des maquisards, seule la responsable du refuge est considérée comme militante alors que l'ensemble des femmes à la maison, souvent aidées par les voisines, ont participé aux activités d'accueil. De même, seule la responsable de la collecte d'argent, médicaments, vêtements et autres objets, est structurée dans le FLN/ALN et peut obtenir une attestation de militantisme; celles qui l'approvisionnent n'apparaissent pas dans le fichier. Les militantes recensées sont en quelque

sorte le noyau moteur autour duquel gravite tout un réseau d'aide dont l'importance est difficile à appréhender.

L'image la plus répandue, parce que la plus spectaculaire, est celle de l'infirmière maquisarde ou de *fidaïa* (partisane poseuse de bombes), qui ne sont en réalité qu'une minorité. La plupart des militantes sont des résistantes civiles qui remplissent les fonctions où elles sont le plus utiles: les deux-tiers d'entre elles sont responsables de refuge ou de ravitaillement.

Près de 2 000 Algériennes ont pris le maquis.

Les maquisardes ne représentent que 16% de l'ensemble des militantes. Mais, parce qu'elles luttent dans les maquis, vivant aux côtés des maquisards, en rupture totale avec le mode de vie traditionnel, elles attirent tout particulièrement l'attention des médias et frappent l'imagination populaire.

Elles sont presque toutes très jeunes: 74% ont moins de 25 ans et 50% moins de 20 ans. Ce sont donc de toutes jeunes filles ou jeunes femmes qui affrontent la dure vie des maquis, avec ses marches interminables recommencées toutes les nuits. C'est aussi une vie de privations, de froid, de faim et, pour beaucoup, la dure révélation de la misère des campagnes. Et puis, moments brefs mais insoutenables de violence, ce sont les batailles avec, pire que tout, la rencontre avec la mort.

Elles ont accompli différentes tâches, s'occupant de la propagande auprès de la population civile féminine, donnant des soins et des conseils d'hygiène, se chargeant de la cuisine. Certaines ont même fait partie des services de renseignements.

Les maquisardes ont été particulièrement utiles dans les services de santé. Certaines d'entre elles ont tenu, toutes seules, des infirmeries, organisant la vie communautaire des maquisards blessés, soignant avec presque pas de médicaments, opérant même, parfois, dans des conditions inimaginables et s'occupant du transfert des malades lorsqu'une opération militaire était signalée. C'est le cas, par exemple, de Yamina Cherrad dans le Nord Constantinois ou de Fatma-Zohra Benyahia en Oranie, toutes deux responsables de zones et qui sont restées au maquis de 1956 à l'indépendance en 1962. Les infirmières étaient spécialement recherchées par les militaires français qui étaient conscients de leur impact sur les maquisards et la population civile. L'arrestation de Mimi Nachat-Ben Mohamed, "toute la douceur du monde au milieu des hommes les plus rudes", ainsi que l'évoque le commandant Azzedine dans son livre, est annoncée comme une victoire dans la presse coloniale: "Mimi, chef infirmière rebelle depuis trois ans au maquis, capturée dans la région de Palestre [...] Une infirmière recherchée depuis trois ans [...]"

Dans les villes, les combattantes se révèlent indispensables parce qu'elles se fondent plus facilement dans la population civile et ont ainsi une plus grande liberté de mouvement que les hommes. Elles hébergent les militants recherchés, collectent de l'argent, des médicaments et autres objets, effectuent des liaisons, font le guet, servent de guide, transportent des armes et participent même aux attentats.

C'est durant "la Bataille d'Alger" que leur rôle fut le plus décisif. "La bataille d'Alger" est le nom donné par les militaires et les médias français à la période comprise entre janvier et septembre 1957 pendant laquelle Alger fut livrée au pouvoir militaire, huit mois au cours desquels toute une armée traque une poignée de résistants qui arrivent pourtant à maintenir, dans la ville en état de siège, une guérilla très active.

À partir du 7 janvier, sous les ordres du général Massu, une force d'intervention de 30 000 hommes est déployée à Alger qui compte 300 000 Algériens, soit un homme armé pour dix Algériens, femmes et enfants compris, ou un homme armé pour deux adultes masculins. Ces effectifs militaires sont sans commune mesure avec ceux du FLN, estimés en août 1956 par Yacef Saadi à 500 *fidayine* pour le plus grand Alger.

Un dispositif d'encerclement et de surveillance des quartiers peuplés en majorité par les Algériens est mis en place, un couvre-feu de neuf heures du soir à cinq heures du matin est imposé, les rafles se succèdent, les arrestations sont de plus en plus nombreuses. Rapidement, les combattants sont pratiquement immobilisés et ce sont les femmes qui assurent la relève. Elles participent directement aux actions armées et surtout elles prennent une part active à la direction de la guérilla urbaine.

La répression a été terrible et s'est abattue indifféremment sur les hommes et sur les femmes.

Une maquisarde sur cinq a été tuée lors des combats. Les combattantes de la guérilla urbaine ont presque toutes été arrêtées et ont subi les mêmes tortures que les hommes et, comme eux, certaines en sont mortes. Les responsables nationalistes acceptent ce partage des risques et eux-mêmes appliquent le principe d'égalité des sexes lorsqu'ils répriment des actes de collaboration avec l'ennemi. Ces actes sont passibles de la peine de mort pour les femmes comme pour les hommes.

Pendant la guerre, les femmes ont été actives sur tous les terrains de lutte. Certes elles ont eu souvent du mal à s'imposer mais, une fois surmontée la méfiance que suscitait leur présence, elles étaient pleinement acceptées et la mixité dans les maquis et les groupes de combat dans les villes a été réellement effective.

Mais ce militantisme féminin, qui est une réalité des champs de bataille à l'intérieur du pays, est difficilement compris et accepté par les militants de l'extérieur et notamment par les dirigeants. Les instances politiques du FLN/ALN ne comptent aucune femme. La candidature au CNRA (Comité National de la Révolution Algérienne) de Nafissa Laliem-Hamoud, cadre intellectuel, ancien membre du PPA (Parti du Peuple Algérien, parti nationaliste), premier médecin à prendre le maquis, a été rejetée.

Dans les deux textes fondamentaux du FLN/ALN la place attribuée aux femmes est significative de l'embarras éprouvé devant un militantisme accepté sur le terrain mais sans doute mal intégré dans les mentalités.

Dans le texte fondateur du FLN/ALN, élaboré en août 1956, en pleine guerre, dans les maquis de Kabylie, le paragraphe intitulé "Le mouvement des femmes" est inclus dans la partie "transformer le torrent populaire en énergie créatrice", en dernière position, après les mouvements paysans, ouvriers, jeunes, intellectuels et professions libérales, commerçants et artisans. Les femmes sont rejetées à la fin comme un tout indistinct et le seul exemple cité de leur adhésion à la lutte est celui de "la jeune fille kabyle, qui repousse une demande en mariage parce que n'émanant pas d'un maquisard: [cet exemple] illustre d'une façon magnifique le moral sublime qui anime les Algériennes." Le rôle qu'il convient de faire assumer aux femmes est bien délimité: "Il est donc possible d'organiser dans ce domaine, avec des méthodes propres aux mœurs du pays, un redoutable et efficace moyen de combat:

- soutien moral des combattants et résistants;
- renseignements, liaisons, ravitaillement, refuge;
- aide aux familles et enfants de maquisards, de prisonniers ou d'internés".

Les fonctions assignées aux femmes dans ce texte sont en retrait sur celles qu'elles exerçaient déjà. En août 1956, les combattants réunis pour le Congrès ont déjà vu des maquisardes qui soignaient et même opéraient dans les maquis, ils ont utilisé des armes transportées par des femmes et participé à des actions armées avec des femmes, ils ont été hébergés dans des familles où, malgré "les mœurs du pays", ils ont été reçus par des femmes. Le projet du Programme de Tripoli a été conçu à la fin de la guerre et adopté par le CNRA réuni à Tripoli en juin 1962. Le paragraphe consacré aux femmes trouve difficilement sa place. Sous le titre "Libération de la femme", il est inclus dans la partie "Réalisation des aspirations sociales des masses", en cinquième et dernière position, après "L'élévation du niveau de vie", "La liquidation de l'analphabétisme et le développement de la culture

nationale”, “L’habitat” et “La santé publique”. Très bref, ce passage reconnaît qu’“il existe dans notre société une mentalité négative quant au rôle de la femme”. Une volonté d’agir est nettement affirmée: “Dans ce domaine, le Parti ne peut se limiter à de simples affirmations, mais doit rendre irréversible une évolution inscrite dans les faits en donnant aux femmes des responsabilités en son sein”.

À l’indépendance, les militantes disparaissent rapidement de la vie publique. Alors qu’il est fait appel aux combattants de la guerre de libération nationale pour édifier le nouvel État, les femmes sont très faiblement représentées.

Sur 194 membres, la première Assemblée Nationale Constituante ne compte que dix femmes, toutes anciennes militantes (dont une d’origine européenne); elles ne sont plus que deux sur les 138 membres de la 2^{ème} Assemblée. Sur les 88 militantes interviewées, 59 disent n’avoir eu aucune activité politique dans un cadre légal, quatre à ma connaissance ont milité dans un mouvement clandestin d’opposition et 27 ont eu des activités politiques ou syndicalistes dans un cadre légal.

Épuisées par sept années de guerre, peu formées politiquement et généralement non stimulées par des ambitions personnelles, elles aspirent à revivre dans la normalité et se laissent absorber par la vie quotidienne.

Cependant, les années de combat, qu’elles évoquent toujours avec émotion, ont contribué à leur épanouissement et modifié leurs rapports familiaux. Elles ont gardé le sens de la lutte et sont prêtes à agir devant des mesures qui portent atteinte aux droits de la femme et de l’homme. Ce sont elles qui, en 1981, se sont élevées les premières contre l’avant-projet du Code de la famille qu’elles jugeaient rétrograde. En 1988, les premières protestations contre les tortures émanaient d’un groupe d’anciennes combattantes.

Même si elles n’ont pas eu de rôle politique après la guerre, les anciennes résistantes sont restées vivantes dans la mémoire collective et sont devenues une référence pour les militantes d’aujourd’hui.

L’évolution de la condition féminine depuis l’indépendance

La crise que vit actuellement l’Algérie fait que, dans la plupart des études sur ce pays, l’accent est généralement mis sur les aspects négatifs de l’évolution de l’indépendance à nos jours. Pourtant il est indéniable qu’une formidable avancée a été réalisée dans tous les domaines et en particulier en ce qui concerne la condition des femmes.

La promulgation, en 1984, d’un code rétrograde qui minorise la femme masque les acquis des Algériennes. Ce code, qui est une concession faite par le gouvernement aux islamistes, est inadapté à la société qu’il est censé régir et en contradiction avec les lois du pays.

Le principe d’égalité entre les sexes a été constamment affirmé par la première Constitution de 1963 et celle de 1989 le réitère: “Les citoyens sont égaux devant la loi, sans que puisse prévaloir aucune discrimination pour cause de naissance, de race, de sexe ou de toute autre condition ou circonstance personnelle ou sociale” (article 28). Le rôle des institutions est “d’assurer l’égalité en droits et devoirs de tous les citoyens et citoyennes en supprimant les obstacles qui entravent l’épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous à la vie politique, économique, sociale et culturelle” (article 30).

Le droit au travail sans discrimination sexuelle est affirmé par la Constitution. Les femmes ont accès à toutes les professions et à travail égal doivent bénéficier d’un salaire égal. Les corps de la police et de l’armée leur sont ouverts, certaines sont pilotes, chauffeurs de taxi et même de poids lourds, d’autres chefs d’entreprises, recteurs d’université, médecins chefs de services hospitalo-universitaires, etc.

Il est difficile d'évaluer avec précision le nombre des femmes actives car les différents recensements ne prennent en compte que les travailleurs déclarés. Ainsi, les femmes qui travaillent à domicile, au noir, de même que les nombreuses paysannes qui cultivent seules ou aident à cultiver les terres familiales ne sont pas recensées. C'est ce qui explique le taux d'activité anormalement bas des Algériennes: 5%. C'est dans le secteur de l'enseignement que les progrès sont les plus visibles et seront sans doute les plus déterminants pour l'évolution future.

Jusqu'à l'indépendance, bien que l'Algérie ait été juridiquement trois départements français, la scolarité des enfants de six à quatorze ans n'était pas obligatoire pour les fillettes musulmanes, elle ne l'était que pour les garçons et seulement dans la mesure des possibilités existantes de scolarisation. L'enseignement gratuit, mixte et obligatoire pour les deux sexes pendant les neuf années de "l'École fondamentale" (qui correspondent en France au cycle primaire et moyen) a permis une mutation profonde de la société. En 1990, 93% des garçons et 83% des filles de six à quinze ans sont scolarisés. Les filles représentent 49% des candidats au baccalauréat et les étudiantes plus de 40% des effectifs universitaires.

Les militantes actuelles sont en majorité des femmes de 25 à 45 ans. Elles ont toutes, y compris les plus âgées nées dans les années 50, été formées par l'école algérienne.

Même s'ils ne sont pas totalement effectifs, les principes de non-discrimination sexuelle, du droit au travail, de l'enseignement gratuit, mixte et obligatoire sont des acquis fondamentaux.

Mais la pesanteur d'un système à parti unique, appuyé par l'armée, a freiné l'évolution de l'Algérie et porté atteinte à l'ensemble de la société, hommes et femmes.

Les femmes sur la scène politique depuis les années 1990

Le soulèvement d'octobre 1988 ébranle le pouvoir. En 1989, la nouvelle constitution instaure la liberté d'association et le pluripartisme. C'est une véritable explosion, à la mesure de l'étouffement des libertés d'expression qui avait prévalu antérieurement: 2 300 associations et une trentaine de partis voient le jour. Les associations sont en majorité à caractère religieux. Par ordre d'importance les associations culturelles viennent en deuxième position; pour certaines la revendication culturelle s'accompagne d'une revendication politique de démocratie. Parmi les plus politisées de ces associations se trouvent les associations féminines et féministes. Elles sont au nombre d'une trentaine et feront l'objet de l'intervention de Zineb Guerroudj. Même si le nombre d'adhérentes de ces associations est peu important, elles représentent une avant-garde déterminée à se faire entendre (les appellations de deux associations "Voix de femmes" et "Cris de femmes" sont révélatrices de cette volonté). Dirigées par des femmes politisées, ayant déjà milité dans des partis politiques et/ou par des intellectuelles, ces associations occupent le terrain et arrivent à être largement médiatisées. Des manifestations et aussi des revues, des tracts, des interviews à la radio, des passages à la télévision les font connaître et leur audience dépasse l'importance réelle de leurs effectifs. Alors que les revendications féministes étaient pratiquement inexistantes en Algérie, elles apparaissent nettement. La dénomination des quatre premières et plus importantes de ces associations est éloquente: "Pour l'égalité des droits de l'homme et de la femme", "Pour le triomphe des droits de la femme", "Pour la défense et la promotion de la femme", "Pour l'émancipation de la femme". Pour pouvoir exprimer librement leurs revendications féministes, elles font toutes le choix de la non-mixité alors que la mixité est l'une de leurs revendications: maintien de la mixité dans l'enseignement, dans le travail, dans les partis et la vie politique.

Mais, rapidement, l'aggravation de la crise fait passer les revendications féministes au deuxième plan et les contraint à se mobiliser entièrement pour survivre et tenter de sauver ce qui peut l'être de la société algérienne, en soutenant ou en militant dans les partis politiques.

La présence des femmes dans la vie politique est une réalité avec laquelle doivent compter tous les partis politiques, y compris islamiques.

Il est impossible d'évaluer avec précision le nombre des militantes dans les partis politiques. Les indications suivantes datent des années 1989 à 1991 et permettent une première approche.

Ce sont dans les petits partis marginaux d'extrême gauche que les femmes sont proportionnellement le mieux représentées. L'un d'eux, le PT (Parti des Travailleurs), est dirigé par une femme. Le PST (Parti Socialiste des Travailleurs) a présenté aux élections législatives neuf femmes en tête de liste.

Le PAGS (Parti de l'Avant-Garde Socialiste, nouvelle appellation du parti communiste, qui a éclaté en trois tendances) comptait six femmes sur 67 membres du comité central et une sur les onze membres du bureau politique.

Le bureau exécutif du RCD (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie) est composé de quatre femmes et quatorze hommes et celui du FFS (Front des Forces Socialistes) cinq femmes sur une trentaine de membres.

Tous ces partis, ainsi que le FLN (Front de Libération Nationale, parti unique jusqu'en 1989) ont présenté des femmes aux élections. En mai 1991, 70 femmes figuraient sur les listes pour les élections municipales et 57 en décembre 1992 pour les élections législatives soit un pourcentage encore bien faible de 1 à 1,5%.

Les partis islamistes, FIS (Front islamique du Salut) et Hamas, refusent de présenter des femmes aux élections mais ils sont obligés de les accepter dans leurs organes de direction. Le *madjliss ech choura* (assemblée dirigeante) du Hamas compte 17 femmes sur ses 85 membres. Le FIS a été contraint, face aux demandes de ses militantes, d'inclure Khedidja, figure charismatique de ce parti, dans son assemblée.

Au-delà des chiffres, le courage des démocrates algériennes est devenu le symbole de la résistance à l'intégrisme. Elles s'expriment devant les caméras des télévisions, presque toutes sans cacher leur visage et sous leur véritable identité. Elles sont à l'avant-garde des manifestations. Et presque tous les livres-témoignages sur le combat des démocrates et la vie quotidienne (ou la survie) en Algérie sont écrits par des femmes: *Une Algérienne debout* de Khalida Messaoudi, *Vivre traquée* de Malika Boussouf, *Chronique algérienne* de Naila Imaksen, *Une femme à Alger: chronique d'un désastre* de Ferial Assima.

Les associations de femmes en Algérie

Crise économique, violence déployée par les islamistes armés, répression policière et luttes politiques sont les phénomènes marquants qui secouent l'Algérie actuellement. Ces événements ont donc tendance à prendre le pas sur les activités de promotion de la femme. On constate néanmoins que des femmes algériennes et des associations de femmes (A.F.) participent, par leurs actions offensives et de résistance, à l'éclairage de ce qui se joue en Algérie: le devenir de la société algérienne.

Nous avons choisi de présenter un rapide état des lieux sur les A.F. en Algérie sous trois angles essentiellement: leur place dans le mouvement féminin, leurs luttes et la question de leur visibilité sociale.

I - A.F. et mouvement féminin

Les A.F. ne sont qu'une facette de l'organisation et de l'action des femmes. En effet, les A.F.² constituent une forme récente d'organisation. Ce n'est qu'avec la révision de la Constitution en février 1989, garantissant les libertés d'expression, d'association et de réunion, sans le contrôle du parti unique, le FLN, dans un contexte de pluralisme démocratique que vont se créer les A.F., plus d'une vingtaine entre 1989 et 1991.

Si toutes, en tant qu'"associations à caractère non politique", visent à la promotion de la femme en général, elles interviennent non seulement à des échelles géographiques différentes (nationale, *wilayale*, *daïrale*) mais aussi à travers des créneaux différents (vocation socioculturelle, humanitaire, professionnelle, juridique, de recherche, etc.). Elles sont implantées dans leur quasi-totalité en zone urbaine et se déploient à partir de là.

En outre, les A.F. s'inscrivent dans la continuité de lutte des femmes: à l'UFA (Union des Femmes d'Algérie), à l'AFMA (Association des Femmes Musulmanes d'Algérie), dans les cellules féminines du PPA-MTLD avant l'indépendance du pays; après 1962, à l'UNFA (Union Nationale des Femmes Algériennes), organisation de masse du parti FLN qui régna pendant plus de deux décennies. Mais parallèlement existaient divers regroupements à caractère culturel (Ciné club Ahlem – Collectif présence de femmes), scientifique (GRFA – Groupe de Recherche sur les Femmes Algériennes à l'Université d'Oran).

Les femmes ont été actives dans le milieu étudiant (volontariat de la révolution agraire), syndical (groupes de femmes travailleuses), associatif (l'Association pour l'Égalité Devant la Loi entre Femme et Homme – AEDLFH – est créée en 1985) et dans les différents rassemblements qui se sont succédés depuis 1965 autour des projets de Code de la famille. Les collectifs de *moudjahidates* – combattantes de la guerre de libération nationale – y ont participé.

Actuellement, les femmes participent aussi à d'autres cadres de la société civile et politique, soit en tant que section féminine de partis politiques, d'associations religieuses, culturelles, soit en tant que membres de plein droit d'organisations mixtes, à caractère politique, syndical, humanitaire, professionnel, etc.

La cause des femmes est appréhendée et prise en charge, en fonction de la conception du statut et du rôle des femmes dans la société, selon deux grandes modalités.

Un premier pôle vise l'établissement d'une citoyenneté à part entière et repose sur la vision d'une société moderne qu'elle soit laïque ou musulmane, s'appuyant sur un "islam de progrès", société de justice sociale ou société démocratique.

² GUERROUDJ, Z. 1993. "Les Associations Féminines en Algérie". *Journal of Maghrebi Studies*, vol. 1, Cambridge.

C'est dans ce pôle que se situe la quasi-totalité des A.F. Il se subdivise en courants, traduction de prises de position et de démarches différenciées.

Le second pôle vise l'amélioration de la condition de la femme, dans le respect de la *charia* (loi musulmane). Cette vision est portée par les sections féminines des partis et des organisations d'obédience islamiste.

Du point de vue de la cause des femmes, ces deux pôles ne sont pas antithétiques; le second est aussi porteur d'aspirations quant à la question féminine (scolarisation des filles, travail des femmes dans certaines conditions, droit au logement pour les mères répudiées, etc.).

II - Évolution du mouvement associatif féminin

Bien qu'un fil d'Ariane – la promotion du statut des femmes – traverse le mouvement associatif féminin, trois phases peuvent être distinguées dans son histoire récente et courte, incarnée chacune par leur mot d'ordre dominant.

1. “Lutte contre l'intolérance et pour la citoyenneté des femmes”

Cette première phase correspond à la floraison d' A.F. et de collectifs féminins et à la cristallisation du mouvement associatif féminin, sa mise en mouvement étant réalisée dans un contexte dur et hostile marqué par la montée de l'intégrisme, par ce qu'il est convenu d'appeler l'intolérance.

Cette période – 1989-1991 – est caractérisée par le déploiement de leurs activités de façon coordonnée et multidirectionnelle.

- Elles créent la Coordination nationale des A.F.³ dès février 1989. Le point fort en sera la première rencontre nationale des femmes de décembre 1989 à Alger, où elles constatent l'oppression multiforme des femmes, dénoncent “l'infamie” du Code de la famille qui minorise la femme à vie⁴, décident de lutter ensemble et adoptent une plate-forme d'action.

- Elles réagissent à l'orchestration de la remise en cause des droits des femmes, dans un climat d'intimidation, de calomnie et de violence à l'égard des femmes dans la rue, sur les lieux de travail et jusque dans leur domicile, les femmes étant considérées comme responsables des maux que connaît la société algérienne: chômage, crise des valeurs, du système éducatif, etc.

- Elles dénoncent les agressions physiques dont sont victimes les étudiantes, les femmes qui ne portent pas de hidjab (voile), les femmes seules, les militantes d'A.F., les couples... et l'atteinte portée à l'image et à la dignité des *moudjahidates* lors du 8^{ème} congrès du FLN (novembre 1990).

- Elles condamnent et luttent contre les effets du Code de la famille, le passage sélectif au lycée entaché de sexisme et remettent en cause avec succès les dispositions de la loi électorale qui constituent “un déni du droit de vote” et appellent les femmes à voter elles-mêmes.

- Elles apportent leur soutien aux sages-femmes et aux enseignantes en grève, comme elles manifestent leur solidarité envers le peuple palestinien et le peuple irakien (en janvier 1991, lors de “la Guerre du Golfe”).

Les premiers pas, elles les feront seules, sous pression, face au “silence complice” de l'État et sans appui des partis politiques dont les activités officielles ne démarreront qu'à partir du deuxième semestre 1989.

³ Le déroulement des activités des A.F peut être appréhendé à travers le recueil des textes de la “Coordination nationale des A.F.”, intitulé “Abécédaire des luttes de femmes, janvier 1989/janvier 1992” et réalisé par l'Association Tighrit N'mettout (Tizi-Ouzou) et la Fondation Benosmane Fatima.

⁴ SAADI, N. 1991. *Les femmes et la loi en Algérie*. Alger: Bouchène.

2. “Droit à la vie et à la citoyenneté”

L'évolution de la situation: la recrudescence de la violence, des assassinats (Président Boudiaf), des victimes du terrorisme – dont des femmes qui sont soit directement, soit indirectement prises pour cible – va amener les A.F. à se positionner, non plus seulement en tant que minorité active pour un changement de statut social, mais en tant qu'actrices dans la sphère socio-politique.

En effet, les femmes quittent apparemment le terrain de lutte spécifique à la cause des femmes pour se repositionner autour de la défense de l'expérience démocratique et de la condamnation du terrorisme.

Après une période de mise en veilleuse, hormis l'intense activité déployée par quelques A.F. au début de l'année 1992 au sein du CNSA (Comité National de Sauvegarde de l'Algérie, créé après le premier tour des élections législatives) les années 1993-1994 seront, elles, ponctuées de nombreuses manifestations publiques que certaines initieront et notamment le RAFD (Rassemblement Algérien des Femmes Démocrates).

La dénonciation de la violence politique, la condamnation des actions terroristes, l'appel à la résistance, le refus de compromis douteux seront leurs principales prises de positions qui marqueront la scène politique.

Ce qui nous semble remarquable en ce domaine, et qui transparait à travers leurs discours, n'est pas le fait qu'elles fassent référence aux valeurs traditionnelles de la société algérienne (*Où sont les hommes de ce pays?* interpellation qui renvoie au *nif*, symbole de la puissance masculine, de l'honneur, de la dignité), ni leur inscription dans la continuité des positions patriotiques des héroïnes de l'histoire algérienne dont elles se réclament (La Kahina, Lalla Fatma M'Soumeur, Hassiba Ben Bouali) car ces ancrages sont des constantes, figurant de manière plus ou moins forte dans leur lutte précédente.

L'élément relativement nouveau se situe, à travers leurs actions de résistance/offensive, dans leur attachement au champ de la féminité, à une modalité d'être en tant que femme: la maternité. La déclaration suivante l'illustre bien: “Parce que nous portons la vie et en connaissons sa valeur, parce que chaque patriote est le fruit de nos entrailles, parce que nous donnons la vie, nous refusons de la voir ôtée!”

Ainsi, elles fondent aussi leurs actions publiques à travers l'image générique de la femme génitrice. Ce faisant, elles légalisent leurs droits de mères dans l'espace public et elles s'octroient un pouvoir d'expression politique en tant que mères à l'image des “Folles de la place de mai” en Argentine ou des femmes palestiniennes.

3. “L'union pour l'égalité des droits, c'est la victoire de la démocratie”

La période actuelle est difficile à appréhender faute de recul et d'informations suffisantes.

Le début de cette année a été marqué par la création, le 18 mars 1995, du FAUED (Femmes Algériennes Unies pour l'Égalité des Droits), rassemblement qui viserait à “contribuer à la naissance d'une Algérie démocratique et républicaine où serait reconnue et appliquée l'égalité des droits entre hommes et femmes”. Quelques réunions se sont tenues en Algérie. Des délégations de femmes européennes (française, belge, libanaise) y ont participé et les préparations pour la rencontre internationale des femmes à Pékin se sont poursuivies.

Il semble toutefois que s'opère une recomposition du mouvement associatif féminin, dans le sens de l'élargissement de sa base par la création et/ou l'intégration d'associations – s'occupant notamment de la famille – et du fait de la tendance à la dilution structurelle de quelques anciennes associations.

III - Visibilité des A.F.

La visibilité acquise par les A.F. sur la scène publique⁵ est un fait notable, dans la mesure notamment où elle peut paraître paradoxale eu égard à la condition dominante des femmes algériennes⁶.

En effet, la visibilité sociale est d'abord le résultat de leur attitude offensive à l'égard des tabous et des préjugés concernant les femmes. Cette visibilité se manifeste d'ailleurs au travers des noms que les A.F. ont choisi de se donner: *Voix de Femmes*, *Skerhat en nissa*, *Tighrit n'mettout* qui signifient aussi *Cris de Femmes*, remettant ainsi en cause la norme traditionnelle qui leur impose le silence et où la voix de la femme est *awra*, *haïb*, c'est-à-dire tabou, honteuse. Elles expriment encore leur volonté de se faire entendre hors de l'enceinte privée où elles étaient cantonnées, affirment leur droit de cité en portant leurs revendications dans la rue.

Les formes d'action qu'elles ont choisies pour s'exprimer participent également à la dynamique de visibilité. Elles ont recours aux rassemblements, marches, sit-in dans les espaces et lieux publics. Elles investissent la rue avec leurs mots d'ordre, leurs chants, leurs cris. Elles médiatisent autant que faire se peut leurs prises de position, interviennent dans les médias (radio, télévision), écrivent des articles dans les journaux.

Enfin, les tentatives de mise en place d'une symbolique nouvelle attachée à la femme étaient cette démarche. Celle-ci traduit une résistance à l'interdit, une forme de remise en cause de la sacralité qui imprègne certains symboles, une ré-interprétation du réel. Elle se manifeste, entre autres, à travers l'énoncé de formules frappantes:

Le vote, c'est comme la prière, personne ne peut le faire à ta place!

À Tokyo, Hassiba⁷ n'a pas eu besoin de procuration!

Ho Hamrouche, viens voir, les femmes sont dans la rue! Qui sommes-nous? Les filles de Hassiba!⁸

La visibilité acquise permet d'amplifier leurs mots d'ordres, d'étendre leur action, d'enrichir de nouvelles questions l'espace civique et produit des effets de polarisation du débat politique.

En outre, cette visibilité, par les enjeux qu'elle recouvre, a engendré une dynamique qui a touché non seulement les A.F. mais aussi d'autres acteurs sociaux.

C'est ainsi que la visibilité acquise a permis à des personnalités féminines – militantes des droits de femmes – d'émerger sur la scène publique et à un processus de mise en place de leadership de s'amorcer.

On a pu constater aussi que la visibilité a été une des formes de riposte des A.F. aux campagnes de dénigrement et de violence menées contre elles. Mais, en même temps, la visibilité est le produit de ces campagnes dans la mesure où, prises pour cibles, elles étaient ainsi l'objet d'un éclairage public, éclairage qui, de plus, émanait d'acteurs sociaux et politiques dont les visées consistaient précisément à maintenir l'invisibilité des femmes et qui prônaient l'exclusion des femmes de la scène publique.

La visibilité a été rendue nécessaire par les enjeux qu'elle sous-tend; pour exprimer publiquement et promouvoir ses objectifs idéologico-politiques le mouvement islamiste lui-

⁵ GUERROUDJ, Z. 1995. "Femmes phares: les Moutabarijate. Visibilité des A.F. en Algérie". *Femmes et Société civile au Maghreb*. Maroc: PUMAG.

⁶ GUERROUDJ, Z. 1992. "Les femmes algériennes dans l'espace public". *Architecture et Comportement*, 8 : 2, Lausanne.

⁷ Dans un contexte où la question du droit de vote des femmes est posée, il s'agit de la première victoire olympique remportée par une athlète algérienne, Hassiba Boulmerka.

⁸ Hamrouche a été chef du gouvernement sous la présidence de Chadli. Hassiba Ben Bouali est une *chahida*, une combattante, martyre de la guerre de libération nationale. Elle est devenue une des figures symboliques de l'Algérienne combattante.

même a fait sortir des femmes dans la rue, les a fait participer à des manifestations publiques⁹, leur faisant acquérir une visibilité sociale et politique.

Enfin, la visibilité est aussi le produit des relations d'échange qui se sont tissées entre les A.F. algériennes et les autres associations du Maghreb et d'Europe entre autres et qui ont concouru à l'élargissement de leur audience. Dans le contexte actuel ce sont aussi les actions de solidarité, à l'échelle internationale, qui y contribuent.

⁹ Rassemblement massif de femmes à Alger à l'appel de la *Dawa islamiya*, décembre 1989, dénonçant les agressions contre l'islam et les revendications féministes considérées comme porteuses de *fitna* (sédition). Janvier 1991: marche silencieuse de la section femmes d'Irched Oua Islah, "Pour le *Djihad* et la paix en Irak".

Les femmes en islam et l'intégrisme

Pendant des siècles, la question de la place de la femme dans la société ne s'est pas posée réellement dans les pays musulmans. Son statut allait de soi.

Malgré de grandes diversités de traitement qui pouvaient être constatées d'un pays à l'autre – les femmes d'Indonésie ou d'Afrique noire ont toujours eu une plus grande liberté de mouvement que celles des pays arabes – leur statut était quasiment le même. Seules, traditions et coutumes faisaient la différence. Mais cette différence choquait déjà certains voyageurs arabes, comme ce fut le cas d'Ibn Battuta, lorsqu'il visita l'Indonésie au XIV^{ème} siècle et qu'il constata que les femmes sortaient parfois torse nu! À l'instar des fondamentalistes d'aujourd'hui, il se rendit chez le cadi pour protester et obtint gain de cause!

Le statut des femmes était régi par la loi islamique, plus ou moins rigoureusement selon les pays. Mais nulle part, la hiérarchie familiale, qui fait de l'homme le maître et des femmes des êtres qui lui sont subordonnés et lui doivent obéissance, n'était remise en cause. De la même façon que n'étaient jamais contestées la répudiation et la polygamie.

Il faut attendre la fin du XIX^{ème} siècle pour que ces questions soient abordées. C'est au contact de la civilisation occidentale que des intellectuels éclairés, principalement en Égypte, commencent à réfléchir sur leur propre société, à se poser des questions sur ses structures, ses échecs et la place qu'y ont les femmes. Des séjours que certains d'entre eux effectuent en Europe leur font prendre conscience que, lorsque la moitié de la population est exclue du champ social, une société ne peut évoluer. Or ces penseurs considèrent que cette évolution est indispensable, ne serait-ce que pour être capable de tenir tête aux armées d'Occident. La "modernité" doit passer par toute une révision de la conception du monde qui implique celle de la relation homme-femme, la redéfinition du rôle, des droits et des devoirs de chacun. Concernant les femmes, ils estiment que leur enfermement permanent, surtout celles des classes aisées, en ont fait non seulement des mineures à vie face au pouvoir masculin (souvent aussi despotique que l'État à l'égard de ses sujets) mais encore des êtres incultes et futiles. De telles affirmations, on s'en doute, étaient totalement révolutionnaires: indirectement, elles laissaient entendre que ce n'était pas dans la "nature" des femmes d'être ainsi mais plutôt l'effet des conditions qui leur étaient faites. La confrontation entre "modernistes" et "conservateurs" fut extrêmement sévère. Elle n'a pas cessé. Mais aujourd'hui, les seconds, forts de l'opposition populaire à l'occidentalisation des classes dirigeantes, des échecs de leur politique et du mouvement de ré-islamisation quasi-général, ne se contentent plus d'argumenter. Ils tuent si nécessaire. Tout au plus, ils admettent – pour les moins rétrogrades d'entre eux – que l'instruction des femmes est le moyen d'en faire des mères plus compétentes et des épouses plus efficaces dans les tâches domestiques. Autrement dit, ils ne quittent pas la sphère traditionnellement dévolue aux femmes. C'est toujours le même système patriarcal qui prédomine ou qui est imposé, au nom de la religion.

Pourtant, non sans courage, ces intellectuels égyptiens, par leurs écrits, ont influencé leur société. L'un des tout premiers réformistes modernes, Kassem Amin (1863-1908) écrivit dès 1899 un essai intitulé:

"La Libération de la femme"¹⁰ où, dans le prologue, il affirme:

"Le progrès des nations est déterminé par des facteurs différents et variés, dont le plus important est le progrès de la femme; et leur décadence naît aussi de facteurs différents et variés, dont le plus important est la décadence de la femme.

¹⁰ Ouvrage réédité sous le titre *La Condition de la Femme dans l'islam*. Paris: Allaia, 1990.

“Cette déchéance de la femme est, chez nous l’obstacle majeur à notre marche vers le bien-être. Aussi l’éducation de la femme n’est-elle pas un luxe qu’on peut renvoyer à plus tard – comme l’imaginent ceux qui vantent bruyamment les vertus de l’éducation des garçons pour la préférer à celle des filles – mais un besoin, voire une nécessité primordiale pour laquelle il faut tout mettre en œuvre”.

Les femmes de la haute bourgeoisie vont être sensibles à ces écrits et, au début de ce siècle, certaines vont commencer à se dévoiler publiquement tandis que des écoles et des universités sont créées pour elles. Pourtant, l’auteur estime à cette époque que “dans l’état où sont les femmes” le rejet du voile serait prématuré car un tel bouleversement risquerait de “provoquer des méfaits contraires au but recherché”. Mais il faut y préparer les jeunes filles dès leur enfance afin que leur progressive autonomie les rende aptes à fréquenter les hommes sans pour autant se comporter d’une façon qui serait contraire “à la religion et à la morale”. Continuant à discuter de la question du voilement des femmes, il affirme:

“Quant à la crainte de la séduction, qui est présente dans chaque ligne écrite (sur le voile), c’est le problème des hommes qui nourrissent une telle phobie; les femmes n’ont pas à s’en occuper. Ceux et celles qui craignent la séduction n’ont qu’à détourner le regard [...]

“[...] Pourquoi ne demande-t-on pas aux hommes de porter le voile ou de dérober leur visage au regard des femmes s’ils craignent tant de les séduire? La volonté masculine serait-elle inférieure à celle des femmes?

L’homme serait-il plus incapable que la femme de se maîtriser et de gouverner ses passions? La femme lui serait-elle supérieure en tout cela, au point de permettre aux hommes, si beaux qu’ils soient, de montrer leurs visages aux femmes et d’interdire catégoriquement aux femmes de dévoiler les leurs, de peur de déchaîner la passion de l’homme et le voir tomber dans la séduction, si laide que soit la femme rencontrée?”

Enfin, et dans le contexte musulman il s’agit d’une importante critique, il s’attaque vivement à la conception qu’ont les hommes des femmes et qui, selon lui, s’exprime à travers la répudiation et la polygamie. L’on sait qu’il s’agit là du droit exclusif du mari et aujourd’hui encore, hormis en Tunisie et en Turquie, ce droit est reconnu et maintenu dans tous les pays musulmans.

“L’homme méprise la femme quand il remplit sa maison de concubines, noires ou blanches, et d’épouses nombreuses, prenant à sa guise celle qu’il veut, guidé par son désir [...] L’homme méprise la femme quand il la répudie sans raison [...] L’homme méprise la femme quand il se met seul à table et quand les femmes (mères, épouses, filles) se rassemblent ensuite pour manger les restes [...] C’est mépriser la femme que de désigner un préposé à sa vertu, un *agha*, un *mokkadem* ou un domestique qui surveillent tous ses pas [...]

“C’est mépriser la femme que de l’enfermer dans une maison et de se vanter ensuite qu’elle ne la quittera que dans un cercueil pour la tombe [...]

“Les hommes méprisent les femmes quand ils proclament qu’elles ne sont dignes d’aucune confiance [...]

“C’est mépriser la femme enfin que de l’empêcher d’accéder à la vie publique et au travail [...]

Un autre chercheur égyptien, Mansour Fahmi, dans sa thèse soutenue à Paris en 1908 et publiée en 1913, écrit notamment: “On peut dire d’un mot que les siècles postérieurs de l’islamisme ont eu pour principal souci de régler la vie de la femme en sorte que l’homme y trouvât son avantage et son agrément”.

Il va sans dire que de tels écrits, s’ils trouvèrent peu à peu un écho auprès de la bonne société égyptienne, furent condamnés par le plus grand nombre. Pourtant, ils firent leur

chemin, on le sait, et aujourd'hui, dans presque tous les pays musulmans, les femmes peuvent accéder aux études et à l'emploi. Beaucoup ne se voilent plus ou ne mettent qu'un léger fichu sur leur chevelure. D'ailleurs la diversité de situations, d'un pays à l'autre, d'une catégorie sociale à l'autre, parfois même d'une famille à l'autre, est immense. Ce qui ne signifie pas que leur statut soit égalitaire par rapport aux hommes et que celles qui ont pu bénéficier d'une certaine liberté soient majoritaires, loin de là. La condition féminine en pays musulman demeure difficile, soumise à la loi des hommes qui s'appuient sur la tradition et ce qu'ils connaissent de l'islam pour les maintenir sous leur domination. Car lorsque des pays musulmans ne suivent plus la *charia*, ils ont édicté un Code de la famille considéré comme plus adapté au monde moderne mais qui maintient la femme dans un minorât à vie, en admettant la polygamie et la répudiation, véritable épée de Damoclès suspendue sur la tête de celles qui ne se conforment pas aux exigences de l'époux. Presque partout une femme doit être représentée par un tuteur matrimonial pour se marier, même lorsqu'elle est majeure. Presque partout, ses enfants peuvent lui être retirés en cas de répudiation ou de divorce. Et même si les enfants en bas âge lui sont confiés elle ne pourra jamais en être la tutrice, car la tutelle ne peut appartenir qu'au père ou, à défaut, à un homme de la famille du côté paternel. Seule la Tunisie, très en avance sur la plupart des pays musulmans, reconnaît à la mère un droit de tutelle sur ses enfants, notamment en cas de veuvage.

Apparemment, pour les islamistes, ceci est encore trop libéral par rapport à la conception qu'ils se font du statut de la femme en islam. C'est contre ce mouvement de modernisation, qu'ils appellent occidentalisation, qu'ils réagissent. À leurs yeux, tout abandon des traditions, toute relecture des textes fondateurs ne peuvent qu'induire le désordre, parce qu'ils se feraient contre l'islam. La ré-islamisation des pays musulmans passe obligatoirement et en premier chef par la reprise en main des femmes. De nombreux ouvrages, anciens ou modernes, les confirment dans cette conviction. Tous insistent sur la nécessité de maintenir les femmes enfermées dans leurs maisons à vaquer aux tâches domestiques, d'éviter qu'elles ne soient vues de l'extérieur, de se dissimuler si un homme étranger à la famille directe vient rendre visite; tous insistent aussi sur leurs devoirs envers l'époux: obéissance et docilité, soins attentifs et constants; "elle doit chercher le plaisir de son mari dans tout ce qu'elle fait, ne le trahir ni dans sa personne ni dans ses biens", etc.

Derrière toutes ces consignes, on trouve, centrale, la peur qu'inspirent les femmes. Psychologiquement, elles sont présentées comme des êtres faibles, futiles, incapables de jugement, aimant semer le trouble et la zizanie, séductrices et immorales lorsqu'elles sont livrées à elles-mêmes. En retour, comme la plupart des êtres opprimés, elles ont développé des qualités de ruse et de dissimulation qui leur sont évidemment reprochées mais qui leur ont permis de tout temps de s'approprier un peu de liberté. De même ont-elles mis à profit toutes les connaissances qu'elles ont pu acquérir en magie, utilisation de sorts, etc., afin d'améliorer pragmatiquement leur situation. Mais là encore elles font peur, même si la magie n'est pas le propre des femmes.

Enfin, leur sexualité est décrite comme irrépressible et constituerait un danger permanent pour leur famille d'abord et, par voie de conséquence, pour l'ensemble de la société. Aussi, les laisser sans contrôle est un risque qu'aucune société ne saurait prendre sans dommage, le plus grand étant le danger d'engendrer des enfants dont la paternité pourrait être douteuse. Or la famille est la structure de base de la société et la sexualité n'est licite que dans le mariage.

Les seuls rôles reconnus aux femmes sont ceux d'épouse et de mère et toute l'éducation de la jeune fille est conçue pour la modeler de sorte qu'elle puisse jouer ces rôles. Ceux-là seuls sont réellement valorisés. Aussi faut-il s'assurer de la virginité des filles et de la chasteté des épouses. Autrement dit, contrôler les femmes en les voilant serait le plus sûr moyen de

garantir la filiation. C'est pourquoi la question de la femme est centrale en islam. Mais cette centralité se révèle en quelque sorte en creux. Absente théoriquement de la place publique, la femme est au cœur de tous les débats auxquels elle n'est pas censée participer. Cette absence/présence est quasi obsessionnelle. À telle enseigne qu'une des toutes premières préoccupations des islamistes est d'inscrire dans leur projet de société le retrait des femmes de tout espace public au nom de l'irréductible séparation des sexes. De là l'insistance mise sur l'obligatoire port du voile. Ainsi, les groupes islamistes radicaux, voire certains états comme l'Iran ou le Soudan, s'approprient-ils ce qui naguère était du ressort de la famille, à savoir le contrôle des femmes. Il est vrai qu'une des caractéristiques de tout fondamentalisme est son désir d'imposer à tous ce qu'il estime juste.

Le vêtement des femmes devient alors un véritable enjeu politique, symbole du statut qui leur est attribué. Celles qui se montrent réfractaires à de telles injonctions, refusant cette infériorité remise à l'honneur par des références aux textes considérés comme sacrés, désirant se vêtir à leur guise, sont traitées comme des impies et passibles de mort comme c'est le cas en Algérie. Peu importe si, par ailleurs, elles sont croyantes. Les signes extérieurs sont, semble-t-il, plus importants que la foi elle-même. C'est que la foi pour ces mouvements politiques ne suffit pas, l'islam étant aussi un système social, où chacun a sa place et sa fonction spécifiques. Ce système, fortement hiérarchisé, donne la prééminence au chef de famille, notamment parce qu'il est tenu d'entretenir les femmes de sa maison, quels que soient leurs biens propres. En échange de cette sécurité, devenue aujourd'hui toute théorique, celles-ci lui doivent obéissance et respect. En revanche, l'épouse est maîtresse en sa maison. C'est en tout cas le schéma traditionnel auquel veulent revenir les intégristes qui estiment qu'ainsi se reconstruira cette société idéale détruite par l'Occident. D'ailleurs, leur vision du monde occidental et du rôle qui y est dévolu à la femme a donné, là encore, naissance à toute une littérature. L'un des idéologues le plus suivi de cette mouvance est le Pakistanais Abdul A'la al Mawdudi (mort en 1979) dont l'œuvre a été publiée au Caire quelque vingt ans après l'édition pakistanaise:

“[...] Le monde entier est loin derrière l'islam (sur ce point); et même au XX^{ème} siècle, la pensée humaine n'a pas encore atteint le niveau de l'islam. Tout ce que l'Occident a accordé à la femme, il ne le lui a pas accordé en tant que femme, mais après l'avoir dépossédée de sa nature féminine et transformée en homme [...]

“Quant à la femme en soi, elle reste, à ses yeux, un être méprisable comme elle l'était au temps de la première Jahiliyya [...] La maîtresse de maison, l'épouse, la mère, en un mot la femme selon la nature et la vérité, n'a ni puissance ni honneur à ses yeux, même en ce temps, car la dignité et l'honneur sont réservés à cet 'homme' féminin, qui est physiquement une femme mais mentalement et intellectuellement un homme [...]

“Pour l'islam, masculinité et féminité sont deux parties indispensables à l'humanité, dont l'importance est égale pour la vie en société [...] Chacune remplit ses fonctions dans sa propre sphère [...] Et comme la puissance de l'homme et sa réussite est de demeurer homme et d'accomplir les devoirs masculins, de même la puissance de la femme et sa réussite est de demeurer femme et d'accomplir ses devoirs féminins [...]

D'autres ouvrages, nombreux, insistent sur une “nature” féminine, généralement négative, en se référant à des textes scientifiques occidentaux du XIX^{ème} siècle, aujourd'hui totalement dépassés, qui “prouvaient” l'infériorité de la femme par le fait qu'elle avait une ossature plus fine et un cerveau plus petit.

¹¹ Sou'al.

Or ces textes “portent”. Car si l’intégrisme n’est pas propre à l’islam, il faut bien reconnaître que c’est en pays musulman qu’il a acquis le plus d’audience et pas seulement par la coercition. C’est qu’en pays d’islam où, pendant plus d’un millénaire, l’organisation sociale et les mentalités s’étaient en quelque sorte bloquées, le choc avec l’Occident fut d’une brutalité telle qu’il remettait presque tout en question. Les défaites militaires révélaient de nombreux retards technologiques, en même temps que l’inadéquation des structures politiques, économiques, sociales, administratives, avec le monde moderne auquel ces pays étaient confrontés. Pour survivre, pour ne pas être totalement dominés, il fallait acquérir les outils, donc le mode de penser des Occidentaux, intégrer des concepts totalement étrangers pour des états despotiques, comme ceux de démocratie ou d’égalité (y compris entre hommes et femmes – même si ceux-ci n’étaient pas non plus totalement intégrés par les Occidentaux de l’époque), transformer les modes de production et les rapports sociaux, etc. C’est ce qu’avaient commencé à faire les intellectuels modernistes, on l’a vu. Ils assouplirent quelque peu les mœurs en ville, s’ouvrirent sur le monde extérieur, mais ne parvinrent pas à toucher les couches profondes de la société dont les mentalités demeuraient traditionnelles.

Pourtant, au cours de ce siècle, se produisirent des “révolutions modernistes” : Turquie kémaliste, Égypte nassérienne, Baath syrien et irakien, Iran du Shah, Algérie de l’indépendance. Mais aucune ne parvint à résoudre, sur le fond, les problèmes qui se posaient à leur pays. La dépendance envers l’Occident, la corruption, les échecs économiques, les problèmes sociaux, les inégalités criantes entre villes et campagnes et l’absence de toute démocratie caractérisaient ces régimes, même si des tentatives de libéralisation du statut des femmes avaient eu lieu afin de permettre leur participation plus active à l’économie du pays. De tels échecs, qui avaient pris le nom de “socialisme” (Égypte, Syrie, Irak, Algérie, Soudan, Yémen du sud) ou d’occidentalisation (Iran, Turquie, Tunisie), ont rapidement suscité des oppositions religieuses, du fait de l’impossibilité de s’exprimer politiquement, principalement dans les classes moyennes.

Celles-ci avaient adhéré à ces oppositions en estimant que des pays musulmans ne pouvaient s’inspirer de l’Occident, ennemi juré de l’islam, hormis en matière de technologie. Plus encore que le nationalisme, l’islamisme politique est censé répondre aux problèmes d’identité, tant des individus que des états. Mais cela n’est possible que parce que la religion est ce par quoi se définissent d’abord ces peuples.

Seule des pays musulmans, la Turquie s’est dotée d’une constitution laïque; séparant de la sorte le politique du religieux, elle a ouvert toutes les instances aux femmes, surtout aux femmes des villes d’ailleurs, et leur a permis d’être des citoyennes à part entière. Ce faisant, cette constitution les a libérées, du moins dans ses principes, de la tutelle masculine prescrite ailleurs par les codes de la famille. Si, dans les campagnes, les mentalités n’ont pas toujours suivi l’évolution souhaitée par Atatürk et ses successeurs, il n’en demeure pas moins que du point de vue du statut des femmes la Turquie reste exemplaire. Ce qui n’empêche pas des partis islamiques d’avoir vu le jour et de gagner du terrain depuis peu. Car, comme ailleurs, les questions d’identité se posent et les réponses qu’y apportent les islamistes passent, à leurs yeux, par le recouvrement de la “personnalité turque” d’avant la laïcisation.

Aujourd’hui, face à ces mouvements extrémistes et totalitaires qui veulent imposer à l’ensemble de la population de leurs pays respectifs leurs vues dans tous les domaines, public ou privé, le débat majeur est celui de savoir quelle interprétation de l’islam adopter. Car, hormis certains partis politiques de gauche ultra-minoritaires au Maghreb et en Égypte qui souhaitent voir s’instaurer une société laïque, tous les pays de culture musulmane s’inscrivent dans le religieux. C’est qu’en islam le religieux est partout. Mais même dans ce cadre, les interprétations et les pratiques peuvent être très diverses, que l’on soit sunnite ou chiite et que l’on soit “conservateur” ou moderniste. D’ailleurs, la pratique maghrébine de l’islam n’est pas

identique à celle de l'Égypte, elle-même différente de celle de l'Arabie Saoudite, par exemple.

En revanche, dans ses fondements, l'islamisme politique ne présente pas une grande diversité quant à ses objectifs, même si certains de ses modes d'action ne sont pas identiques. Ainsi, les "frères musulmans" égyptiens s'attaquent davantage à des objectifs plus généraux – tourisme, bâtiments publics, hommes politiques ou écrivains très engagés et coptes – tandis que le FIS algérien et ses diverses fractions armées a préféré des actions de guérilla et des actions "psychologiques" à but idéologique plus qu'économique: attentats contre des écoles et des casernes, assassinat de prêtres, de religieuses, de coopérants et de techniciens étrangers, de fonctionnaires, de policiers et de militaires, de l'élite moderniste ou francophone (médecins, syndicalistes, journalistes, écrivains, enseignants, etc.) et de femmes. Mais il est à noter qu'ils se sont rarement attaqués à des membres du gouvernement algérien.

Ce qui est notable également, c'est que ce mouvement semble vouloir se situer hors du contexte national. Il existe, en effet, un islam populaire en Algérie, fait de forte dévotion et d'imbrication magico-religieuse spécifique et d'une pratique relativement souple – sauf en ce qui concerne les femmes – et caractérisée par des confréries régionales, voire villageoises, et par un maraboutisme encore très vivace dans les campagnes.

Le FIS paraît ne pas reprendre cette tradition et être davantage influencé par des pratiques étrangères, à travers la formation "politico-théologique" de beaucoup de ses membres qui ont été endoctrinés hors du pays ou "éduqués" par des brochures et tout un matériel audiovisuel envoyés d'Iran ou d'Arabie Saoudite ou par des formateurs venus du Proche Orient comme enseignants ou imams, par exemple. Ainsi, ses maquisards, depuis un an environ, enlèvent des jeunes filles et des femmes qu'ils emmènent avec eux et qu'ils "épousent" de force, leur imposant la pratique chiite du mariage temporaire appelé également mariage de jouissance car sa durée en est théoriquement limitée. À l'origine, il s'agissait pour le voyageur séparé de ses épouses de prendre femme légalement, dans le lieu où il s'établissait momentanément et avec l'accord de cette dernière. Un contrat de mariage était rédigé et un douaire versé, comme pour toute union, mais les sunnites rejettent cette pratique, la considérant comme une forme de prostitution légale dans la mesure où cette union pouvait ne durer que quelques jours. Quoi qu'il en soit, les jeunes filles ou les femmes enlevées dans la rue ou de leur foyer se voient mariées sous la contrainte à des maquisards qui les utilisent comme domestiques et esclaves sexuelles. De nombreux récits des sévices qu'elles ont subis, ou dont elles ont été les témoins, ont été publiés dans la presse algérienne, lorsque ces femmes ont pu s'échapper et ont eu le courage de témoigner. Mais bien d'autres ont été assassinées, soit parce qu'elles ont résisté, soit pour obliger les autres à se taire. Et même si des femmes ont pu s'évader, on imagine leur situation dans une société où la chasteté des femmes et la virginité des filles sont le garant de l'honneur des hommes de leur famille. De nombreux crimes d'honneur, précisément, lorsque la famille ne contraint pas la fille au suicide, n'ont pas d'autres causes.

Par ailleurs, de nombreux intégristes, algériens notamment, ont été formés dans les maquis islamistes afghans, eux-mêmes soutenus il y a peu, on le sait, par les États-Unis et reçoivent divers financements d'origine, semble-t-il, variée.

En outre, voulant imposer à toute la société algérienne l'arabisation déjà fortement développée par les gouvernements algériens successifs au nom d'une mythique unité arabe qui nie toute différence entre le Maghreb et le Machrek, tant du point de vue linguistique que des points de vue ethnique et historique, les islamistes militants refusent d'admettre l'existence d'une composante importante de la population algérienne, les Berbères, de la même façon qu'ils laissent entendre que les "francophones" seraient des traîtres à leur pays du fait même de leur francophonie (un de leurs slogans les qualifie de Parti de la France). Ajoutons enfin que les Algériens parlent l'arabe dialectal alors que c'est l'arabe classique que

les dirigeants, comme les intégristes, veulent imposer, parce qu'il serait la langue de l'ensemble du monde arabe et, pour ces derniers, la langue sainte, celle du Coran.

Enfin, ils ont introduit pour les femmes qui les ont rejoints – essentiellement des jeunes – ce que l'on appelle le “voile islamique”, véritable uniforme que l'on retrouve partout où des mouvements fondamentalistes se sont implantés mais qui ne correspond à aucune tradition vestimentaire et, concernant l'Algérie, à aucun des différents types de voiles que portent les Algériennes selon les régions auxquelles elles appartiennent.

D'une façon générale, l'islamisme politique, même importé, trouve cependant un écho, y compris parmi les femmes, parce qu'il s'implante dans des sociétés en grand désarroi: problèmes politiques, économiques, forte démographie, chômage en expansion et absence d'alternative démocratique, le tout accentué par des revendications identitaires qui incitent les populations à refuser désormais des solutions qui s'inspireraient du modèle occidental. Or, pour le moment, il semble bien que les élites démocratiques ne soient pas en mesure de proposer de réponses endogènes. Parallèlement, ces populations sont peu formées – y compris en matière religieuse –, désespérées, sans perspectives face à une classe dirigeante corrompue et brutale. La répression qui s'exerce contre les intégristes, extrêmement violente elle aussi, ne fait qu'accentuer la fracture qui s'est creusée depuis longtemps entre le gouvernement et les masses populaires. Celles-ci se laissent donc séduire par les seuls qui prétendent apporter des réponses et qui sont en général suffisamment bien organisés – et argentés – pour tenir lieu d'aide sociale, d'enseignants religieux, de projet “politique” (la société islamique, cité de Dieu sur terre) et de police des mœurs. Brandissant soit le “petit livre vert” de Khomeini, soit le Coran qu'ils affirment vouloir interpréter au pied de la lettre, ils apparaissent souvent comme un moindre mal puisqu'ils préconisent des choses malgré tout familières: le retour en arrière.

Leur conception totalitaire du pouvoir, leur refus affirmé de la démocratie – concept qui ne figure évidemment pas dans le Coran, même si certains veulent y voir quelque chose d'analogue à travers la notion de “consensus” – l'annihilation systématique et annoncée de toute opposition n'effraient qu'une minorité – les groupes “éclairés”, “modernistes” et les femmes. Nombre d'entre elles se sont battues, depuis sa promulgation (1984, pour ce qui est de l'Algérie), contre le Code de la famille (qui s'inspire, on le sait, de la loi islamique, la *charia*), tout en se proclamant croyantes. Or il est impensable pour un musulman, aussi “modéré” soit-il, de se placer en dehors de ce système. Ce n'est pas la moindre contradiction. Mais du fait même de cette remise en question, les femmes sont le symbole même de ce contre quoi s'érigent les islamistes et par conséquent leurs cibles prioritaires. Car leur terrain d'action idéologique de prédilection, ce sont les mœurs. Ces femmes, par leur contestation, dénoncent ce que les groupes intégristes considèrent comme de “bonnes” mœurs concernant les femmes: la chasteté, l'obéissance et la soumission notamment. Donc le voile obligatoire. D'où l'importance idéologique du voile, qui n'est pas un simple vêtement de protection. Car pour l'islamisme radical, il en va comme si ce survêtement symbolisait à lui seul le Coran tout entier. Et à travers cette lutte pour ou contre l'obligation de porter le voile, c'est toute une conception de la femme qui se révèle, indépendamment de tout aspect théologique.

En Iran, par exemple, le moralisme aujourd'hui s'étend jusqu'aux femmes non musulmanes, obligées dès leur descente d'avion de se couvrir les cheveux. C'est dire à quel point la question du vêtement des femmes, de leur comportement, est centrale. En la matière, il n'est plus question de la “tolérance” dont on crédite tant l'islam. Il en va de l'ordre public qui ne peut être assuré que si les femmes sont cachées, c'est-à-dire invisibles et intouchables. Là encore, on constate que tout tourne autour du contrôle sur les femmes et sur elles seules. Si les femmes sont absentes de la sphère publique, nul danger. Si elles doivent malgré tout s'y trouver, car on peut de moins en moins se passer de leur travail, elles doivent se faire le plus discrètes possible. Traditionnellement d'ailleurs, les activités féminines rémunérées et

pratiquées hors du domicile sont très mal vécues, surtout si elles ne sont pas spécifiques, du fait qu'elles dévalorisent le chef de famille censé prendre en charge totalement son (ou ses) épouse(s) et ses filles jusqu'au mariage de ces dernières. L'islamisme, dans ce domaine aussi, ne fait que renforcer prescriptions religieuses et traditions.

Signalons que dans le Coran, il n'est parlé que deux fois du voile, dans la sourate "La Lumière" (XXIV-31) et dans la sourate "Les Factions" (XXXIII-57)¹² et que la loi islamique, la *charia*, ne le mentionne pas du tout, ni les Codes de la famille, de quelque pays qu'ils soient. En outre, aucune sanction n'est prévue pour la femme qui ne se couvrirait pas, à l'inverse de nombreuses autres recommandations.

Pourtant, au-delà de ces fanatismes religieux, meurtriers bien souvent, une véritable question émerge à nouveau un siècle après les premiers écrits des penseurs égyptiens: celle de la modernité. Existe-t-elle hors de l'occidentalisation des structures et des mœurs? Y a-t-il une seule forme de modernité ou peut-on en susciter d'autres sans trahir ses traditions, ses appartenances, éventuellement sa foi? Les femmes semblent apporter à cette question une réponse inattendue. Certaines sont en effet en train d'utiliser le voile islamique et de le détourner, la plupart involontairement, de son objet: puisqu'il constitue dans leur société le symbole de leur appartenance religieuse et qu'elles le considèrent comme obligatoire, puisqu'il marque aussi le refus de l'occidentalisation, elles l'ont adopté. Mais elles lui retirent en quelque sorte sa symbolique aliénante, pour n'en retenir que le signe politique, là où aucune autre solution n'est permise. Souvent instruites, actives, appartenant aux classes moyennes, tout en se conformant à ces normes islamiques, protégées par le voile, elles sortent, étudient, enseignent, ont des activités professionnelles. Grâce au vêtement elles recouvrent un espace de liberté qui leur avait été interdit depuis des siècles. Paradoxalement, pour un certain nombre de ces femmes, elles peuvent ainsi accéder à une certaine modernité dont elles avaient été exclues jusque-là. Certes, cela ne résout pas la question de l'infériorité, affirmée par l'islam, de la femme par rapport à l'homme; mais cela permet leur présence là où traditionnellement elles n'avaient pas accès depuis près d'un millénaire: les lieux publics, parfois même les lieux de débats où pour la première fois elles peuvent, quand elles en ont le courage (et que les pressions masculines ne sont pas trop excessives) s'exprimer publiquement. Ce faisant, elles minent d'une certaine façon, qu'elles le veuillent ou non, les sociétés traditionnelles qui leur avaient imposé le silence. Leur comportement "conforme" les protège de toute critique possible, notamment celle de vouloir imiter les occidentales aux mœurs nécessairement dissolues, donc incompatibles avec l'islam. Autrement dit, il n'est pas exclu de penser que, si les hommes islamistes ne les contraignent pas à retourner dans leurs foyers et n'imposent pas la séparation totale des sexes, ce sont elles qui vont être les actrices majeures de la modernisation de leur société. Mais il y a beaucoup de "si" et l'on voit mal comment elles pourront s'imposer comme membres à part entière dans les prises de décision alors qu'elles sont toujours considérées comme inférieures, avec ou sans voile.

Par ailleurs, cela ne résout pas pour autant la question de la liberté de penser et de se comporter autrement que ce que veulent les islamistes, et donc de la liberté des femmes et des hommes qui n'ont pas la même conception de la modernité et de la place de la femme dans une société. C'est tout le problème du totalitarisme religieux qui est posé.

¹² Les autres traductions de ce verset ne précisent pas ce que le voile doit dissimuler.

Débat

Josette TRAT

Université de Paris VIII

Une chose m'a beaucoup surprise: vous avez expliqué qu'à partir de l'indépendance jusqu'en 1989 il y a une référence explicite à l'égalité des sexes dans toutes les constitutions et de ce point de vue cela a constitué un acquis fondamental. Mais, parallèlement, vous n'avez rien dit sur deux choses. D'une part, à ma connaissance, l'islam est resté religion d'état alors qu'on vient d'avoir la démonstration que, dans la définition même de cette religion, les femmes ont un statut infériorisé, quelles que soient les adaptations ultérieures. D'autre part, avant même qu'il y ait cette constitution de 1989, il y a eu ce fameux Code de la famille qui codifiait de manière encore plus explicite l'enfermement, la subordination des femmes. Quand vous faites émerger les associations féminines à partir de 1989 (cette floraison est connue), la lutte des femmes contre le Code de la famille en Algérie, on en a quand même eu des échos très directs en France et moi, en tant que rédactrice des *Cahiers du Féminisme*, j'ai été amenée à interviewer pas mal de femmes là-dessus, cela a quand même été le point de départ du renouveau de cette lutte. Elle a été très importante même si c'était dans des conditions très difficiles déjà et à ce moment-là elles avaient déjà payé un prix considérable. Là aussi j'ai été étonnée que vous n'en parliez que très à la fin de votre exposé parce que ça me semblait quand même un élément majeur de cette apparition.

Ce qui pose d'ailleurs le problème du coup de votre périodisation. Vous semblez tout faire partir de 1989; et avant, qu'en est-il?

Dernier point: la mise en parallèle de la modernité, du questionnement sur la notion même de modernité. Très souvent, on règle le problème en opposant d'un côté les intégristes archaïques, etc., et de l'autre côté les démocrates, les modernistes, etc. Précisément ces deux camps sont beaucoup plus complexes que ça. D'une part, du côté des démocrates et des modernistes, il faut préciser ce qu'il en est parce que le pouvoir algérien réclame de la modernité, etc., alors qu'ils n'ont rien à voir avec la démocratie. Du côté des intégristes, il y a toute une partie des femmes qui à la fois se revendiquent de l'islamisme, qui portent le voile et qui pour autant ne renoncent pas, sous des formes très paradoxales et contradictoires, ni à suivre des études, ni à assumer une certaine place dans l'activité professionnelle. On devrait beaucoup approfondir cette question parce que je suis persuadée que sinon on risque d'être prises dans un piège, un discours d'une simplification énorme, passer à côté de la manière dont on pourrait faire avancer la lutte.

Monique DENTAC

Collectif féministe "Ruptures"

J'ai une question à poser: Avez-vous des informations sur les différentes prises de position des femmes algériennes quant à la préparation de la 4^{ème} Conférence sur les femmes?

Le fait que le débat d'aujourd'hui soit organisé par l'ANEF, association qui regroupe des enseignantes et des chercheuses, nécessite de cerner nos postulats de départ, pour échapper à la polémique qui prend le dessus dans les réunions dès qu'on aborde la situation en Algérie et celles des femmes algériennes en particulier. Ce que nous devons retenir comme premier postulat, me semble-t-il, c'est tout d'abord qu'il existe un mouvement autonome des femmes en Algérie, tout comme il existe un mouvement autonome des femmes en France.

Même s'il est vrai que le mouvement des femmes en Algérie présente des aléas, des difficultés, avec ses moments de recul et d'avancées, il existe cependant. En effet, les 30 novembre et 1^{er} décembre 1989, s'est tenue, à Alger, la première rencontre nationale des

femmes algériennes qui adopte une plate-forme d'action¹³. Pour la première fois, elles affirment et revendiquent leur existence en tant que mouvement indépendant dans une démarche féministe. Cet acte de fondation est pour moi le postulat duquel on doit partir pour poursuivre notre débat, sinon on ne comprendrait pas pourquoi l'ANEF, association féministe, aurait engagé cette réflexion.

Le deuxième postulat vient en déduction du premier: puisqu'il existe des mouvements de femmes, féministes ou féminins, (certaines diront féminins, d'autres féministes) et que les droits des femmes sont bafoués quelque part dans le monde, il en découle nécessairement des actions de solidarité internationale de femmes et de solidarité des mouvements féministes à mener. Or, envers les femmes algériennes, il y en a déjà eu dans le passé. Je vais donc évoquer celles menées par des femmes d'associations féministes en France. Il n'est pas inutile de les relater puisqu'en tant qu'enseignantes et chercheuses, nous avons à divulguer, à promulguer, à expliciter auprès des étudiant/es ou dans des travaux de recherche ce que nous connaissons des expériences de ces mouvements.

C'est à partir de 1977, lors de la première rencontre internationale des mouvements de femmes qui s'est tenue à la faculté de Vincennes, que s'opère un tournant sur le contenu de nos solidarités. Des femmes féministes de différents pays ont exposé leurs revendications, tout en insistant sur la volonté de les inscrire dans des situations culturelles et historiques différentes des nôtres. Je me souviens de l'intervention de Awa Thiam (féministe sénégalaise): "Écoutez, disait-elle, ce n'est pas parce que pour le moment nous ne revendiquons pas le droit d'affirmer notre lesbianisme, ce n'est pas parce que nous ne luttons pas contre la polygamie que nous ne sommes pas féministes. Notre lutte pour l'abolition des mutilations sexuelles sur les petites filles africaines, nous pensons, nous, qu'elle est très féministe". Ce discours fut décisif pour bon nombre d'entre nous, face à l'évidence d'une réalité quotidienne très éloignée. De plus, Awa Thiam situait son questionnement dans la perspective d'un mouvement de femmes autonome en constitution en Afrique, nous demandant de nous positionner et d'être solidaires de leurs luttes.

Plus tard, une autre situation a fait évoluer le contenu de nos actions de solidarité au cours de la période des luttes des immigrés en France pour obtenir le regroupement familial. En effet, des associations d'immigrés, constatant leur présence continue dans le pays d'accueil, demandaient à l'État français la possibilité de faire venir leur famille. Cette revendication une fois aboutie, de nouveaux problèmes ont surgi qui nous ont été posés par des femmes algériennes, marocaines, tunisiennes ou africaines (ces dernières en moins grand nombre cependant) nous révélant une condition inconnue. Parallèlement, des contacts établis entre des collectifs de la Maison des femmes avec des jeunes filles de "la seconde génération", nous apprenaient que la présence en France des femmes venues dans le cadre du regroupement familial ne leur donnait pas les mêmes droits que ceux des femmes françaises: pas de possibilité d'avorter dans les mêmes conditions notamment, puisqu'elles dépendaient du statut d'immigré du père, du mari ou du frère. "Nous n'avons pas de droits en propre", nous disaient-elles, "et notre existence est niée". Des associations se sont alors mobilisées pour dénoncer l'état de non-droit fait aux femmes immigrées. C'est à la suite de ces luttes que certains droits existent pour elles aujourd'hui, mais tous ne sont pas acquis, loin de là. Sur ce plan, il y a encore beaucoup à faire.

Nous pouvons conclure, à partir de ces exemples, qu'il a existé à une petite échelle des actions de solidarité de femmes féministes françaises. Rien d'étonnant alors qu'en 1989 des associations de femmes algériennes aient demandé à ces mêmes militantes françaises (qu'elles connaissaient depuis ces actions de solidarité) de venir les renforcer, les soutenir, lors de la grande manifestation qu'elles ont organisée à Alger en mars 1989 contre le Code de la

¹³ Cf. plate-forme en annexe.

famille. Je me suis rendue en Algérie avec d'autres femmes françaises pour y participer et depuis les contacts du Collectif féministe "Ruptures" n'ont fait que se renforcer. Lorsqu'elles furent l'objet d'attaques des intégristes, elles nous ont demandé de faire connaître leur situation. C'est au cours du colloque "Folie au féminin", qui s'est tenu en octobre 1993 à Alger, qu'Elisabeth Zucker a eu les premiers contacts et m'en a informée à son retour. Puis, j'ai rencontré des femmes d'associations en Algérie de passage à Paris. À leur demande, nous avons constitué le RISFA, Réseau International de Solidarité avec les Femmes Algériennes, dont la structure a été promulguée en novembre 1993 et qui est apparu de façon organisée lors d'une manifestation de soutien aux femmes algériennes luttant contre l'intégrisme en mars 1994 au Parvis des Droits de l'Homme. Si ce Réseau a pu exister, c'est parce qu'antérieurement un travail de solidarité s'était approfondi et développé depuis plusieurs années.

C'est pourquoi je me demande si la question: "Pourquoi l'unité des associations de femmes en Algérie bloque tant?" est la bonne question à se poser parce que, de toutes façons, la situation est ce qu'elle est pour le moment. Il serait préférable de réfléchir aux limites rencontrées par ces mouvements dans la situation actuelle, plutôt que de se dire "pourquoi l'unité est-elle impossible?" car, sur ce point, nous avons des éléments de réponse.

Quels sont-ils? Le poids du passé colonial, la forme d'organisation prise au cours de la lutte de libération nationale avec un front unique, puis le choix de maintenir à l'indépendance le FLN comme parti unique et l'islam comme religion d'État. Ces éléments ont pesé sur la possibilité qu'existe une vie réellement démocratique dans ce pays. Nous pouvons y ajouter pour la période récente les divergences politiques des partis qui se répercutent dans les associations de femmes en Algérie (ressemblance assez frappante avec ce qu'a connu le mouvement féministe français à une époque). C'est la raison pour laquelle il me semble superflu de s'attarder sur le "pourquoi?". Il serait préférable de mettre en évidence les causes des limites rencontrées par le Mouvement des femmes en Algérie pour voir comment les dépasser.

Être capable de s'unifier nécessite de débattre comme nous l'avons fait pendant les réunions de préparation du Forum des ONG (Organisations Non-Gouvernementales) pour la 4^{ème} Conférence Mondiale. Des femmes maghrébines et d'autres, vivant dans des pays sous lois islamiques, ont souligné que si les femmes sont la cible de l'intégrisme dans les pays musulmans, elles le sont aussi de tous les intégrismes dans le monde qui représentent à l'heure actuelle le danger le plus grand de remise en cause des droits des femmes internationalement.

À la question "Pourquoi sont-elles la cible des intégrismes aujourd'hui de cette manière-là?" elles répondent: "Parce que les femmes sont l'enjeu de la modernité". Qu'est-ce que la modernité et comment agit-elle sur la démocratie? Cette approche a été beaucoup discutée aux Forum des ONG de l'ECE de Vienne (octobre 1994) et de New York (mars 1995) en la resituant dans la période de restructuration actuelle du marché mondial, suite à la chute des blocs qui a entraîné la crise des idéologies. Quel est l'enjeu de cette restructuration du marché mondial? Des analyses ont mis en parallèle la période de l'inquisition au Moyen-Âge en Europe avec les crimes des intégristes exercés sur les femmes vivant dans des pays sous loi islamique aujourd'hui. Pourquoi?

Parce qu'en Europe la période des croisades a permis la maîtrise des comptoirs marchands d'Orient et du Moyen-Orient. Au cours de cette période, l'Inquisition a joué un rôle dans la constitution du capitalisme marchand; plus de quatre millions de femmes ont été brûlées comme "sorcières" avec le soutien de l'Église catholique. Elles avancent que les buts du fanatisme islamique, organisé à partir de l'Iran, est d'exercer leur hégémonie sur cette nouvelle recomposition du monde dont le contexte d'entrée dans la modernité fait des femmes un enjeu.

Ces analyses ne concernent pas seulement les femmes des pays musulmans qui sont la cible privilégiée des intégristes aujourd'hui. Sur le plan des solidarités – question que nous débattons ici – cela a des implications d'organisation immédiates: les mouvements féministes, aujourd'hui, et internationalement, seront-ils à même de dépasser leurs divisions pour répondre par des actes de solidarités analysés et organisés? Cela suppose des stratégies à définir pour déjouer la main-mise des intégrismes sur les femmes et leurs sociétés. Ce sera l'objet des débats lors de la 4^{ème} Conférence mondiale sur les droits des femmes qui se tiendra à Pékin en août-septembre prochains.

Liliane KANDEC

Université Paris VII

Il est évident qu'on ne peut pas soutenir sérieusement l'idée que les groupes intégristes sont de purs fossiles, des réminiscences d'une situation archaïque qui ne pourraient que s'évanouir par le fait du temps. On voit bien que ce n'est pas de cela qu'il est question. Ce sont des groupes qui sont dans la modernité. On l'a vu pour la première fois très clairement en Iran au moment où Khomeini, encore en exil, jouait admirablement bien de la modernité technique: l'utilisation des cassettes son en 1977-78 en Iran a montré que l'intégrisme s'accommodait parfaitement bien d'une certaine forme de la modernité. Ce n'est pas nouveau. Les nazis, dans les années trente, étaient parfaitement intégrés à la modernité, même si leur discours avait l'air un peu rétro sur certains points. L'erreur des démocraties a été de ne pas le comprendre. Je ne dis pas du tout que les groupes intégristes sont des nazis mais je pense que le parallèle par rapport à la situation des femmes est extrêmement important en ce sens qu'il y a eu une extraordinaire intégration des femmes dans les structures du parti nazi, y compris des groupes féminins et, à la limite, féministes. Avec exactement le même type de problématique: on aurait tort de penser que ces femmes se battaient contre les femmes, elles se battaient pour obtenir un certain nombre d'avantages précis. D'ailleurs un grand nombre d'entre elles ne rentraient évidemment pas à la maison, même si elles cherchaient à y renvoyer les autres, elles étaient actives, elles étaient dynamiques. Le livre de Claudia Koonz¹⁴ est très clair là-dessus. Il y avait un mouvement moderne de femmes nazies qui a soutenu le 3^{ème} Reich (on sait le prix que ça a coûté pour toutes les femmes qui n'étaient pas dans les groupes racialement ou politiquement reconnus) et on voit bien qu'il y a un mouvement de femmes qui soutient le FIS, que ce ne sont ni des idiots ni des vieilles femmes ni des fossiles, qui s'opposent probablement à la violence du FIS, qui ont un certain degré d'autonomie. La question est de savoir à quel prix. Si on peut être d'accord sur le fait qu'en effet il y a des femmes qui militent à l'intérieur du FIS. Il faut se demander ce que ça coûte à l'ensemble de la population et à un certain nombre d'autres groupes.

Le théoricien que l'on nous a cité qui est tellement partisan de l'égalité des hommes et des femmes dans la "complémentarité" a tenu le discours que tient une bonne partie du gouvernement actuel ici en France aujourd'hui, mais celui que tiennent depuis longtemps de larges franges du Mouvement de Libération des Femmes. Le discours de la complémentarité, de la spécificité et du fait qu'il faut libérer les femmes tout en leur permettant d'épanouir leur part féminine est celui d'un large morceau du Mouvement des Femmes. Cela nous interpelle beaucoup.

Juliette MIGNES

Les femmes ont participé largement, et de multiples façons, à la guerre de libération nationale. Il y avait aussi des femmes dans les maquis, mais je crois qu'il est quand même intéressant de préciser que, dans la plupart des cas, ces femmes étaient admises parce qu'elles

¹⁴ *Les mères-patrie du III^{ème} Reich*. 1989. Paris: Lieu Commun.

étaient perçues, non pas comme des femmes, dans leur complexité, dans leur totalité, souvent comme des sœurs, c'est-à-dire totalement intouchables. Et, en tant que sœurs, elles ne sont plus femmes. Elles perdent momentanément leur sexe. Autrement dit, c'est un peu comme pour les femmes ménopausées qui sont autorisées à ne plus porter le voile, elles deviennent asexuées et par conséquent elles peuvent agir.

Djamila AMRANE

J'ai insisté sur l'affirmation de l'égalité des sexes dans les trois constitutions algériennes de 1963, 1976 et 1989.

Il me semble que la participation de ces combattantes à la guerre, dans une société où la mixité n'existait pas, où les femmes étaient exclues du monde extérieur, pouvait donner espoir et démontrer que maintenant, alors que les Algériennes existent vraiment dans les espaces publics, il était impossible de retourner à un enfermement tel que veulent l'imposer les intégristes.

À l'indépendance, les problèmes de la laïcité et du statut de l'islam, du multipartisme et du parti unique ont été posés et les discussions ont été très vives. Les "choix" ont été imposés par la plus forte des tendances en présence.

Dès 1962, Mustapha Lachevaf s'opposait à l'instauration de l'islam comme religion d'État pour deux raisons, expliquait-il:

“Premièrement, l'islam porte en lui le poids des valeurs propres à une civilisation rurale archaïque et son intégration à l'idéologie politique peut servir de frein à la modernisation du pays. Deuxièmement, les forces conservatrices vont s'appuyer sur la religion pour perpétuer des mœurs rétrogrades en ce qui concerne la famille, la condition féminine et les rapports dans la société”.

Il est certain que dès qu'une religion, et pas uniquement l'islam, est religion d'état, c'est un frein et c'est valable peut-être encore plus pour l'islam qui revendique l'application de la loi religieuse.

Le Code de la famille a été lui aussi l'objet de nombreuses discussions. Depuis 1963, il y a eu au minimum huit projets de Code de la famille. Mais aucun projet n'a pu réunir de consensus. En 1981, un projet rétrograde par rapport à la société algérienne existante a déclenché un mouvement de protestation de femmes, initié par les anciennes combattantes. Elles se sont réunies la première fois à une centaine dans la Maison du Peuple avec la protection du service d'ordre du syndicat (la mouvance syndicaliste est très puissante). Elles ont rédigé une pétition qu'elles ont déposée à la présidence. Elles ont été suivies notamment par des étudiantes, des travailleuses, des universitaires, de nombreux démocrates hommes et cet avant-projet a été retiré. Mais en 1984 la situation était différente. Le Code de la famille est une concession aux intégristes par le pouvoir. Il est encore plus rétrograde que celui de 1981. Ce Code de la famille est à l'origine de la création des associations féministes (la première association date de 1985). Mais il ne correspond ni à la société algérienne, ni à ses traditions. L'avenir de ce code est lié à l'avenir de l'Algérie. Si l'Algérie évolue vers un système démocratique, il va disparaître. Si les islamistes prennent le pouvoir il sera maintenu. Mais il y a un décalage entre cette juridiction et la société algérienne.

Juliette MOUNCES

Au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, quand se sont constitués des comités de gestion, en particulier grâce aux syndicats, des femmes ont été élues présidentes de comité de gestion. Il y avait, à cette époque-là encore, un flou suffisamment grand dans la législation pour permettre aux femmes de s'exprimer et d'avoir des postes de décision relativement importants, certes pas au sommet du pouvoir, mais à la base en tous cas. Tout ça a fait marche

arrière avec le Code de la famille. On peut dire qu'une bonne partie de la société algérienne est en avance par rapport à la législation.

Zineb GUERROUDJ

Si le Code de la famille a bénéficié d'un éclairage prépondérant, il n'empêche que les associations féminines ont mené aussi d'autres luttes qui ont pris en charge d'autres aspects que le Code de la famille. Mais, en même temps, le Code de la famille reste le fil d'Ariane des luttes fondamentales des associations féminines. Je rappelle ce que j'ai dit tout à l'heure. La première phase est significative, au moins à travers ses slogans. Le premier mot d'ordre était "lutte contre l'intolérance et pour la citoyenneté des femmes", qui avait comme référence la Constitution contre le Code de la famille. Deuxième phase: droit à la vie et à la citoyenneté. Il était encore question de lutter contre le Code de la famille mais il était question aussi d'affirmer le droit à la vie. Dans la troisième phase, qui est en train de se mettre en place à l'heure actuelle, il est question aussi d'égalité entre hommes et femmes et d'instauration de la démocratie.

La situation est complexe et il y a des contradictions au sein même du système juridique entre la Constitution et le Code de la famille, sur lesquelles embraye un autre décalage, un autre type de décalage entre ces textes et les mentalités et les pratiques. S'il y a eu effectivement un mouvement dans le sens du progrès de la situation des femmes, dirigé par le haut, et qui s'est traduit dans les faits par une accession des femmes à l'espace public à travers la scolarisation, l'accès à l'emploi, l'accès à la contraception, l'expérience de la mixité dans les campus et dans les écoles, il n'empêche qu'à l'heure actuelle, le plus important pour les femmes c'est cette revendication du droit à la vie et ce projet de société, à fonctionnement démocratique, où serait reconnue l'égalité en droit entre hommes et femmes, c'est-à-dire une citoyenneté effective des femmes.

Juliette MENCES

Je m'aperçois qu'aucune d'entre vous n'a parlé de laïcité.

Djamila AMRANE

Le Code de la famille est une concession aux islamistes et le rapprochement que faisait Liliane avec les mouvements nazis est juste. Le pouvoir cède sur ce qu'il juge secondaire, sur les maillons faibles, c'est-à-dire les femmes, l'enseignement, la culture et il se réserve l'économie, la défense. La séparation de la religion et du pouvoir est une solution proposée par de nombreux intellectuels dans les pays musulmans. Mais les intellectuels sont une avant-garde minoritaire qui s'exprime dans des ouvrages lus par une minorité et ils n'ont aucun pouvoir de décision, ni au niveau gouvernemental, ni au niveau religieux. Par contre les ulémas ou les théologiens qui interviennent dans les mosquées touchent la masse des croyants et exercent une forte pression.

Zineb GUERROUDJ

Et d'ailleurs, même les associations féminines ne sont pas homogènes de ce point de vue et on l'a bien vu, même si maintenant on en parle moins. Au moment des prises de position par rapport au Code de la famille, il y avait des associations qui demandaient l'abrogation du Code de la famille, abrogation nécessaire en vue d'un état laïc ou seraient mises en place des lois civiles qui remplaceraient le Code de la famille. Parallèlement existaient aussi, et existent, des associations féminines qui se positionnaient par rapport au Code de la famille en termes d'amendements du Code, notamment l'un des collectifs de moudjahidates qui se sont mis en place et qui fondaient leur prise de position à la fois sur la

Constitution et sur ce qu'elles considéraient comme un islam de progrès. Il y en avait aussi qui se référaient aux valeurs arabo-islamiques.

Françoise DUROUX

Université Paris VIII

On a l'impression que l'islam, religion d'état, ça ne voulait rien dire avant qu'il n'y ait cette introduction du Code de la famille qui introduit très concrètement et pratiquement tout un pan d'islamisme dans la loi. Avant, ça se traduisait comment que l'islam soit religion d'état?

Djamila AMRANE

Faire de l'islam la religion d'état, était une option politique qui confortait une idéologie d'arabo-islamisme. Le peuple algérien était arabe, à l'exclusion de toute autre composante et musulman également, à l'exclusion de toute autre possibilité. L'islam a été introduit comme religion d'état mais effectivement, du point de vue juridique il n'y avait pas beaucoup d'implications. Par contre, cela permettait au pouvoir d'avoir un islam d'état qu'il espérait pouvoir contrôler. Les imams étaient des fonctionnaires nommés par l'Etat, surveillés. La situation était complexe avec aussi un islam populaire qui a continué à vivre (appuyé sur le maraboutisme et les confréries religieuses) et un courant islamiste puissant. L'islam d'état a instauré l'instruction religieuse dans les écoles. Cet enseignement religieux a vite été récupéré par les islamistes qui ont exigé son extension dans le secondaire puis dans les universités. De même, rapidement, les sermons religieux dans les mosquées ont échappé au contrôle de l'État. Au départ le pouvoir a composé avec les islamistes contre une gauche qui apparaissait gênante, puis il leur a fait des concessions et a même envisagé une alliance avec eux pour se maintenir au pouvoir. Ensuite il y a un balancement entre les concessions et la répression ce qui donne une situation extrêmement complexe. Pour le pouvoir comme pour les islamistes la religion est d'abord un enjeu politique.

Nina parle d'associations féminines qui militent pour un aménagement du Code dans le sens d'une ouverture de l'islam. Il est vrai que l'islam, au moment de la révélation du Coran, était progressiste. Germaine Tillon disait que c'était la législation la plus révolutionnaire, la plus féministe de son époque. Mais la *charia* est le résultat d'une interprétation humaine des prescriptions coraniques par les juristes musulmans du VIII^{ème} au IX^{ème} siècle. Ces juristes, hommes de leur époque, ont rétabli le patriarcat qu'une application stricte du Coran risquait d'ébranler. Invoquant l'aspect progressiste du Coran, de nombreux musulmans et musulmanes réclament une ouverture de l'islam au modernisme et considèrent en particulier que l'émancipation de la femme peut et doit se faire à partir du texte coranique. À l'opposé, les intégristes militent pour une application stricte de la *charia*, telle qu'elle fut élaborée il y a plus de dix siècles, essentiellement en ce qui concerne le droit privé, donc le statut de la femme. Pourtant, les régimes islamistes, qui appliquent la *charia* en droit privé acceptent tous en droit public et international les modifications nécessaires pour inclure leur pays dans le processus de développement économique contemporain.

Juliette MIGNES

Il y a effectivement la tendance *ichtihad*, c'est-à-dire le progrès, etc. Mais il y a aussi une tendance qui considère comme un blasphème toute innovation. Il y a ces deux courants également au sein même de l'islam, qui s'entrebattent idéologiquement et physiquement.

Jatima LOUNJS

étudiante

Il me semble qu'il y a quelque chose de très important dans la constitution algérienne, où il est dit l'islam est religion d'état et l'arabe est la langue officielle. On ne peut pas les dissocier et c'est une justification de l'islamisation de l'Algérie parce qu'on doit imposer l'arabe. C'est une manière de justifier l'arabisation que d'instaurer un islam. Au départ c'était comme ça. Ensuite il y a eu le Code de la famille qui est intervenu et qui a chamboulé beaucoup de choses.

Djamila AMRANE

C'est ce que je voulais dire quand je parlais d'arabo-islamisme. C'est tout un ensemble.

Zineb GUERROUDJ

En ce qui concerne la question relative à la participation des associations féminines pour Pékin, je n'ai pas beaucoup d'informations. Quoi qu'il en soit, en 1994, les associations féminines avec lesquelles je travaillais ont préparé notre participation à Pékin. Il y a eu mise en place d'un réseau d'ONGs qui travaillaient parallèlement au Comité national pour Pékin. Le réseau *Fellah* a alors été mis en place qui devait préparer, promouvoir et suivre les différentes activités pour Pékin. Les camarades ont d'ailleurs participé à la réunion régionale de Dakar mais je ne peux pas vous en dire plus. Notre démarche, à travers le réseau *Fellah*, c'était de mettre en avant la violence contre les femmes, dont le Code de la famille qui est une forme de violence exercée à rencontre des femmes, un élément à côté de la violence intégriste.

Monique DENTAC

Le réseau *Fellah* a fait une contribution très intéressante à la conférence africaine des ONGs que nous avons publiée dans un des numéros du bulletin du réseau Femmes-Ruptures dans son intégralité. Du point de vue des tactiques et des stratégies, y a-t-il des choses qui se dessinent? La complexité de la situation nouvelle à laquelle sont confrontées les femmes dans les associations ONG dans le monde, on l'a bien vu dans les conférences des différentes régions, c'est qu'il y a tout et son contraire. Il y avait à la fois les femmes qui venaient, refusant le voile, posant le problème de l'intégrisme comme l'une des violences fondamentales aujourd'hui à combattre dans le monde et puis il y avait les autres qui venaient en disant, "Non, nous sommes contre l'avortement", les femmes polonaises notamment; les femmes iraniennes venaient dire qu'elles étaient pour le voile, etc. Donc, des choses se dessinent-elles du point de vue de ce qui va se passer à Pékin puisque la plate-forme en préparation (le texte sorti de New York sera discuté à Pékin) donne un certain nombre d'axes, notamment sur les intégrismes dans le monde?

Josette TRAT

Une remarque sur les différents types d'associations. Les femmes aujourd'hui sont un enjeu politique pour tout le monde, pour toutes les forces. Dans la description qui a été faite de la vie associative, on n'a pas vu quelle était la manière dont le pouvoir intervenait sur cette question. J'ai l'impression qu'il n'est pas du tout inactif ni neutre. Le pouvoir algérien aujourd'hui se sert aussi des femmes. De quelle manière? Sous quelle forme?

Pouvez-vous préciser ce que veut dire le droit à la vie? J'ai l'impression que derrière cette notion il y a des options, des projets très diversifiés (j'ai l'impression aussi que le pouvoir algérien se sert très largement de ce discours). Comment les associations se situent-elles? Toutes les associations ont-elles ce discours?

Zineb GUEROUDJ

L'expression "droit à la vie" n'a pas du tout la même acception qu'elle pourrait avoir ici. Cela n'a rien à voir avec les mouvements contre l'avortement qui se déroulent dans le champ européen ou occidental. Le droit à la vie c'est parce qu'on tue, au quotidien, des femmes mais aussi des hommes, des enfants, en Algérie. C'est à ce niveau-là, c'est le niveau élémentaire.

Djamila AMRANE

Pour répondre à la question de Juliette sur les femmes perçues comme sœurs et non comme femmes. Je n'y avais pas pensé. Ce qui est certain, c'est que dans les maquis régnait un respect mutuel signalé par tous les anciens militants. Les critiques que l'on entend à l'heure actuelle se réfèrent à l'époque actuelle et au mode de vie européen. Certains imaginent mal le puritanisme qui existait dans l'Algérie des années cinquante. Les maquisards qui vivaient la dure vie des maquis, seules ou à deux au milieu de maquisards, les résistantes qui ont fait partie de cellules mixtes de guérilleros urbains confinés dans une pièce 24 heures sur 24 ou tassés les uns contre les autres dans des caches minuscules lors des descentes de police, toutes évoquent l'estime et la "fraternité" qui les unissaient à leurs "frères" de lutte. "Frères" et "sœurs", ce vocabulaire semble maintenant désuet, mais n'oubliez pas "liberté, égalité, fraternité". Fraternité c'est le même terme. C'est le vocabulaire d'une certaine époque.

J'ai essayé de prouver qu'il y avait une vraie mixité, un respect et une estime mutuelle réelle. J'avais enquêté sur 59 maquisards. Sur ces 59, sept se sont mariées au maquis, mariages acceptés par les autorités locales du maquis. Des tracts des bureaux psychologiques français ont essayé de créer un problème. Ils envoyaient des tracts en disant: "Vos responsables vivent dans des palaces à l'étranger, vos chefs des maquis se marient et vous, on vous supprime les permissions". Les maquisards avaient des permissions, mais la lutte devenant plus intensive, les permissions avaient été supprimées dans de nombreuses régions. En réalité, ce n'était même pas les chefs maquisards qui se mariaient, c'était plutôt des étudiants qui travaillaient souvent ensemble dans les secteurs sanitaires. 39 se sont mariées après l'indépendance et elles se sont toutes mariées avec des anciens militants sauf huit. Cinq sont restées célibataires, proportion élevée par rapport à la moyenne nationale. Pour un combattant, se marier avec une combattante est la meilleure preuve de la reconnaissance de son engagement et de leur estime mutuelle. L'une d'entre vous vient d'affirmer qu'à l'indépendance les femmes "avaient été renvoyées à la maison", citant Djamila Bouhired et Djamila Boupacha. Il n'y a pas eu de volonté gouvernementale d'exclure les femmes de la vie publique. Mais les combattantes, comme les combattants survivants, étaient épuisées physiquement et moralement par ces sept années et demie de guerre et aspiraient à retrouver la quiétude de la vie familiale. Mis à part une minorité, les anciens militants et militantes de l'intérieur n'ont pas eu de rôle politique déterminant après guerre. Djamila Bouhired est devenue chef d'entreprise et a une vie très active mais sans activités politiques. Djamila Boupacha a choisi d'être femme au foyer tout en ayant des activités politiques.

Nadia AGSOUS

étudiante

Les femmes algériennes ont joué un rôle dans la guerre d'Algérie mais, à mon avis, elles n'ont pas participé, elles ont juste contribué, tout simplement parce que les femmes étaient d'abord sous le contrôle des hommes, les exécutantes des ordres des hommes et les femmes algériennes dans les maquis étaient dirigées essentiellement vers des tâches traditionnelles: elles étaient infirmières, elles s'occupaient du refuge, les femmes dans les campagnes faisaient la cuisine, préparaient le pain, faisaient de la couture, etc. Il est donc plus

juste de parler de contribution que de participation. Aujourd'hui, dans les livres d'histoire, les femmes algériennes ne sont pas décrites comme des actrices mais plutôt comme des sujets.

Je ne peux pas parler de l'islam comme d'une religion tolérante du moment que cette religion met l'accent sur les inégalités entre les sexes et je ne l'accepte pas. Il est dit clairement que les hommes ont prééminence sur les femmes.

On a tendance à dire que le Code de la famille est une concession que le pouvoir a faite aux islamistes, aux intégristes. Cela implique que le pouvoir n'est pas intégriste, qu'il est plus tolérant. Pour moi, le pouvoir lui-même a toujours été conservateur et patriarcal et ça a commencé déjà pendant la guerre d'Algérie. Le meilleur exemple que je puisse donner est le renvoi des femmes dans le giron maternel après qu'elles aient apporté une contribution à la guerre.

Il me semble qu'il y a en Algérie aujourd'hui un affrontement entre les groupes armés islamistes et le régime militarisé, l'armée. Cet affrontement est central (et ce n'est pas le seul pays dans ce cas). Il me semble que dans cette situation la question des femmes a disparu. Et j'ai l'impression de voir une division dans le mouvement des femmes entre une tendance éradicatrice qui désigne comme seul ennemi les intégristes islamistes et s'appuie sur le pouvoir parce qu'il a les moyens matériels (l'armée) pour éradiquer ces islamistes et les réconciliatrices qui prônent le dialogue parce que le dialogue permettra d'arrêter le sang et c'est ça l'important.

Table ronde

Brigitte L'HOMOND

CNRS, Lyon

Introduction

Cette seconde partie de la journée est consacrée à une table ronde avec les représentantes d'associations: Aïcha Touati pour Puri-Elles-Algérie, Brigitte Bardet et Fatima Lalem pour le Réseau International de Solidarité avec les Femmes en Algérie. Je vous demanderai d'excuser l'absence de Caroline Brac de la Perrière qui devait venir au nom de l'association Femmes sous Lois Musulmanes et qui, pour des raisons de santé, ne peut pas être là.¹⁵

Avant de céder la parole à Pluri-Elles-Algérie et au RISFA, j'aimerais vous présenter nos excuses pour le fait que cette journée de l'ANEF ait lieu, après des changements successifs de dates, en même temps que la journée de la *Gay Pride*. Il y a à l'heure actuelle une grande manifestation dans les rues de Paris à laquelle, je suis sûre, un certain nombre d'entre nous seraient allées s'il n'y avait pas eu cette journée. Néanmoins nous sommes là.

Nous voulons insister, lors de cette table ronde, sur l'analyse de la situation algérienne actuelle ainsi que les modes de solidarité que développent les associations, ou qu'elles souhaiteraient voir développer par d'autres groupes.

¹⁵ Voir, en annexe, le texte présentant le réseau Femmes sous Lois Musulmanes

Pluri-Elles-Algérie

Le Collectif International de Solidarité avec les Femmes Algériennes pour la Démocratie et la Paix Civile s'est créé en mars 1994 à l'initiative d'une association de femmes immigrées, les Nanas Beurs, des membres de l'association APEL (Association Pour l'Égalité devant la Loi), et deux militantes algériennes réfugiées récemment en France. À ce collectif se sont jointes d'autres associations, entre autres Elles Sont Pour, Les Cahiers du Féminisme, Nouvelles Questions Féministes, Dialogues de Femmes, l'Alliance des Femmes pour la Démocratie, ainsi que des associations pour la défense des droits de l'homme telles que la section femmes de la Ligue des Droits de l'Homme, SOS-Racisme, Médecins du monde, Groupes-Femmes Arabes de Genève, etc.

Mars 1994 est une période assez particulière qui va avoir un effet sur le fondement même de cette association, l'analyse sur laquelle elle s'est constituée, et ensuite sur son évolution. Pour l'association, comme pour d'autres associations de solidarité en France ou en Europe, le premier problème, au-delà d'une déclaration de principes, d'une solidarité effective et concrète, était de prendre en charge un certain nombre de tâches basées sur le fameux triangle "séjour (= papiers) – logement – travail". Le collectif a pu faire avancer un certain nombre de points auprès des autorités françaises en ce qui concerne l'hébergement, le logement et l'accompagnement des personnes. Un réseau s'est donc constitué avec d'autres associations qui ont également pris en charge ce type de tâches, en dehors des associations féminines avec le CISIA, la Cimade, etc.

Le deuxième problème était: envers qui manifester sa solidarité? En dehors d'une solidarité concrète, s'imposait à nous une solidarité d'ordre politique. Nous avons alors fait de la défense des droits de l'homme (et des droits de la femme évidemment) l'axe principal de cette solidarité.

Ce printemps 1994 en Algérie est marqué par une multiplicité d'assassinats avec une férocité sans égale dont les victimes sont des intellectuels, des journalistes, des femmes et aussi de simples citoyens anonymes. Le printemps 1994 est aussi une situation politique particulière qui est d'ailleurs en train de se reproduire actuellement (depuis à peu près un mois) une situation marquée à nouveau sur le plan politique par une instrumentalisation des mouvements sociaux de la part du pouvoir, un pouvoir en mal de légitimité, à la recherche de relais au sein de la société.

Rappelons que depuis plus de trois ans, depuis l'interruption du processus électoral en janvier 1992, deux thèses s'affrontent, celle des partisans de l'éradication et de la solution répressive et celle des partisans du dialogue qui prônent une solution politique à la crise. Ces divergences, qui trouvent un écho au sein de la société, existent d'abord au sein de l'armée qui est le détenteur réel du pouvoir. La violence qui déchire l'Algérie depuis plus de trois ans est le résultat d'un affrontement entre un pouvoir caractérisé par un déficit de légitimité politique, qui veut se maintenir et une opposition islamiste armée qui veut conquérir tout le pouvoir. Entre ces deux camps qui s'affrontent la population est prise en otage et subit la stratégie de la terreur de la part des deux camps. Dans ce climat d'affrontement, les femmes, auparavant enjeu, ou plus exactement otages des enjeux politiques et idéologiques, deviennent butin de guerre même si, à certaines périodes de l'histoire, elles se sont imposées comme sujets politiques. Elles sont devenues butin de guerre pour les uns comme pour les autres. La symbolique politique du vêtement, comme au temps de la guerre de libération, se réactive. Aux menaces des islamistes d'assassiner toutes celles qui ne portent pas le *hijeb*, répond, en mars 1994, un communiqué de l'OJAL (Organisation des Jeunes Algériens Libres), en fait des groupes armés de la sécurité militaire, qui publie un communiqué dans *El Watan*, le

quotidien le plus lu en Algérie, en date du 20 mars 1994, où ils disent ceci: “L’Organisation des Jeunes Algériens Libres met en garde la horde terroriste contre d’éventuelles agressions de femmes algériennes patriotes ou contre une quelconque atteinte aux libertés constitutionnelles des femmes. Si par malheur une femme est agressée à cause du non-port du tchador, l’OJAL promet sa vengeance par la liquidation pure et simple de vingt femmes portant le hijeb et celle de vingt barbus intégristes. “Ce groupe armé, lui aussi, est à l’origine de pas mal d’assassinats de femmes, puisqu’ils ont concrétisé leurs menaces. À cette période de mars 1994, deux jeunes lycéennes portant le *hijeb* dans la localité de Boudouaou (*wilaya* de Boumerdès) ont été assassinées en même temps que d’autres qui ne portaient pas le tchador.

Les manifestations de solidarité qui se sont exprimées en France ne retiennent comme seules victimes de cette guerre que celles dont sont responsables les terroristes islamistes alors qu’un silence complice est partagé, en ce qui concerne les exactions du pouvoir lui-même, c’est-à-dire de l’armée et de toutes les forces de sécurité, du fait, selon certains “démocrates”, que la fin justifie les moyens. Rien n’est dit, par exemple, sur les camps d’internement du Sud, sur les arrestations arbitraires, sur les exécutions sommaires, sur les emprisonnements extrajudiciaires, sur la systématisation de la torture dans les prisons et dans les commissariats de police, des tortures ignobles où sont recensés des actes de sodomisation, de castration, etc., les actes de représailles contre la population civile, contre les jeunes dans les quartiers populaires, dans les villages que l’armée ratisse comme au temps de la période coloniale. Or, la défense des droits de l’homme ne se divise pas. Soutenir la répression, comme le font certains “démocrates” ou certaines femmes ou certaines associations féminines depuis 1992, depuis la constitution du CNSA (Comité National de Sauvegarde pour l’Algérie), c’était, pour nous, hypothéquer tout l’avenir du mouvement démocratique et en particulier l’avenir du mouvement féminin.

C’est pourquoi, dès sa création, le Collectif a tenu à mettre en garde contre une lecture primaire, ou première, de la situation algérienne et particulièrement celle des femmes. Nous avons tenu à faire preuve de lucidité et de vigilance par rapport à ce qui se passe. On nous demande de choisir entre la lèpre et le choléra: ce pouvoir serait simplement corrompu tandis que les islamistes sont assassins et c’est une manière aussi de justifier les actes d’assassinat par le pouvoir lui-même. Qu’avons-nous en face en réalité? Nous avons un mouvement social des plus radicaux dans l’histoire de l’Algérie, mais qui est instrumentalisé et dévoyé: ce sont les islamistes. Et de l’autre côté, nous avons une dictature militaire qui ne dit pas son nom et prête à tout, à éradiquer la majorité du peuple algérien, femmes y compris, pour empêcher toute expérience démocratique. Je reprends la phrase de Mohammed Harbi (historien) quand il dit: “Dans le monde les États ont leur armée, l’armée algérienne a son État”. Cette phrase résume bien l’état de non-droit qui existe en Algérie, je crois que c’est ça qu’il faut avoir à l’esprit, et son corollaire, la violence en l’absence de toute loi.

On ne peut comprendre la situation des femmes et leurs luttes sans faire référence au passé historique, à un passé qui doit remonter à la période du mouvement national où la question des femmes a déjà été otage, enjeu politique, dans la mesure où il y a eu une crispation de la question identitaire autour de la famille et du statut des femmes. Les dirigeants politiques après 1962 n’ont fait que reprendre cette question avec un langage schizophrénique vis-à-vis des femmes, le langage développementaliste à l’époque, vaguement marxisant, qui estimait qu’il fallait d’abord que le développement économique s’instaure et l’archaïsme dont sont porteuses les femmes disparaîtrait par la suite, les mentalités changeraient, etc. Et donc, en attendant cet avenir radieux que nous promettait le pouvoir, les femmes sont considérées comme des citoyennes pour le développement économique mais sont confinées comme mineures dans la sphère du privé puisque nous avons le droit à une

première violence institutionnelle, celle du Code de la famille en 1984, voté par une assemblée populaire nationale où dominait le système du parti unique, le FLN.

Donc, cette situation que vivent les femmes, d'enjeu politique et de butin de guerre, n'est pas nouvelle, inédite. Un contentieux existe depuis longtemps. Les contradictions éclatent actuellement au grand jour. Évidemment, dans cette crise multiforme que nous vivons, qui n'est pas seulement d'ordre politique mais aussi économique (la réalité de l'ajustement structurel posé par le FMI est là) et identitaire, dans ce contexte, les femmes constituent un enjeu important, de même qu'est en jeu le rapport du politique au militaire.

Si on ne voit pas la question dans son ensemble, si on ne se réfère pas au passé, aux enjeux des luttes politiques actuelles, à la manière dont les dirigeants politiques (en réalité l'armée) ont exercé le pouvoir, ont géré la société depuis plus de trente ans, aux contradictions que vit la société algérienne (une société en mutation), on ne peut faire qu'une lecture tout à fait première, basée sur l'émotion collective, mais sans analyse de fond, sans comprendre d'abord pourquoi nous en sommes arrivé(e)s là, pourquoi nous vivons cette tragédie et sans pouvoir non plus dessiner des perspectives pour demain.

L'acte fondateur d'un courant démocratique, et en particulier d'un mouvement de femmes en Algérie, doit passer nécessairement par l'indépendance par rapport à l'État. L'État, lui, l'a compris puisqu'il n'a jamais toléré la libération quelconque d'initiatives n'émanant pas de lui. Il a réussi ainsi à instrumentaliser une partie du mouvement-femmes en dévoyant son combat originel pour la citoyenneté en lutte anti-intégriste, sans pour autant concéder une quelconque part à la question du Code de la famille.

Réseau International de Solidarité avec les Femmes d'Algérie

Au RISFA¹⁶, nous sommes parties de l'idée centrale qu'au cœur du mouvement intégriste il y a la question des femmes. Le mouvement intégriste est une réaction contre une certaine avancée des femmes. C'est donc un mouvement de restauration, de retour à un âge mythique. La question des femmes est au cœur de la résistance contre ce mouvement.

I - Quelques réflexions sur la situation actuelle du mouvement féminin en Algérie

1. On constate une contradiction entre l'ampleur des manifestations, l'importance de la présence des femmes sur le terrain et l'absence d'unité de mouvement dont les revendications sont pourtant les mêmes; revendications dont on a l'essentiel dans la plate-forme de 1989¹⁷.

- Les unes mettent en avant l'urgence de la situation sécuritaire: il s'agit de lutter contre le terrorisme, le premier droit est "le droit à la vie", la lutte principale n'est pas la lutte contre le Code de la famille, mais la lutte contre l'intégrisme.
- Les autres mettent en avant la nécessité de la reconquête du terrain social, abandonné aux islamistes (cf. élections municipales de 1990 et législatives de 1991).

Les unes et les autres se traitent de dialoguistes ou d'éradicatrices, quand ce n'est pas de stars cherchant à profiter de la situation pour se faire une place au soleil.

Et pourtant, au-delà de ces divisions, on a des regroupements ponctuels, des manifestations massives et une force de résistance collective qui emporte l'admiration, dans la situation de guerre et de meurtre qui règne actuellement en Algérie.

2. On peut essayer d'expliquer cette contradiction de la façon suivante, avec les quelques instruments d'analyse que nous avons.

Des mouvements proprement féministes ne sont apparus en Algérie qu'autour des années 80, et essentiellement à propos de ce qui commençait à s'élaborer au sein du gouvernement, à savoir la codification d'un minorât des femmes (directive ministérielle interdisant aux femmes de sortir du territoire national sans un tuteur masculin, celui-ci serait-il leur fils, en 1980; avant-projet de code sur le statut personnel débattu à l'Assemblée en 1981; vote du Code de la famille en 1984; cf. *Une Algérienne debout* de K. Messaoudi). Ces groupes, très peu nombreux, mais qui ont reçu le soutien des anciennes *moudjahidates* lors de la manifestation du 23 décembre 1981 à Alger, s'opposent alors à la fois à l'organisation de masse des femmes satellite du parti unique, l'UNFA, et à la stratégie d'entrisme dans l'UNFA préconisée par certains partis clandestins.

Quand, après les émeutes d'octobre 1988, les partis sont autorisés, chacun se dote d'un secteur femmes, conçu davantage comme instrument pour diffuser sur le terrain des femmes la ligne du parti, que comme prise en compte des revendications féministes des années 80. S'il y a une certaine marge d'autonomie de ces associations féminines, elle est fragile, aussi bien du côté des partis que du côté du pouvoir (car bon nombre de partis d'opposition sont liés à un groupe du pouvoir ou pensent être en mesure d'influencer un groupe du pouvoir). Toutes les associations féminines ont été et sont encore traversées par cette question de l'indépendance d'un mouvement de femmes, c'est-à-dire par la question de la spécificité

¹⁶ Voir plate-forme du RISFA, annexe 2.

¹⁷ Cf. Annexe 1.

d'une lutte féministe à mener en Algérie. Mineures dans le Code de la famille, les femmes sont également traitées en mineures dans l'utilisation politique qu'on en fait.

Les associations de femmes ont donc été prises dans la tourmente et les conflits qui agitaient les partis d'opposition, allant jusqu'à oublier que l'ennemi principal n'était pas l'association voisine (et donc le parti voisin) mais ce qui fait le cœur du mouvement islamiste, à savoir la lutte contre l'avancée des femmes et leur égalité avec les hommes. La question des femmes n'est pas, en effet, à la périphérie du mouvement islamiste, mais en son centre même¹⁸: la femme est pour lui l'élément corrupteur de la société; son avancée risque de faire éclater la communauté des "croyants" (la *Oumma*) ce qui est, d'une certaine façon, tout à fait vrai.

Ces divisions entre associations de femmes se sont manifestées aussi en France, traversant tous les groupes de soutien aux femmes algériennes. On a vu ainsi, le jour de la manifestation de deuil pour la mort de Nabila Djahine, présidente de l'association Cris de Femmes, des femmes hurler "Non au dialogue", tournant le dos à d'autres femmes qui criaient "Vive la plate-forme de Rome", les cris se conjuguant pour empêcher que soit dite et entendue la seule chose importante, à savoir qu'il s'agissait d'un assassinat politique, perpétré par les intégristes, d'une dirigeante de mouvement de femmes. La lecture de la plate-forme de Cris de Femmes a été noyée dans les cris "politiques".

La marge d'autonomie des associations de femmes a été d'autant plus fragile que la situation devenait plus violente et difficile: en effet les arguments sur l'urgence ou sur la nécessité de faire un travail de terrain y trouvaient une justification. Or souvent ces arguments nous sont apparus non pas comme dictés par la situation, mais plutôt comme des reprises d'arguments anciens et mille fois répétés sur le caractère secondaire des revendications des femmes par rapport aux priorités politiques ou économiques. Ainsi les notions de laïcité ou de modernité se trouvent mises au premier plan et surtout sont dissociées des luttes des femmes pour leurs droits, si bien qu'elles finissent par avoir pour fonction objective de ne pas favoriser un mouvement de femmes unitaire qui se trouverait peut-être en mesure d'imposer sa limite au religieux ou de le transformer de telle sorte que les femmes n'y soient pas démonisées ou sous-humanisées. Quand ce ne sont pas les notions de laïcité ou de modernité qui contribuent à entraver ce mouvement unitaire, ce sont celles de lutte contre l'appareil d'État, ou de spécificités culturelles. Quels que soient ces paris sur l'avenir, qu'ils soient de type "démocratique" ou "républicain", ils ont comme point commun de ne pas considérer la lutte des femmes en Algérie pour leurs droits comme ce qu'elle nous paraît être, à savoir la pierre de touche d'un changement de la scène politique et le support d'un lien entre le social et le politique, quoiqu'on en dise.

II - Ce mouvement unitaire a pourtant eu sa dynamique

Le 30 novembre 1989, la première Rencontre Nationale des Femmes, à Alger, a coordonné l'essentiel des associations de femmes existantes et formulé une plate-forme dont le contenu est encore d'actualité.¹⁹

Depuis, il y a eu des coordinations ponctuelles, pour préparer des marches ou des manifestations: en particulier la marche du 22 mars 1994 à Alger, qui rassembla 100 000 manifestants.

Il existe depuis le 8 mars 1995 une coordination FAUED qui se présente comme un regroupement d'associations pour la défense de la famille. Mais cette coordination, si le contenu de sa plate-forme reprend des points essentiels de celle de 1989, ne centre pas ses revendications sur la question des femmes et ne coordonne pas toutes les associations féministes qui ont été actives en Algérie. Elle nous paraît plutôt être l'effet conjugué d'une

¹⁸ Cf. Annexe 2.

¹⁹ Cf. Annexe 1.

stratégie gouvernementale de chapeutage des mouvements de femmes et de l'espoir d'un certain nombre de féministes de faire de l'entrisme dans des structures existantes, de type caritatif et subventionnées par l'État. On y retrouve donc la répétition d'une situation passée, celle de l'UNFA, satellite du gouvernement et terrain privilégié d'entrisme, situation avec laquelle les mouvements de 1980 avaient rompu. Les limites de cette coordination, qui a le mérite de reprendre une dynamique datant de 1989, sont évidemment celles de la tolérance d'un gouvernement qui jusqu'à maintenant (c'est le moins que l'on puisse dire) n'a pas considéré la lutte contre le Code de la famille comme une priorité.

La question reste donc posée: ce mouvement unitaire est-il possible, actuellement en Algérie? Cette question en suppose une autre: un mouvement dont l'objet serait propre aux femmes trouverait-il un écho suffisant dans la population féminine en Algérie pour que les partis et le pouvoir ne puissent compter sans lui?

Pour ces questions, l'analyse reste à faire. C'est dans le soutien à cette dynamique unitaire que se situe le RISFA.

Jatima L'ALEM

RISFA

Je voudrais faire quelques remarques par rapport à cette indépendance du mouvement féminin et par rapport à l'histoire du mouvement féminin depuis 1989.

Je crois qu'il y a un problème de maturation du mouvement. En 1989, il y a eu un regroupement de quinze associations potentiellement liées à un certain nombre de partis, qui s'étaient quand même retrouvées sur une plate-forme très féministe, qui a donné lieu à quelques actions mais qui finalement s'est trouvé pris, en quelque sorte, "dans le feu de l'action" avec les événements qui se sont précipités.

Il y a eu au niveau de certaines associations la tentation de revenir au terrain et de dire "il faut occuper le terrain social"; il faut donc concurrencer le FIS et aller vers la population dans les villages, dans les périphéries urbaines, aller travailler avec les femmes, apporter un soutien matériel, etc. En même temps on a assisté à un "va-et-vient" dans les associations d'entrées et de sorties de femmes, qui se disaient indépendantes, d'autres qui disaient être dans des partis, mais qui étaient là, dans une association féminine, avec l'objectif de mener une action plus centrée sur leur objet propre.

Donc il y a eu comme ça une atomisation, une dispersion du mouvement qui, à mon avis, n'a pas permis d'aller plus loin; il y a eu, en quelque sorte, télescopage entre plusieurs types d'action: la lutte contre le Code de la famille, la lutte sur le terrain social, la lutte politique, etc. Et ce mouvement n'a pas pu se construire et se consolider.

En même temps, je voudrais aussi qu'on réfléchisse et qu'on discute sur le problème qui est souvent avancé, celui des femmes qui constituent la majorité de la population algérienne et sont à un certain niveau d'analphabétisme: cinquante pour cent des femmes sont analphabètes en Algérie. L'on met un peu vite en avant ce fait pour dire que les femmes modernistes, les intellectuelles mènent un combat qui ne reflète pas du tout les préoccupations de la majorité des femmes.

Je pense que ces femmes ne sont pas prêtes à quitter l'espace public, à aller strictement dans l'espace privé; tout simplement pour des raisons objectives: elles ont une quête prosaïque, celle du quotidien. Il faut savoir que si l'on a des statistiques qui concernent le salariat, on n'a pas de statistiques sur l'ensemble du travail féminin; or de plus en plus de femmes sont obligées de vendre leur force de travail, de faire des galettes, de faire du couscous, de faire des tapis, etc. et d'aller les vendre sur les places de marché. Ces femmes sont dans l'espace public, elles ne peuvent pas objectivement réintégrer la sphère du privé, réintégrer leur fonction première, en tout cas pas celle qu'on leur a toujours attribuée dans le

système patriarcal algérien que tout le monde connaît, c'est-à-dire celle de procréatrice et d'éducatrice du musulman. Je crois qu'elles ont aussi une quête, une demande par rapport à leurs filles, d'un mieux-être qui passe forcément par la scolarisation, qui passe forcément par le travail. Alors il est vrai que nous ne pouvons pas mesurer ces choses-là; nous n'avons pas, pour l'instant, d'indicateurs qui permettraient de le faire. Mais il me semble que c'est un facteur important, qu'il y a des choses qui travaillent en profondeur la société algérienne, qu'on n'a pas encore analysées et qui sont des éléments dont il faut aussi discuter.

D'autre part, une autre question est discutée au RISFA: comment peut émerger un mouvement féminin s'il ne se recentre pas sur son objet? Car nous savons pertinemment, quelle que soit l'issue qui sera trouvée, que celle-ci se fera à moindre frais sur le dos des femmes. Comment, dans la conjoncture actuelle, fonctionner sur les mêmes schémas de lutte, avec les mêmes visions et les mêmes orientations?

Il me semble que la nécessité pour les femmes de se regrouper, de militer en tant que femmes pour l'égalité des droits, d'essayer de constituer une force est une chose très difficile mais la seule possible dans l'état actuel des rapports de force en Algérie.

Et je suis un petit peu triste de constater que l'on retrouve les mêmes divisions au niveau des approches et des analyses, sur la scène parisienne, entre les différentes associations, les différents réseaux et que l'on n'arrive pas à avancer.

Débat

Michèle KJOÛT-SARCEY

Université de Paris VIII

Lorsque vous avez expliqué que le mouvement est hors du politique, devait rester hors du politique, je n'ai pas très bien compris si cela était votre point de vue ou si vous le critiquiez. Je pose cette question car, à mon sens, c'est ce type d'ambiguïté qui contribue à mettre les femmes hors du politique.

Ma deuxième question est: qu'est-ce que vous entendez par "un mouvement spécifiquement féminin"? Là encore, il me semble que des précisions sont nécessaires.

Françoise DURoux

Je voudrais moi aussi demander quelques précisions. Brigitte, tu as dit qu'il y avait quelque chose qui cachait autre chose. Moi j'ai l'impression que ce "quelque chose qui cache autre chose" cache encore autre chose: les divisions des femmes, qui seraient la projection des divisions politiques, ne seraient-elles pas une manière d'éviter une question importante, grosse comme une maison et visible comme le nez au milieu de la figure, une question dont on a beaucoup parlé ce matin, à savoir la position par rapport à l'islam ? Finalement, en effet, à part quelques démocrates laïques qui sont rares, la quasi-totalité des femmes, des intégristes engagées dans la lutte intégriste jusqu'aux démocrates qui se disent en attente d'imam, ont du mal à poser ce que tu disais me semble-t-il tout à l'heure, à savoir que la question des femmes est le centre de la lutte intégriste. Cela finalement, presque aucune n'arrive à le déclarer, sauf quelques démocrates laïques; elles n'osent pas, elles ont du mal à dire "c'est nous qui sommes la cible des intégristes, c'est la question des femmes et de leur statut" (soi-disant présente dans le Coran) "qui fait le centre du problème".

Zineb GUERROUDJ

Je voudrais essayer de répondre à la première question qui, de mon point de vue, traduit peut-être une incompréhension par rapport à ce que j'ai dit ce matin. J'ai essayé de montrer comment, à travers leur discours, elles intégraient différentes dimensions, référencées à la culture algérienne, à l'histoire. De mon point de vue, ce qui est remarquable, c'est que c'était la première fois qu'apparaissait ce rapport à une "identité femme"; et qui apparaissait en tant que mère. C'est un constat que j'ai pu faire.

En 1993 et 1994, quand elles appelaient à la résistance, lorsqu'elles disaient "Algériens dignes, levez-vous!" elles se référaient au *nif*. Le *nif* est une valeur qui traverse la société algérienne et prend en charge les relations hommes-femmes parce que le *nif*, c'est le nez; c'est-à-dire le symbole de la puissance masculine, de la virilité mais aussi de la dignité et de l'honneur. C'est au nom du *nif*, qu'on disait à la population: "Réveillez-vous, résistez!" Je ne me suis peut-être pas bien faite comprendre ce matin, aussi je voulais préciser cela.

Maintenant, en ce qui concerne les autres questions, je crois que nous nous les posons aussi et qu'il n'y a pas une réponse univoque; quoiqu'il en soit, concernant la question d'un mouvement unitaire des femmes, je me demande si cela ne relève pas de la vision d'une société dont l'électrocardiogramme est plat, unanimiste.

Et pourquoi veut-on que les femmes des associations soient vierges des partis, de l'État, tout en leur disant qu'elles ne sont que des appendices de l'État et des partis?

Brigitte BARDET

Sur la question féminisme et politique.

Lorsque l'on pose la question à des groupes de femmes qui sont pour la séparation du religieux et du politique (le mot laïque n'est pas du tout utilisé en Algérie), "Comment se fait-il qu'il n'y ait pas de possibilité de signer un texte en commun, de faire un mouvement unitaire sur ces questions-là, alors que tous ces groupes ont des points de vues communs sur

les femmes?” La réponse est souvent: “Parce que nous, ce que nous défendons c’est un projet de société”.

Le projet de société, il semble que la question des femmes n’en soit pas la pierre de touche suffisante. On peut se dire, effectivement, qu’un projet de société où il y aurait l’égalité des droits, soit au fond un projet de société très valable, une pierre de touche suffisante pour les mouvements d’opposition, les mouvements progressistes; et bien non, la question des femmes n’est pas suffisante.

En même temps, ces groupes-là se définissent comme politiques. Il y en a d’autres qui ne se définissent pas comme politiques, mais ceux-là le font. C’est dire qu’à partir du moment où ces groupes se définissent ainsi, la question des femmes n’est pas au cœur des choses. On connaît cela en France, on est là-dedans depuis je ne sais combien de temps. Ce n’est pas nouveau, et c’est la même chose!

Bon, je parlais d’une discussion avec certaines associations algériennes sur ce qu’était cette expression de “projet de société” mise à la place de la question de la lutte des femmes et sur ce que cela voulait dire. Ai-je répondu à votre question?

Michèle RIOT-SARCEY

C’est à nous de restituer au mot “politique” toute sa signification.

Brigitte BARDET

Mais la restituer serait faire un mouvement unitaire. Pourquoi est-ce impossible? C’est là qu’est la question. Il ne s’agit pas de faire une espèce de MLF, il s’agit de défendre auprès de son parti, de son groupe, là où on peut être, une position où l’objet soit spécifiquement de “femme”. Il peut y avoir des hommes qui défendent une telle position. Je veux dire par là une position où il s’agit de considérer, par exemple, que pour le mouvement intégriste, la question des femmes est prioritaire. Il s’agit de penser que le Code de la famille est une question centrale. Il s’agit de penser qu’un projet de société qui se construirait sur une égalité des droits est un projet de société satisfaisant!

Mais cela n’est pas considéré comme politique là-bas.

Aïcha TOUTAT

Vous disiez, Michèle Riot-Sarcey, que le mouvement des femmes était hors du politique; mon avis il y a deux aspects à voir. Il est clair pour tout le monde que les femmes sont des enjeux politiques, elles l’ont toujours été. Elles sont même la pierre angulaire d’un accès à la modernité, à la démocratie.

Or, il s’avère que la question se poserait différemment en Algérie qu’en France. En France, avant les luttes pour l’égalité, formelle et réelle, on a connu une démocratie masculine. Ce n’est pas le cas en Algérie où nous avons plusieurs problèmes qui se superposent en même temps, notamment l’absence de toute expérience démocratique. Donc, dès le départ, le mouvement femmes s’est inscrit dans le combat démocratique; et donc dès le départ plus ou moins lié, “appendice” comme vous dites, aux partis. Il faut noter aussi la fragilité des mouvements de femmes qui n’ont que quinze ans d’existence en Algérie.

Mais en face, vis-à-vis de tout mouvement social, y compris celui des femmes, nous avons eu un État autoritariste qui a empêché toute expérience démocratique de se faire et toute libération du fait d’initiatives politiques, d’exister. Les femmes n’ont pas fait exception en cela.

Alors la question que posent les femmes est, elle, éminemment politique, puisqu'elles posent, même sans le dire d'une manière claire, la question de la légitimité du lien entre le politique et le religieux; ce qui est l'enjeu même des luttes actuelles et qui est la question éminemment politique.

Par contre, en tant que mouvement politique, ce qui est un autre problème, il n'arrive pas à créer sa propre autonomie par rapport aux partis politiques et à l'État. Même si des tentatives fragiles ont été faites par rapport aux partis, il n'y pas eu cette autonomisation par rapport à l'État qui fait que les femmes auraient pu s'imposer comme acteur politique vis-à-vis de l'État. Dans les luttes actuelles qui se jouent, dans les dialogues actuels, comme celui qui se déroule actuellement entre l'État et le FIS, les femmes n'arrivent pas à s'imposer comme acteur politique, c'est-à-dire comme mouvement politique, dans la mesure où elles n'arrivent pas à s'autonomiser, alors que leur lutte sur l'abrogation du code est éminemment politique.

Il faut le dire clairement, depuis l'interruption du processus électoral, à travers la constitution du CNSA²⁰, à travers la constitution des nouvelles associations depuis 1993 et 1994, on retrouve en fait la même position: soutenir avec le pouvoir la lutte anti-intégriste, donc la répression.

Brigitte BARDET

Je voudrais intervenir sur cette question et répondre à cet argument-là.

Vous misez tout sur l'indépendance par rapport à l'État et faites passer cela bien avant l'indépendance vis-à-vis des partis.

Aïcha TOUTAÏ

Non, je ne voulais pas dire cela. Je ne sais pas exactement comment Zineb Gerroudj a présenté les choses ce matin, mais je voulais souligner que les femmes se sont constituées, dans le giron des partis, que ce soit l'ex-PAD ou les mouvements d'extrême gauche, dans un moment, en 1979-1980, de répression terrible. Et si l'on suit l'histoire du mouvement féminin, en quinze ans, il y a eu quand même une indépendance par rapport aux partis politiques; mais par rapport à l'État, non; du moins pas les femmes médiatisées.

Brigitte BARDET

Prenons par exemple la question de la plate-forme de Rome ou quelque chose s'est tenté parallèlement à l'État; sur les femmes c'est le néant, il n'y a rien. Donc quelle que soit l'alliance, qu'elle se fasse à Rome ou comme en ce moment entre Zerroual, Abbassi Madani et Ali Benhadj, les femmes y perdent. La question est donc celle d'un mouvement fort de façon à ce que les femmes algériennes puissent soutenir le rapport de force. La question est là. On ne peut pas rentrer dans ces histoires de dialogues ou pas, il faut déplacer la question.

Aïcha TOUTAÏ

Je crois qu'en fait nous disons la même chose; la perspective c'est la constitution d'un mouvement de femmes autonome.

Jatima LALÉM

Je voudrais partir d'un constat personnel, ayant été dans une association féminine pendant longtemps. Il me semble, concernant la question de l'indépendance, qu'au lieu que les femmes portent la lutte, y compris dans leur partis, et qu'elles fassent émerger des

²⁰ Comité National de Sauvegarde de l'Algérie composé de l'UGTA (organisation syndicale liée au FLN dans le système du parti unique), du patronat et de quelques universitaires et quelques femmes.

positions claires sur le statut de la femme, sur le Code de la famille, etc., elles ont été partie prenante de la constitution d'associations apparemment indépendantes mais qui en fait se sont retrouvées bloquées dans des logiques de partis; des logiques de priorités – priorité de lutte contre l'intégrisme, pour le développement – mais aussi des logiques de pouvoirs.

Et actuellement, on est complètement “bouffées” par ces stratégies-là. Lorsque nous avons parlé d'autonomie du mouvement féminin, c'était par rapport à ces problèmes-là: il y a eu une instrumentalisation des associations, des femmes dans les partis. Au lieu que les femmes puissent s'appuyer sur ces associations pour faire prendre aux hommes, qui sont les dirigeants des partis, des positions claires sur la question féminine et les enjeux, on a toujours des discours lénifiants, qu'on connaît bien, sur les droits de l'homme sans distinction de race et de sexe, etc., et qu'on retrouve un peu partout.

Le mouvement féminin s'est retrouvé dans cette logique-là et actuellement on n'en sort pas. Toutes les femmes ont le même discours sur les enjeux: elles sont un enjeu central pour les intégristes, il ne peut y avoir de citoyenneté sans une émancipation des femmes. Mais en pratique, on est totalement bouffées par cette logique de partis, par ces divisions des partis.

Il y a donc des aspects communs avec l'histoire du mouvement féminin en France mais je crois qu'il y a quand même une différence: bien avant 1988, le pouvoir a joué longtemps, pour museler la population, la carte de la tradition en maintenant les femmes dans cette sphère-là. Concernant la religion par exemple, le seul domaine d'application de la *charia*, c'est le Code de la famille. Pour museler l'ensemble de la population et empêcher toute possibilité réelle de participation de la population, on a maintenu les femmes dans un statut rétrograde, on a dit la morale est sauve, le *nif* est sauf comme le disait Zineb.

C'est donc aussi par rapport à cela que se pose la question des femmes. Nous savons que nous ne pouvons, en ce moment en Algérie, compter sur les partis pour aller très loin, et en tout cas pour imposer un changement de la situation de la femme. Donc il s'agit pour les femmes de se battre toutes seules. Même chez une majorité de modernistes en Algérie, les hommes continuent à fonctionner sur des logiques machistes qu'on connaît bien.

Partant de là, le fait de poser le problème d'un mouvement unitaire féminin renvoie-t-il systématiquement à une vision unanimiste telle que la décrit Zineb Gerroudj? Ce n'est ni notre discours ni notre souhait. Au contraire, il s'agit pour les femmes de se constituer elles-mêmes en force et d'interpeller les partis et l'ensemble de la société sur ces questions, pour recentrer le débat sur cet enjeu central pour la démocratie en Algérie.

Brigitte BARDET

Je réponds à la question de Françoise Duroux. Tu associes démocratie et laïcité, mais en Algérie il y a des partis laïcs qui ne sont pas démocrates. La minorité dont parlait Djamilia Amrane ce matin, petite minorité mais qui a un discours très net de séparation du religieux et du politique, n'associe pas forcément la question de la laïcité aux femmes. Quand elle parle de priorité politique, cela veut dire aussi qu'elle refuse de favoriser l'émergence d'un mouvement autonome de femmes. La priorité de la laïcité – ce n'est pas ce terme mais il s'agit de cela – se met à la place, est toujours ce qu'il faut faire avant de favoriser un mouvement unitaire de femmes. La laïcité se met à la place de ce mouvement unitaire, c'est ça qui est très compliqué.

Françoise DUROUX

Je vais préciser ma question: quand on dit “priorité à la lutte contre l'intégrisme”, cela veut dire quoi? Qu'est ce que l'intégrisme, quelle est la cible première de l'intégrisme? Est-ce que ce sont premièrement les démocrates, artistes, journalistes etc., qui sont visés d'abord?

Je crois que les partis qui s'intitulent démocrates refusent de dire que la question centrale, sinon prioritaire, pour les intégristes, c'est la question de la place des femmes. Et

cela, seul un mouvement de femmes peut le dire car les partis politiques ne le diront pas tout seuls, ni en Algérie ni ailleurs.

Aïcha TOUTAT

Concernant la question de la religion et des positions des uns et des autres par rapport à la religion, il y a d'abord un constat à faire: c'est que la question de la religion a été instrumentalisée, de tout temps, d'abord par le Pouvoir. Le fondement même de l'État algérien, il n'arrêtait pas de le répéter dans ses discours récurrents sur l'identité nationale, le fondement c'est la guerre de libération nationale, l'appartenance à l'islam et évidemment la mise sous tutelle patriarcale des femmes, cela va de soi.

Depuis le multipartisme, il y a eu des partis politiques qui se sont prononcés clairement pour la laïcité, je pense au RCD (Rassemblement pour la Culture et la Démocratie), au FFS (Front des Forces Socialistes) qui ne parlent pas de laïcité mais de séparation du politique et du religieux. Mais il faut voir qu'au travers de ces positions publiques, il y avait énormément de contradictions, sur lesquelles le mouvement femmes a mis le doigt. Sous la question de la laïcité était en jeu l'instrumentalisation des femmes. Les partis qui sont apparus après 1989 avaient besoin de femmes pour se légitimer en tant que démocrates. Ils avaient donc besoin de mettre en avant la question de l'abrogation du Code de la famille, etc., mais dans la pratique, et je pourrais vous citer quelques exemples, ces partis se sont révélés anti-démocrates.

Je prends l'exemple de la candidature des femmes sur un programme femmes lors des premières élections législatives qui ont été annulées en juin 1991. Nous étions sept femmes de la coordination nationale des associations de femmes à présenter notre candidature à la députation. La loi électorale exigeait cinq cent signatures; c'était impossible à réaliser, nous avons donc demandé le parrainage des partis politiques. Les uns après les autres, les partis politiques ont refusé en disant "Oui, d'accord, mais si vous acceptez d'intégrer notre programme", ou carrément "Si vous vous présentez en tant que candidates de notre propre parti". Certains sont allés jusqu'à dire: "La question des femmes, prioritaire? Mais ce n'est pas un défilé de mode!" Le parti qui a dit cela, c'était le RCD, qui était un des premiers à avoir parlé de laïcité.

Un autre exemple concerne la lutte que nous avons menée pour le droit de vote, entre 1990 et 1991. À cette époque, la coordination des associations de femmes avait fait preuve d'une véritable cohésion. La fracture s'est instaurée après, entre les deux tours des élections en décembre 1991. Concernant le droit de vote, nous devions constituer un comité de soutien contre les articles 53 et 54 de la loi électorale qui stipulaient qu'il fallait tant de procurations, que le conjoint devait se présenter pour voter à la place de sa femme. Il y a eu donc un comité de lutte; mais les seules à mener ce combat ont été les femmes. L'expérience fragile qu'a menée la coordination entre 1988 et 1991, ce combat, les femmes l'ont mené seules. C'est pourquoi je ne suis pas d'accord quand vous dites que les femmes sont restées collées aux partis politiques. Si au départ les associations de femmes se sont constituées dans le giron des partis politiques (et pas toutes), par la suite la confrontation sur le terrain politique avec les partis politiques a révélé en fait que ce combat il fallait le mener seules; que ce soit pour la loi électorale, que ce soit contre les violences qui s'exerçaient contre les femmes en 1989. À cette époque des femmes ont été violées par des islamistes, les domiciles de femmes, en particulier seules, ont été brûlés: il y a eu un enfant mort. À cette période nous avons dû mener le combat seules, contre toutes les associations masculines, contre les partis politiques et contre le pouvoir lui-même.

Je vais reprendre les remarques de Françoise Duroux: ce qui me gêne dans ce que vous dites, c'est l'assimilation que vous faites entre islam et intégrisme.

Les femmes sont au cœur des contradictions au sein de la société, au sein du pouvoir et aussi au sein de l'opposition islamiste. En fait la question des femmes c'est la question de la légitimité du lien entre le politique et le religieux.

Nous devons remonter aux origines du mouvement islamiste lui-même; ce mouvement n'existe pas depuis hier: il faut remonter au mouvement national c'est-à-dire à la tendance des oulémas où déjà existaient ceux qui prônaient le retour aux sources de l'islam. Le mouvement islamiste a ses racines plongées dans l'histoire et les violences contre les femmes ont constitué une étape de ce mouvement, bien avant ce qui se passe actuellement.

En 1989, elles étaient la cible des mouvements islamistes, car leur objectif était la moralisation de la société; c'est ainsi qu'ils luttèrent contre le pouvoir qu'ils jugeaient illégitime, et à raison.

Concernant ce dernier point, je crois en effet que la population dans son ensemble a de la haine pour ce pouvoir; il ne s'agit pas seulement des islamistes. Le rôle que les intellectuels ont joué serait d'ailleurs aussi à débattre. Mais disons que le mouvement islamiste n'était pas le seul à faire des femmes leur cible. Abbassi Madani disait par exemple "les femmes sont les voleuses de l'emploi des hommes", "les femmes sont les éperviers du néocolonialisme parce qu'occidentalisées". Les femmes ont été la cible des islamistes parce qu'il fallait mobiliser les jeunes, l'ensemble de la société; il fallait trouver un bouc émissaire, il fut vite trouvé: c'était les 317 000 femmes qui étaient salariées en Algérie. Ceci était une étape.

Un autre aspect de ces mouvements est la lutte contre ce qu'ils appellent un "pouvoir tyran". La cible des islamistes était les femmes mais aussi des groupes liés à la sécurité militaire; c'est-à-dire cette force qui a verrouillé la société depuis trente ans.

Donc, l'intégrisme est une chose, l'islam est une autre chose. La dimension religieuse dans la société algérienne est extrêmement importante, ce qui fait que le mouvement islamiste a pu jouer là-dessus comme sur du velours.

Nous assistions, avant l'émergence sur la scène publique des islamistes, à une sécularisation de la société algérienne. Les exemples ne manquaient pas: de plus en plus de femmes aspiraient à voir leurs filles avoir un travail, à sortir, la mixité existait, etc. Cette sécularisation n'est ni voulue, évidemment, par les islamistes ni non plus par le pouvoir qui a toujours tenu un discours schizophrène vis-à-vis des femmes.

Monique DENTAC

Comme nous sommes aujourd'hui dans un débat organisé par l'ANEF, il me semble qu'il faut cerner les postulats desquels nous partons; sinon on aura difficilement la possibilité de sortir de la polémique. Et ce n'est pas très intéressant qu'on soit dans la polémique.

Jacqueline KOROLJTSKY

Pluri-Elles-Algérie

Je voudrais intervenir sur la question du travail des femmes.

En Algérie, ce qu'on remarque, c'est que l'on essaie d'empêcher les femmes de travailler. Nous savons que le chômage est un grand problème mondial actuel. Je pense que dans nos pays, la montée de l'extrême droite, et même de la droite, rejoint un peu ce système: on veut chez nous remettre des femmes à la maison pour ces mêmes raisons de travail et de chômage.

Grène JOYENTIN

Je voudrais poser des questions aux militantes des associations, en regard des problématiques qui étaient évoquées ce matin.

Il a été montré ce matin comment les dimensions symboliques organisaient la place des femmes: en tant que filles, en tant que mères, évidemment, mais aussi en tant que "sœurs" et

peut-être en tant que femmes. J'aimerais savoir comment les associations aujourd'hui travaillent cette question.

Autre question liée à la précédente. Djamila Amrane nous a très précisément fait part des enjeux sexuels qui s'étaient noués durant la guerre d'indépendance et montré comment ils avaient infiltré la lutte et ses conséquences. Est-ce que la sexualité est une dimension qui a été travaillée par les associations aujourd'hui? Et pourriez vous expliciter pour nous en quels termes cette question se pose aujourd'hui, si elle se pose?

Aïcha TOUTAT

Les postulats que présente Monique Dental sont justes et j'y adhère totalement. La solidarité internationale des femmes est un postulat auquel j'adhère et c'est la raison pour laquelle je participe à un collectif qui est international. Ce qui me gêne un peu, c'est qu'à travers ce que vous dites, on a l'impression d'une recherche d'un effet de miroir et d'une occultation des contradictions qui existent par ailleurs. La contradiction essentielle est celle du rapport Nord/Sud.

Il est vrai que la question qui se pose est celle de la lutte contre le patriarcat, mais comment mener cette lutte, tout en tenant compte de cette dimension et instaurer une solidarité effective? Un exemple

En 1959, le système colonial a voulu procéder à une redéfinition du statut personnel en demandant l'abolition de la polygamie et de la répudiation, partant de l'hypothèse que la modernisation de l'Algérie passait par les femmes; le résultat fut tout le contraire de ce qui était attendu. À travers le refus du FLN nous subissons une crispation sur les femmes par rapport à l'identité nationale: "Ne touchez pas à nos femmes"; depuis nous traînons cette question. La symbolique du vêtement relève de ce procédé. Je crains, en faisant de l'islam et aussi de la confusion avec l'islamisme, le démon même, le responsable de la situation des femmes, qu'on en revienne à la même procédure et que l'on fasse reculer la question femmes. Il y a des contextes particuliers qu'il faut prendre en considération; il ne faut pas simplement voir, à travers la situation que subissent les femmes, le résultat d'une inquisition intégriste islamiste en faisant l'amalgame avec l'Iran; il s'agit de voir l'évolution historique et politique de ce pays. On n'a pas cessé de le dire: ce que subissent les femmes, c'est d'abord le résultat d'une islamisation de la société par des pouvoirs dictatoriaux. Notre grand problème, c'est bien sûr l'islamisme, mais ce n'est qu'un effet; la raison première de notre problème, c'est avant tout l'absence de démocratisation, c'est d'abord l'existence d'un état autoritariste; depuis 1962, et même avant, l'autoritarisme dont a fait preuve le pouvoir le montre. La responsabilité première en incombe d'abord au pouvoir avant d'en incomber aux islamistes. Les islamistes ne sont que le résultat de tout un processus. Vous dites que les islamistes s'attaquent aux femmes; il n'y a pas que les islamistes. J'ai cité tout à l'heure l'exemple de l'OJAL (Organisation de la Jeunesse Algérienne Libre, organisation paramilitaire, poing des services secrets). Bien sûr ce n'est pas médiatisé. Le pouvoir a tout à fait intérêt à médiatiser que ce sont les islamistes qui sont responsables des assassinats, mais le pouvoir lui-même assassine, l'armée assassine et là-dessus on fait le silence; cela est inadmissible.

Danielle CHAREST

étudiante

La question se pose en Égypte; au Bangladesh, la situation est comparable, et pourtant l'on entend partout que ces deux pays sont totalement différents.

Je vois plutôt des similitudes de situations pour les femmes dans tous les pays du monde plutôt que des différences. Il y a bien sûr des contextes historiques et culturels différents, le phénomène de la colonisation entre autres, c'est une évidence. Par contre dans tous les pays, on a toujours voulu récupérer, utiliser les femmes, au nom du modernisme, contre le

modernisme. Et cela, ça n'appartient pas à l'Algérie, ni au Bangladesh, ni au Canada, ni à la France.

Tout à l'heure on faisait des liens entre l'histoire de l'Algérie et l'histoire de la France, puisque les intellectuels algériens ont étudié en France. Mais tout ce que j'ai entendu ici sur les mécanismes qui conduisent à l'oppression et l'appropriation des femmes, ce sont des choses que j'ai vues au Canada; et pourtant nous n'avons pas étudié en France. Les femmes amérindiennes ont mené à peu près le même type de lutte, il y a quatre ans, que ce qui se passe en Algérie en ce moment, ce qui se passe en Iran, au Bangladesh ou aux États-Unis.

Le phénomène marquant, avec le problème de la mondialisation du marché, la chute du régime socialiste et la perte de croyance dans des valeurs marxistes, c'est la résurgence des religions. Ces résurgences-là ne datent pas des cinq dernières années. En Algérie, au moment de l'indépendance, le régime a décrété l'islam religion d'état; le régime et l'armée. Selon moi il y a une collusion entre régime, armée et islamistes. Il faut le dire et le redire. Khalida Messaoudi le démontre très bien dans son ouvrage.

Je voudrais terminer d'un mot, sur le soi-disant échec des valeurs socialistes. La propagande internationale actuelle contre les valeurs marxistes accentue la possibilité pour les religions de se développer. On le voit pour l'islam, bien sûr, par rapport aux femmes; mais l'intégrisme catholique, on le voit bien aux États-Unis, est en collusion avec qui?

Avec l'islam. La première unification qui va advenir au niveau mondial sera entre les religions. Un gouvernement comme celui des États-Unis est prêt à accepter un régime fondamentaliste en Algérie. Nous, gens du Nord, avons à examiner cette division Nord/Sud pour la dépasser. À mon sens, il existera une collusion internationale des forces religieuses et des forces d'extrême droite contre les forces progressistes, d'extrême gauche, féministes. Notre rôle, comme féministes, où que nous soyons dans le monde, est de lutter contre cela, d'oublier cette division Nord/Sud créée par des régimes contre lesquels nous sommes, qu'on soit du Nord ou du Sud.

Aïcha TOUATI

Ce que vous dites est juste et j'y adhère. Mais entre l'affirmation de principes et leur traduction politique à travers les témoignages de solidarité, il semble y avoir un décalage.

La solidarité des femmes du Nord comme du Sud contre les forces religieuses et extrême droite doit être renforcée c'est évident. Mais on ne doit pas occulter la division Nord/Sud: à la différence des pays du Sud et en l'occurrence l'Algérie, dans le Nord existent des États démocratiques, des institutions démocratiques, une justice indépendante, une armée dont le pouvoir est limité aux seules fonctions de défense, etc. La réalité est tout autre ailleurs. L'ignorer c'est se méprendre sur nos luttes qui sont avant tout des luttes pour la citoyenneté.

Liliane KANDEL

Juste une remarque.

Est-ce qu'on peut dire "nous voulons bâtir une société démocratique" tout en soutenant que partout sur la planète, la mise en place du Marché, la chute du marxisme, un certain nombre de phénomènes géopolitiques contemporains sont tels que quel que soit le continent, le régime où l'on se trouve, c'est pareil pour les femmes? Si c'est cela, ce n'est pas la peine d'aspirer à défendre la démocratie.

Brigitte LHOMOND

J'ai été très frappée de voir, ces derniers jours dans la presse française, dans *Libération*²¹, dans *L'Express*²², la manière dont est traitée la question algérienne. Il s'agit

²¹ *Libération*, 22 juin 1995, p.41.

d'une attaque en règle contre les femmes au travers de la personne de Khalida Messaoudi. On l'accuse de communisme, d'être logée dans une résidence luxueuse, d'être liée au pouvoir, de ne rien représenter de ce que sont le peuple algérien, les femmes algériennes, etc. Et cela est présenté comme la nouvelle manière plus "intelligente", plus "complexe", par laquelle les médias français doivent enfin comprendre la situation algérienne. Ce n'est pas nouveau d'entendre cela de la part d'un chercheur comme François Burgat; ce qui est nouveau c'est la place donnée par les médias français à ce type de discours.

²² *L'Express*, 15 juin 1995, pp. 110, 115

Autres contributions

Historique du féminisme algérien²³

Au lendemain de l'indépendance le pouvoir algérien n'a pas cherché à remettre en cause le rôle traditionnel dévolu à la femme dans la société. La fin de la guerre de libération, au cours de laquelle la femme s'est écartée du "chemin des femmes", la renvoie à l'espace familial, au rôle de mère et de gardienne des valeurs domestiques. L'idéologie de la construction nationale s'accompagne d'une promotion des valeurs viriles et d'une accentuation de la violence symbolique pour imposer une définition des rôles sociaux qui préserve la domination masculine.

Les rapports politiques institués par le pouvoir transforment les hommes en autant d'agents actifs de l'oppression des femmes.

Ainsi, le Code de la famille, promulgué en 1984, s'inscrit-il dans une continuité, continuité d'une pratique qui a désormais recours à la force de la loi. Ce code cristallise l'opposition féministe à l'ordre patriarcal et suscite l'émergence d'une revendication en faveur de l'égalité des droits. Cependant l'irruption de la violence qui prend pour cible les femmes conduit à inscrire la question des rapports entre les sexes au centre de la problématique du projet de société.

I - Les femmes et la guerre

Les conditions drastiques imposées aux populations par l'armée d'occupation visent à isoler les maquis de leur base logistique: quadrillage des villages cernés de barbelés, contrôle des habitants par des laissez-passer, couvre-feux, déplacements de populations. Inlassablement les femmes sillonnent les campagnes, retissent les maillons rompus, renouent les réseaux d'informations et d'approvisionnements d'un maquis à l'autre (courrier, médicaments, argent, armes), déploient des ruses pour déjouer la surveillance implacable de l'armée, pourvoient à la survie de leurs enfants en remplaçant les hommes au travail des champs, subissent la torture ou sont contraintes de prendre le maquis pour échapper aux "interrogatoires" et éviter ainsi de livrer les hommes par *katibas*²⁴ entières. Les femmes sont aussi les gardiennes de la mémoire de combat, les créatrices d'une culture d'hommage aux héros, à travers leurs chants et leur poésie. Une nouvelle culture orale, faite de ces récits et de ces chants de combat, s'est substituée aux légendes anciennes²⁵.

La population puise ses capacités à résister dans la solidarité tribale, villageoise; la femme les puise dans ses qualités d'abnégation, de sacrifice, de respect de l'homme et d'amour des siens et tous dans le sentiment communautaire d'une foi religieuse partagée. Pourtant, confrontée en solitaire au danger, la femme éprouve ses capacités d'autonomie, d'initiative et confronte ses ressources d'intelligence et de ténacité inépuisables, supérieures à la force de l'ennemi. Cette femme qui s'écarte du "chemin des femmes"²⁶, s'ébroue, sort de son engourdissement, bien qu'amarrée à son cadre ancestral, se découvre une nouvelle conscience d'être.

²³ NDLR: Cette contribution a été envoyée au *Bulletin de l'ANEF* après la Journée. Il nous semble intéressant de l'indure dans cette brochure.

²⁴ Une *katiba* est l'équivalent d'un commando.

²⁵ Au cours de l'été 1972, j'ai séjourné près d'un mois à Sebdo, village de femmes où la plupart des hommes ont été décimés par la guerre. J'y ai enregistré leurs récits, leurs chants et appris auprès d'elle la véritable histoire de mon pays. Ces récits ont fait l'objet de plusieurs émissions à la RTA, retransmises deux années de suite en 1973 et 1974.

²⁶ Dans les campagnes algériennes les femmes ne se voilent pas. En revanche, l'espace du village, comme en Kabylie, est compartimenté entre le chemin des femmes et celui des hommes pour éviter toute rencontre.

Contre l’occupant qui tente de la séduire par son modèle, le FLN prônera l’attachement et la fidélité aux valeurs traditionnelles de l’islam et la place de gardienne de ces valeurs qu’y occupe la femme. C’est par le mot d’ordre de pureté morale contre la dépravation occidentale que le FLN préserve cohésion et unicité dans la société algérienne, sous la bannière, non de la persuasion, mais de l’autoritarisme. Même si l’heure n’est pas à “l’épuration morale” comme aujourd’hui avec les islamistes, sa loi morale de fer et ses châtiments archaïques n’épargneront pas les femmes, dont certaines seront torturées ou tuées pour, en des moments “si graves de la cause sacrée du pays”, s’être abandonnées au péché de la chair²⁷.

II - La primauté de l’économique pour mieux étouffer le projet de société

1. L’avortement du multipartisme et l’instauration du parti unique

En 1965, Houari Boumediene destitue Ahmed Ben Bella, affirme pour la deuxième fois la primauté de l’armée (la première était en 1962) contre les velléités de créer un pôle civil de décision politique, met fin aux revendications de multipartisme du Parti de la Révolution Socialiste de Mohamed Boudiaf et du Front des Forces Socialistes de Hocine Ait Ahmed. Le Parti Communiste entre dans la clandestinité. Quelques années plus tard, selon une politique dictée par l’URSS, le PC verra ses militants intégrés dans les organisations de masses et constituer les “chevaliers” des grandes réalisations socialistes du pays: industries-industrialisantes, révolution agraire, culturelle, etc. Le Parti Communiste se définit lui-même comme parti “de la construction nationale”, de l’intérieur et non comme parti d’opposition. Ses militants afficheront parfois, au nom du respect des valeurs du peuple, une religiosité ostentatoire.

De leur côté, les femmes voient leurs attentes trompées. Leur présence dans les maquis est soudain frappée de suspicion. Qu’ont-elles fait pendant ces années dans ces communautés d’hommes? Il n’est déjà plus question de formuler des revendications et, pour les plus jeunes, leur avenir d’épouse et de mère de famille est parfois compromis. Certaines héroïnes de la guerre, connues de l’opinion internationale pour avoir été portées par les retentissants procès contre la torture, serviront de caution au pouvoir. Au statut de citoyenne libre auquel aspirent les femmes, le FLN met en place l’Union des Femmes Algériennes (UNFA) chargée de diffuser ses mots d’ordre et d’encadrer la population féminine. L’économique apparaît, eu égard aux richesses du pays, comme la voie royale pour sortir du sous-développement et les questions de droit personnel sont renvoyées dans le champ des préoccupations coutumières et domestiques. D’ailleurs, dans l’esprit des années Boumediene, il est plus viril de s’occuper d’économie, “le reste n’est que social”, pour parodier la célèbre phrase de Verlaine. L’économie libère certains secteurs de l’emploi aux femmes, en particulier l’enseignement, le médical, l’alimentaire.

Le tableau suivant donne l’évolution de la population active féminine entre 1984 et 1989, soit un accroissement de 0,9%.²⁸

1984	1985	1988	1989
404 00	523 00	511 000	542 000

Selon les mêmes sources, en 1989, la population féminine active représente 10% de la population active totale. Rapportée à la démographie croissante ce chiffre peut représenter une

²⁷ *Idem*: témoignage des femmes de Sebdu.

²⁸ Estimations de l’Office National de la Statistique.

stagnation ou une régression; ce taux reste l'un des plus faibles des trois pays du Maghreb et avoisine celui de l'Arabie Saoudite.

Pourtant, l'économie nationale, confortée par une juteuse rente pétrolière (écoles et soins gratuits, constructions de routes qui ne coûtent rien au contribuable), ne manque pas de secteurs qui peuvent les intégrer en plus grand nombre. Là n'est pas l'objectif des décideurs du pays. Cette période des "vaches grasses" est synonyme d'austérité et de privation pour les populations, suivie du troisième choc pétrolier qui amène une dégradation accélérée de leur niveau de vie.

Ce que les jeunes générations retiendront de cette épopée, c'est l'image de la femme silencieuse. Le cinéma national la présente comme telle, penchée sur la préparation de la galette ou du repas à servir aux *moudjahidins* de passage dans le village pour se ravitailler: servir, tel est le mot d'ordre réducteur que lui concède l'idéologie officielle. La guerre de libération nationale a d'abord été une guerre d'hommes et les populations étaient au service des héros.

2. Le sentiment national, code de l'honneur et honneur national: les fondements de l'idéologie misogyne

Le mythe "guerrier", "nationalitaire", parasite l'esprit des opposants à l'émancipation féminine. Ce mythe, doublement viril, trouve sa source dans la victoire militaire sur l'Occident, modèle efféminé où les hommes ne sont plus ce qu'ils étaient pour avoir laissé les femmes s'approprier leur rôle²⁹. La femme est la faille fatale par laquelle la société peut être à nouveau envahie par l'ennemi. Elle en détruit la cohésion par sa libération, assimilée à la dilution des mœurs, facteur d'anarchie. Les années 70 renforcent et confortent le mythe de l'hyper-virilité avec la guerre du pétrole, victoire économique sur l'Occident après la victoire militaire. L'angoisse identitaire de l'Algérien, d'un point de vue national, rejoint l'angoisse de sa virilité, mise en danger par la femme suspectée de nourrir une fascination secrète pour le modèle européen, auquel l'Algérien oppose l'image sacrée de la mère et de la sœur. Son agressivité et sa dureté proviennent de cette double angoisse. *Cette étroite imbrication entre le sentiment national et la préservation de la femme se retrouvent dans son intégralité dans le credo islamiste.*

La notion d'honneur familial ou tribal est transposée à l'échelle nationale. Le même soin jaloux à entretenir l'orgueil familial par la survalorisation de ses attributs et l'occultation de ses faiblesses, s'exprime à une échelle élargie dans l'honneur national. L'extraordinaire retentissement de la guerre de libération algérienne à travers le monde et plus particulièrement les pays du Tiers monde, "la réputation extérieure" glorieuse à laquelle sont extrêmement sensibles les Algériens et que le pouvoir boumedienniste s'attellera, par sa politique audacieuse, à conforter, vont contribuer au développement d'une mégalomanie nationale, dont les retombées sont aujourd'hui d'autant plus dures qu'elles sont à la mesure inverse du rêve.

Elle va surtout étouffer, au nom de l'impitoyable raison d'état, la vérité sur le caractère totalitaire du régime, tromper une partie de l'opinion étrangère sur le sort réservé à un peuple déjà pris en otage.

III - Le processus d'"ensauvagement" de la société et la destruction d'une éthique de vie

La mise au pas de l'enseignement, à travers une arabisation autoritaire, anarchique et moyenâgeuse; la culture et les médias, mobilisés pour "le seul projet étatico-économique", *l'affirmation de l'islam religion d'état (déjà instrumentalisée)*, le maintien en l'état des

²⁹ Il y aurait beaucoup à dire sur la comparaison, rapportée toujours à l'Occident, étalon de mesure quasi-obsessionnel des traditionalistes en général, dans le même temps où ils dénoncent l'aliénation "des modernistes" et leur imitation de l'Occident.

structures patriarcales de la famille (qui renforcent à leur tour les régionalismes), ont pour but de “préserver” le champ de l’esprit et des mentalités des “atteintes” de la modernité et du progrès et de se protéger coûte que coûte de toute velléité de remise en cause populaire du pouvoir.

Ce dispositif est renforcé par la terreur qu’inspire la très puissante Sécurité militaire. Non content d’alterner violence institutionnelle à répression physique, comme dans les années 80 contre les femmes (1981), les berbéristes (1980), les islamistes (1981), les jeunes (1986 à Constantine et 1988 à Alger), l’état réactive toutes les formes de contrôle coutumier, paralysant ainsi, par l’autocensure et l’espionnage, le corps social: le *mamnoû*, interdit, le *haram*, péché, le *aib*, honteux.

L’apparition d’un nouveau contexte, aggravé par le tarissement des rentrées de devises, consacre l’échec des technocrates, déchaîne la corruption et hypothèque les conditions de vie de la population. La “branche” la plus droitière du régime, l’entreprise privée pré-capitaliste, celle du règne de Chadli (gros commerce, propriétaires terriens, de troupeaux, affairistes) s’affiche au grand jour, enchaînée par ses alliances matrimoniales à la caste politique et militaire. Elle “piaffe” d’accroître son espace de développement économique, en pesant de tout son poids pour modifier les règles qui l’en empêchent. En 1992 si la dette extérieure s’élève à 25 milliards de dollars, les capitaux privés placés à l’étranger s’évaluent eux à 37 milliards de dollars!³⁰ De quoi soulager largement le pays. La facture alimentaire, actuellement d’un montant de deux milliards de dollars va s’accroître à la vitesse de la démographie galopante: refus d’affronter la question féminine et de planifier la natalité. Le réflexe endogame de défense et de protection de l’intérieur contre l’extérieur, de l’intime contre le public, du national contre l’étranger, s’exacerbe au fur et à mesure que l’homme vit sa double déchéance sociale et économique et son impuissance à maîtriser son destin. Il se polarise alors sur la “vertu” de la femme, d’où la haute surveillance de sa sexualité, de sa virginité, de la pureté du sang et de la lignée dont la réputation ne doit pas être entachée de la moindre rumeur.” Le comportement des femmes est le point le plus vulnérable de l’honneur familial, assumé en premier lieu par les hommes, mais aussi partagé par les femmes.”³¹

La culture de la “rumeur”, déjà bien ancrée dans notre oralité, va consacrer encore davantage celle de la “suspicion”. Dans cette culture, “l’éternel féminin” est le suspect en puissance et a priori et le simple citoyen se transforme en inquisiteur et juge sans appel. La société de l’arbitraire s’autorise toutes les dérives et les violences dans tous les espaces sociaux où la femme surgit comme une intruse, une perturbatrice. Les scènes publiques de femmes battues simplement pour avoir repoussé un importun, sous le regard indifférent des passants et sans l’intervention des forces de police, font partie du paysage social. “Dans un passé récent, des femmes ont été emprisonnées sur simple dénonciation d’un voisin éconduit, alors que rien dans les faits ne venait corroborer ces accusations [...]” L’hebdomadaire, *Algérie Actualité* poursuit, en rapportant des bastonnades dont ont été victimes des femmes à Constantine: “simples écarts d’individus mal dans leur peau”³². Victime du trouble réel que jette la femme par sa présence, l’homme tente, entre le foyer, la rue et le bar, d’évacuer sa mal-vie. Nous n’appartenons ni à une culture mixte, ni à celle de la féminité qui se donne à voir, autant de facteurs de prégnance³³ et d’adoucissement de la relation entre les sexes. Le

³⁰ *La Lettre d’Amnesty International*, 20 janvier-février-mars 1994.

³¹ *Esprit*, janvier 1995, p. 27.

³² *Algérie Actualité* 260, décembre 1989.

³³ De “Nedjma” à “Omar Gatlatto” le personnage féminin sera toujours le symbole de quelque chose, sans existence pour lui-même, insaisissable et éclaté, un personnage “absent”, base d’un trouble masculin à la fois physique et affectif. Il fera place dans l’œuvre de Kateb Yacine à la Kahina guerrière, plus proche de la masculinité et à son tour symbole de l’authenticité culturelle *amazigh*. Il faut entrer dans le répertoire féminin oral et ancien pour accéder enfin à des personnages féminins: Aicha Rajel, pendant féminin de Goha, défiant tous les interdits, rivalisant de ruse et d’intelligence avec les hommes et les amours de la belle Djazia.

corps social tout entier fonctionne et vibre au rythme de la “rumeur” qui tue³⁴. Polluée, déformée et amplifiée par la rétention de l’information, elle prend alors des proportions mythomaniaques. L’exode des jeunes, déracinés de leur milieu rural, à la recherche d’emploi, agressés par ce qui peut apparaître comme les manières libres de la ville, exacerbe ce trop plein de violence.

IV - Recul des femmes

1. L’école

Prises en étau entre la vigilance du clan familial et la pesanteur du contrôle social, les jeunes filles investissent l’école comme lieu de valeurs légitimées, parce que “sérieuses”, “vertueuses” et de prestige (le diplôme) aux yeux des parents. Elle représente la seule alternative de liberté. Les études sont comprises comme le gage d’un élargissement à terme de cette liberté, la seule percée vers l’épanouissement de soi. Il est dès lors facile de comprendre pourquoi les filles ont de meilleurs taux de réussite scolaire.

Si les islamistes investissent l’enseignement, c’est pour y répandre l’éducation religieuse, mais aussi en écarter les femmes, nombreuses dans ce secteur, accusées par leur absentéisme des mauvais résultats scolaires et décourager les jeunes filles de poursuivre leurs études. Enseignantes et élèves auront payé un lourd tribut à l’école. Alors que l’écart entre garçons et filles ne dépasse pas 13% en 1985, il est de près de 20% ces dernières années³⁵. L’Algérie ne parvenait déjà plus depuis 1982 à subvenir à la construction d’écoles en nombre suffisant et envisageait de favoriser la construction d’écoles pour les garçons³⁶. Les récentes destructions des terroristes intégristes, les menaces de mort lancées contre celles qui se rendent à leur établissement sans voile, laissent présager une diminution de leur nombre sur les bancs des écoles. Les ulémas eux-mêmes considéraient comme un des signes de progrès, conforme à l’islam, la scolarisation des filles.

2. Le noyau familial

Les divorces, en progression alarmante, associés à une crise du logement aiguë, (que le Code de la famille a solutionné pour les hommes grâce à l’article 52, par lequel ils conservent le logement), jettent par milliers des femmes et leurs enfants à la rue³⁷ aggravant la prostitution, la mendicité, la délinquance. Selon Mme Asiaoui, si en 1971 les divorces jugés (non comprises les répudiations qui ne s’inscrivent pas devant les tribunaux) s’élèvent à 7869, en 1987-88, on en compte près de 30 000³⁸! Le déficit de la sécurité sociale atteint de plein fouet les femmes avec la suppression de la couverture maternité. Dans un pays où le rôle qui lui est assigné reste la procréation, les retombées d’une telle mesure vont aggraver la précarité des ménages.

L’autre phénomène en progression alarmante depuis l’indépendance est celui des mères célibataires et de leurs enfants abandonnés. Cette question, malgré les alertes réitérées d’une partie du corps médical dépassé par l’insuffisance des structures d’accueil et du personnel spécialisé, s’est toujours vue refuser une solution raisonnable et clémente. Parler de “contraception” pour le ministère des Affaires Religieuses est une atteinte à la création de Dieu et une manière de cautionner ouvertement la liberté sexuelle, le contrôle par les femmes du choix de leurs grossesses et le droit de disposer de leur corps. Il est certainement préférable

³⁴ Le patrimoine oral de poésie et de chants est peuplé de ces meurtres collectifs par procuration. L’histoire d’amour de “Hizyia” est sans conteste l’un des plus beaux monuments poétiques de cette geste tragique.

³⁵ F. Lalami Fates, *Esprit*, janvier 1995, p 128.

³⁶ *Alger républicain*, 13 janvier 1992.

³⁷ Article 52 du Code de la famille. Dossier *Algérie Actualité* n° 1487, avril 1994.

³⁸ *Révolution Africaine* 1345, 15 décembre 1989.

et conforme à la charité de Dieu de laisser s'entasser ces enfants dans des structures portant la sympathique appellation de "pouponnières", marginalisés par leur statut de "bâtards". Pour certains d'entre eux survivre dans une telle société, avec des déficiences affectives et physiques, c'est déjà entrer en enfer.

En matière de contraception, le langage joue lui aussi sur les mots. Les différents gouvernements lui préfèrent le terme d'espacement ou de régulation des naissances, concernant les couples mariés et le choix de limiter le nombre de leurs enfants. Les centres de planning, rattachés aux hôpitaux ou implantés dans les quartiers, ne sont pas autorisés à faire une information grand public. Celle-ci circule de bouche à oreille. De nombreuses "rumeurs" (encore!) tendent à faire croire aux jeunes filles célibataires que certaines sages-femmes ne sont autres que des agents de la Sécurité militaire, chargées de fichier celles qui se présenteraient sans livret de famille, demandeuses d'un produit contraceptif. Vraies ou fausses, ces rumeurs ont eu un effet dissuasif, tandis qu'une partie du personnel médical ou paramédical se livrait à cette sorte de contrôle.

3. Quel civisme?

Ainsi les valeurs de cohabitation les plus élémentaires, déjà laminées, vont à l'épreuve du terrorisme révéler encore davantage leurs limites: les ressorts de solidarité pour la survie que déclenche le sentiment et la proximité du danger qu'on s'attendrait à voir se réveiller dans la société civile, tardent à se manifester. La lecture plus fine des événements de ces dernières années livre quelques indices: en 1989, l'incendie d'une maison à Ouargla, dirigé contre une femme accusée de mœurs légères et qui a coûté la vie à son enfant, était le fait de voisins sourcilieux quant à la moralité de leur quartier et non d'un commando islamiste.³⁹ A-t-on réclamé une enquête contre les criminels tout à fait identifiables et un dédommagement aux autres enfants désormais sans domicile et sans mère? Telle jeune fille, violée par des terroristes du GIA, est chassée du domicile paternel parce qu'elle porte "la honte".⁴⁰ Peut-elle porter plainte contre son père? L'État fera-t-il obligation à ce dernier de protéger et de soulager son enfant?

La cinéaste H. Z. Koudil a pris pour thème de son film, *Le démon au féminin*, l'histoire vraie d'une femme livrée par son époux aux religieux, chargés d'exorciser le diable qui l'habite. Les séances d'exorcisme se transforment en séances de tortures. Rendue à la vie courante, meurtrie par son aventure, elle est fuie par ses voisins, comme une pestiférée. Combien de drames identiques se jouent-ils dans le silence, l'indifférence des autorités, la peur, le conformisme tenace, l'anomie? Le crime se commet dans un but de vengeance personnelle, par banditisme, par des jeunes désespérés, par les services secrets; tous tirent profit du désordre, et de l'impuissance de la population.

Mais à l'endroit de la femme, de tout temps, la force du code de l'honneur et de la virilité anéantit l'élan humanitaire ou de solidarité civique à leur égard: une femme reste d'abord celle par qui la honte et le scandale arrivent! Et les femmes sont les plus intransigeantes dans la défense de ce principe! Une vie de femme n'a jamais valu grand chose puisqu'on l'a toujours tuée au moindre faux pas.

Peut-être qu'à bien des égards la structure familiale ancienne lui réservait une place plus enviable que la situation disloquée et anarchique dans laquelle elle tente tant bien que mal de se maintenir aujourd'hui et de se trouver des repères ou de s'en créer.

³⁹ *Idem.*

⁴⁰ *El Watan*, 16 octobre 1994.

V - Le Code de la famille: historique de la contestation féministe

Dès les premières années de l'indépendance, les femmes se mobilisent pour la défense de leurs droits. Un véritable complot d'état se trame autour de l'élaboration d'un Code de la famille qu'elles parviennent à contrer et à retarder. Leurs interventions sont suscitées par "des rumeurs", ou "le silence" qui entoure celui-ci, en 1965, 1966, 1973, 1979. Les années 80 sont celles de la contestation ouverte. Les *moudjahidates*⁴¹ apportent leur soutien et leur poids à ces revendications (1981), dans les manifestations (1981-82) aux cris de "Non à la trahison des idéaux de novembre. Non au silence, oui à la démocratie", par l'envoi de pétitions à la présidence de la République, la conjurant de rejeter ce code. Un comité d'action, constitué après les manifestations de 1981, publie en 1983 un bulletin "Pour les droits des femmes". Tandis que, dans la même année, un projet dont le contenu, encore une fois tenu secret, est déposé à l'Assemblée, une pétition du comité d'action circule qui vaudra à trois de ses membres, Fettouma Ouzegane, Louisa Hannoune et Lila Souidi, d'être arrêtées.

Le Code de la famille est promulgué le 9 juin 1984. La première association indépendante de femmes "Pour l'Égalité devant la Loi entre les Femmes et les Hommes" est créée. Elle n'obtiendra son agrément qu'en 1989, après la promulgation de la nouvelle constitution, adoptée par référendum et reconnaissant le multipartisme. Cette association regroupe Louisa Hannoune, Khalida Messaoudi et Nacera Merad. À son tour, octobre 1988 inaugure la révolte des jeunes et son cortège de massacres, d'arrestations et de tortures. Les femmes sont les plus virulentes à dénoncer publiquement les violences perpétrées sur leurs enfants, leurs frères, leurs époux.

Plus les conditions matérielles se détériorent, plus les réponses apportées par la classe dirigeante sont des lois coercitives et rétrogrades, accompagnées de répression.

1. Le Code de la famille

Ce texte entérine la pratique séculaire du code d'honneur patriarcal, encore vivace dans les pays du pourtour méditerranéen et la loi islamique, la *charia*, dans son interprétation la plus coercitive, c'est-à-dire rurale, rigoriste, austère et intransigeante. Il fonde le maintien de la polygamie, l'obligation faite à la femme, et ce quel que soit son âge, d'être assistée d'un tuteur lors de son mariage sous peine de voir celui-ci frappé de nullité, l'obéissance et la soumission à la famille de l'époux, la perte de son logement en cas de divorce, la non-tutelle de ses enfants.

Sans cynisme aucun, on peut se hasarder à dire "qu'il n'aggrave" pas la situation plus qu'elle ne l'est déjà, mais c'est de la légitimer, de lui définir des structures juridiques qui est intolérable. Dans la pratique, la loi arbitraire de n'importe quel mâle ou le droit coutumier continuent à dépasser la loi.⁴²

Pendant vingt ans les femmes ont déjoué, percé les manœuvres occultes du pouvoir. Mais s'il avait paru dans les années 60 ou 70, aurait-il été différent dans sa formulation du texte officiel de 1984? La constance avec laquelle les différents pouvoirs ont toujours tenu les femmes à l'écart de son élaboration nous laisse présager un contenu peu favorable à leur cause. En 1984, il est scandaleusement anachronique et, en 1989, totalement en contradiction avec la nouvelle constitution. Mais c'est bien là une des caractéristiques de la tradition politique algérienne de manipuler sans cesse le tout et son contraire.

En 1990 et 1992, les gouvernements Hamrouche et Ghazali estimeront l'un et l'autre que la réforme du Code de la famille "ne fait pas partie des priorités du gouvernement."

En 1995, malgré tous les bouleversements survenus, pas une virgule de ce texte n'a été modifiée. La question du statut de la femme algérienne est une fois de plus évacuée pour des

⁴¹ *Moudjahidates*, féminin de *moudjahidins*, veut dire combattantes.

⁴² Il en va ainsi du certificat de virginité, qu'aucune loi n'impose, exigé par les belles-familles, ou certains fonctionnaires de mairie.

raisons “historiques” d’urgence ou de priorité. C’était déjà le cas pendant la guerre de libération, la priorité étant de mettre fin au colonialisme, ensuite de s’atteler à la “construction du pays” et aujourd’hui de lutter contre le terrorisme. En comptabilisant toutes ces années, il convient de se demander quand ces gouvernants estimeront la question à sa juste importance. Si l’issue des luttes politiques tenait à porter la mouvance islamiste au pouvoir, celle-ci aurait peu à modifier dans ce texte.

2. La famille traditionnelle, instrument de renforcement du nouvel état

Avec le statut personnel, c’est directement le projet de société qui est posé. Était-il dans les intentions du pouvoir algérien de le construire? L’article de Thierry Michalon⁴³ accrédite la thèse selon laquelle la force des liens de parenté a toujours, par leur “entêtement naturel”, mis en échec le projet de fondation d’un état moderne et d’une citoyenneté républicaine. En réalité, l’état algérien s’est parfaitement accommodé de la structure familiale traditionnelle. Mieux, son organisation archaïque alimentera son népotisme que Kateb Yacine dénonçait: “Des familles bourgeoises organisaient des ripailles et des orgies dans leur maison en attirant les officiers de l’ALN. Elles voulaient marier leurs filles à ces officiers. Produire l’irréparable pour imposer ces mariages et s’emparer du pouvoir.”⁴⁴ La famille est un instrument de renforcement du pouvoir par la création de nouvelles oligarchies appelées à remplir le vide laissé par la destruction et le démantèlement, à l’époque coloniale, des grandes tribus terriennes ou maraboutiques et des notables citadins. Ces alliances instaureront une culture du travail dans les entreprises et les administrations basée, non sur la compétence, mais sur la cooptation familiale ou régionale (le piston), avec ses dérives inéluctables, la paresse, le parasitisme, la corruption et le renforcement d’une classe de rentier. L’imbrication des alliances matrimoniales entre les militaires et les politiques, ces derniers avec les grosses fortunes et les cadres, va contribuer à opacifier les “positions” politiques des différents camps.

VI - Le féminisme politique

1. Les courants et leur terrain de lutte

En 1989 les associations féminines obtiennent leurs agréments. La manifestation de la Journée Internationale des Femmes devant l’Assemblée Populaire Nationale révèle un surprenant foisonnement associatif. On ne compte pas moins d’une vingtaine d’associations de tendances diverses: l’Association pour l’Égalité devant la Loi entre les Hommes et les Femmes, le Rassemblement Algérien des Femmes pour la Démocratie, l’Association Indépendante pour le Triomphe du Droit des Femmes, l’Association pour l’Émancipation de la Femme, SOS Femmes en Détresse, l’Association pour la Défense et la Promotion des Droits de la Femme, etc. D’autres se sont créées depuis, ainsi que de nombreux collectifs de femmes, au sein des universités notamment.

La plate-forme de la rencontre nationale du 30 novembre au 1^{er} décembre 1989 décline les principales revendications⁴⁵: l’abrogation du Code de la famille, la reconnaissance civique et la lutte contre toute discrimination, le droit de vote et l’exercice des droits politiques, le droit à l’emploi et la dénonciation du travail au noir des femmes et des enfants, la mise à l’index des organes de presse – dont la télévision, ouvertement misogyne⁴⁶ –, la révision de l’image de la femme telle que véhiculée dans les manuels scolaires, la non-discrimination en matière de scolarisation et de passage.

⁴³ Thierry Michalon, “L’Algérie des cousins”, *Le monde diplomatique*, novembre 1994.

⁴⁴ *Le poète comme un boxeur. Entretiens 1958-1989*. 1994. Paris: Le Seuil, p 164.

⁴⁵ *Horizon*, 29 novembre 1989. *Révolution Africaine* 1345, 15 décembre 1989.

⁴⁶ L’écrivain Z. Laouedj s’est attachée à dénoncer les propos orduriers de la presse arabe écrite à l’encontre de la femme.

Sur le terrain juridique, elles réclament unanimement l'abrogation du Code de la famille, la sécularisation de l'état et le droit de vote; c'est le cas de l'Association pour l'égalité des Hommes et des Femmes devant la Loi, de l'Association Indépendante pour le Triomphe du Droit des Femmes, qui a fait scission avec la précédente "pour échapper à la tutelle des partis". Dans une moindre mesure, l'Association pour la Défense et la Promotion des Droits des Femmes (liée au PAGS, d'obédience communiste) propose que soient portés des amendements aux articles du code, préjudiciables à l'équilibre de la famille et dans l'intérêt de la femme et de l'enfant.

Sur le terrain social, SOS Femmes en Détresse travaille au plus près avec les victimes de l'article 52 du Code de la famille et tente d'apporter des solutions aux femmes jetées à la rue avec leurs enfants, qui, en perdant l'époux, perdent leur logement. Mais leurs structures d'accueil sont largement dépassées par la demande.

Enfin l'Association pour l'Émancipation de la Femme, s'attaque à toutes les formes de discrimination contre les femmes dans les rapports et les lieux sociaux.

2. Le combat et les divisions

Dès la fin de l'année 1991, premier tour des élections législatives remportées par le FIS, les femmes se constituent en coordination et exigent l'abrogation de l'alinéa 2 de l'article 54 de la loi électorale qui limite le droit de vote des femmes. Elles dénoncent le détournement des voix féminines, sur simple présentation du livret de famille par l'époux, qui explique le gonflement de l'électorat islamiste. Après deux années (1989-1991) de lutte sur la base du slogan: "Une femme = une voix", l'article permettant le vote à la place du conjoint est annulé par arrêt du Conseil Constitutionnel⁴⁷. Mais, alors qu'elles représentent 52% de l'électorat, le nombre de leurs candidatures est d'environ 57, soit 1% de l'ensemble.⁴⁸

Les organisations féminines sont les premières à déplorer leur impréparation: isolement de l'électorat féminin, souvent analphabète, non doté de cartes d'identité, d'accès difficile dans les familles où les époux font barrage et agressent les militantes, manque de campagnes explicatives sur la pratique du vote, d'installations de bureaux dans les régions éloignées, etc.

Mais il faut mentionner aussi:

- L'absence d'offensive sur le terrain des islamistes et de leurs mots d'ordre démagogiques, tels que la promesse d'attribuer une pension aux femmes au foyer.
- La faiblesse des mots d'ordre capables d'entraîner l'adhésion⁴⁹ des femmes des couches modestes pour qui les concepts d'abrogation du code, de droit de vote, restent abstraits.
- L'éparpillement du mouvement causé par des divisions secondaires qui cachent mal les luttes de pouvoir et ne sont pas de mise, eu égard à sa vulnérabilité physique et à sa faiblesse numérique. La scission, par exemple, de l'Association pour le Triomphe du Droit des Femmes d'avec celle pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, survenue en mars 1991, dans un mouvement à peine naissant, a jeté le désarroi.
- La récupération du mouvement par une partie de l'opposition démocrate, dont l'intérêt pour la question féminine relève plus de la tactique que de la conviction.

Cette impréparation ne vaut-elle pas pour tout le camp démocrate, qui s'est lancé dans la bataille électorale sans avoir sensibilisé, élargi son électorat, proposé un programme par des campagnes dans les médias et dans la population? Mais la pression des événements a-t-elle permis et laissé le temps d'élaborer une stratégie? Le pouvoir en place a-t-il donné à tous des chances égales pour mener ces élections? Les partis démocrates, pour expliquer la victoire du FIS et leur propre défaite, prétendent que les urnes ont été falsifiées; même avec un million et

⁴⁷ *Horizon*, 4-5 septembre 1991. *Alger-Républicain*, 5 novembre 1991.

⁴⁸ *Algérie, la démocratie interdite*, J.J Lavenue, p 173.

⁴⁹ A l'inverse en Turquie, Turka Saylan, leader du mouvement des femmes de ce pays, sillonne les campagnes pour tenir en alerte les femmes contre ce que cache le mouvement islamiste.

de demi de voix en moins à mettre sur le compte de cette falsification, le FIS reste le grand vainqueur de ces élections. Ne serait-il pas temps, plutôt, de faire une évaluation objective de l'impact des mots d'ordre de laïcité et de républicanisme? L'électorat du FFS ou du RCD, circonscrit à la seule Kabylie, repose-t-il sur des convictions laïques et républicaines ou sur une solidarité régionaliste? Dans une sorte de prémonition, Bachir Ben Yahmed s'interrogeait en 1986 sur le devenir des "75% d'Algériens nés après cette énorme rupture qu'a été l'indépendance, qui ne partagent pas les idées ni n'approuvent le comportement de leurs gouvernants."⁵⁰

C'est plus de la moitié des forces vives d'une nation qui est "atteinte" par une idéologie rétrograde, choix et volonté de l'équipe dirigeante. *Comment lui apporter d'autres convictions qu'une conception du monde de nature théocratique? En Algérie, le phénomène démographique ne se mesure pas seulement à la facture alimentaire, mais aussi à des ruptures idéologiques d'une génération à l'autre et octobre 1988 en est une*: l'aspiration des jeunes à une vie décente a été récupérée par le FIS. Rien n'est venu apporter ces convictions nouvelles. Nous qui nous réclamons de la démocratie aujourd'hui, n'avons-nous pas une part de responsabilité dans l'abandon de cette population?

Parti d'une contestation contre le pouvoir et le Code de la famille, le mouvement des femmes est rapidement désorienté par les agressions intégristes. Comme l'opposition en général, il va se diviser sur l'intervention de l'armée (le 11 janvier 1992 et pour la quatrième fois) dans l'arrêt du processus électoral après la victoire du FIS au premier tour. L'Association pour l'Égalité devant la Loi entre les Hommes et les Femmes est une des rares à dénoncer cette intervention comme un coup d'état militaire et une grave atteinte au processus démocratique.

Conclusion

Où en est l'Algérie aujourd'hui après quatre ans de guerre civile?

1. Sur le plan économique

- Une dette de 26 milliards de dollars dont le re-échelonnement est assujéti aux conditions du FMI: privatisation des sociétés d'État, dévaluation du dinar, libéralisation des importations. L'État craint une nouvelle explosion populaire à la suite de cette restructuration, le tiers de la population étant au chômage. Les secteurs économiques, de grèves en licenciements, se dégradent.
- 30 000 morts et des dégâts matériels d'un montant de un milliard de dollars, l'équivalent de l'accord stand-by du FMI!⁵¹

2. Sur le plan politique

- Les femmes au terme de trente ans de lutte pour empêcher la promulgation du Code de la famille et dix ans pour en obtenir l'abrogation, se retrouvent face à un texte maintenu dans son intégralité, sans que les autres "priorités" pour lesquelles il a été sans cesse ajourné n'aient, pour autant, trouvé un règlement.
- Les destructions d'établissements scolaires, de bibliothèques, les assassinats de jeunes filles dans l'enceinte même de leur collège, hypothèquent gravement l'une des conquêtes féminines: l'accès au savoir.
- La sécularisation de l'État est balayée par la réaffirmation dans l'avant-projet d'ordonnance du principe constitutionnel de "l'islam religion d'État".

⁵⁰ Béchir Ben Yahmed J.A, n° 1303-1304, 1 janvier 1986.

⁵¹ *Les Cahiers de l'Orient*, 4^{ème} trimestre 1994-1^{er} trimestre 1995.

3. Sur le plan sécuritaire

Le pouvoir entend intensifier sa lutte contre les terroristes par de nouveaux achats d'armes dont une partie servirait à l'armement de la population dans le cadre de groupes d'autodéfense. En Kabylie par exemple, certaines dérives, cambriolages, banditisme par des bandes armées, font s'interroger la population sur les dérapages d'une telle décision.

Mais l'explication de la crise algérienne ne saurait se passer de la question de savoir à qui profite l'entretien de cet immense vivier de croyants, si ce n'est à l'Arabie Saoudite, cautionnée par les États-Unis, qui assure ainsi la permanence de ses colossales rentrées de devises par le pèlerinage et le commerce qui lui est lié. Les nouveaux gendarmes du monde qu'entendent être les États-Unis s'accommodent parfaitement de ces totalitarismes, qui tiennent en respect toutes les tentatives nationales d'aspiration au progrès, pourvu que soit préservée la pérennité de l'exploitation pétrolière. Ceci ne les empêche pas de diaboliser l'islam, comme ce fut le cas du communisme jusqu'à une date récente, pour détourner leurs opinions publiques de leur crise sociale interne.

Les Algériennes n'ont pas d'autre choix, en s'appuyant sur la fraction des hommes démocrates qui leur reconnaissent une existence, que de surmonter leurs oppositions pour en faire des complémentarités (les mots d'ordre qui les unissent sont plus nombreux que ceux qui les divisent), de redoubler de vigilance face à toutes les tentatives de récupération, de conjuguer leurs efforts avec celui des autres femmes du monde pour trouver de nouveaux modes d'intervention.

mars 1995

**Le réseau international de solidarité
Femmes Sous Lois Musulmanes:
un outil pour l'autonomie des femmes⁵²**

Le réseau Femmes Sous Lois Musulmanes a été initialement fondé en réponse à plusieurs événements de l'an 1984, qui nécessitaient tous une action urgente et avaient un rapport avec l'islam, les lois et les femmes. En Algérie, à cette époque, trois féministes avaient été arrêtées et emprisonnées, sans jugement, au moment où le mouvement des femmes se mobilisait contre un projet de Code de la famille.

En Inde, une musulmane déposait une pétition auprès de la Cour Suprême dénonçant le fait que l'application de la loi de la minorité religieuse la privait de droits garantis à tous les autres citoyens par la Constitution.

À Abu Dhabi, une femme enceinte, présumée coupable d'adultère, était condamnée à être lapidée à mort deux mois après son accouchement.

En Europe, les Mères d'Alger (groupe de femmes divorcées d'Algériens) cherchaient à reprendre contact avec leurs enfants enlevés par les pères et à en obtenir la garde.

Répondant à l'appel à la solidarité internationale, un comité d'action fut fondé par celles qui deux années plus tard allaient établir le plan d'action du Réseau en tant que tel.

Ces premiers incidents, dispersés géographiquement, étaient symptomatiques du problème beaucoup plus vaste auquel se trouvent confrontées les femmes du monde musulman. Elles constatent que, dans la lutte pour la domination politique, les forces politiques – qu'elles soient ou non au pouvoir – ont de plus en plus tendance à élaborer des mesures juridiques, sociales ou administratives qui se justifient par référence à l'islam et qui militent contre l'autonomie des femmes et l'affirmation de leur identité.

L'imbrication de la religion dans les lois et coutumes a des répercussions profondes sur les femmes, en ayant sur elles des effets négatifs plus marqués que sur les hommes.

Un examen de la législation dans la plupart des régions du monde musulman montre que la jurisprudence musulmane ou *charia* est limitée à certains domaines. Dans la plupart des pays, la grande majorité des lois en vigueur relatives au commerce, aux impôts et revenus, aux questions administratives, au service public ou à d'autres secteurs publics tels que la banque, les armées de métier ou les structures politiques, ont toutes été soit héritées de l'ex-puissance coloniale soit adoptées d'autres sources. Par contre, les lois relatives aux statuts personnel ou de la famille sont presque exclusivement fondées sur la jurisprudence musulmane et sont justifiées par référence aux commandements islamiques. Donc à travers la majeure partie du monde musulman, l'identité musulmane d'une communauté semble reposer presque exclusivement sur la réglementation du statut personnel et de la famille.

Et parce que les lois sur le statut personnel et la famille sont presque invariablement dites musulmanes et justifiées par référence à la doctrine ou la culture islamique, l'identité/espace défini pour les femmes dans un environnement particulier est présenté comme étant spécifiquement celui de la femme musulmane. On estime donc que quiconque conteste n'importe quel aspect de la loi relative à la famille ou au statut personnel réfute la définition même de la femme musulmane dans un contexte particulier. Et cette question de l'identité se complique davantage par l'imbrication des coutumes, des mœurs et croyances traditionnelles dans les cadres ethniques ou géographiques où s'inscrivent les paramètres de l'identité de la femme musulmane.

⁵² Ce texte est tiré de l'article de Farida Shaheed "Controlled or autonomous: identity and the experience of the network Women Living Under Muslin Laws", 1993.

Les femmes musulmanes se trouvent cernées par les multiples aspects d'une identité de plus en plus étroite, définie pour elles par la culture ethnique, nationale et religieuse, traduite en lois intériorisées et externes ainsi qu'en structures socio-économiques, mais elles sont aussi essentiellement isolées les unes des autres.

Le fait de considérer toute forme de remise en question des lois musulmanes comme un rejet des commandements islamiques et du concept même de la féminité musulmane est une formule très puissante pour maintenir le statut quo, du fait même de la menace implicite d'ostracisme envers les contestataires.

C'est sur cette toile de fond que le réseau Femmes Sous Lois Musulmanes a été fondé pour rompre l'isolement, créer des liens et apporter un soutien à toutes les femmes dont les vies peuvent être affectées par les lois musulmanes.

Le pluriel utilisé reflète deux pluralités d'égale importance: d'une part, les lois formellement considérées comme musulmanes varient parfois de façon radicale d'un contexte culturel à l'autre; en outre, au sein même de chaque contexte donné, une pluralité de codes juridiques existent (loi religieuse, droit positif, droit coutumier). La distinction entre le pluriel et le singulier est donc d'une grande importance car c'est partant de cette analyse que le réseau Femmes Sous Lois Musulmanes pense pouvoir développer un outil pour l'autonomie des femmes et la défense de nos droits humains.

Les femmes directement concernées par le réseau peuvent aussi ne pas être elles-mêmes musulmanes, soit parce qu'elles sont d'une religion différente, soit parce qu'elles ont choisi un autre marqueur de l'identité politique.

En tant que réseau Femmes Sous Lois Musulmanes s'étend aux femmes vivant dans des pays où l'islam est la religion d'État, à celles vivant dans des communautés musulmanes régies par des lois de la minorité religieuse, à celles vivant dans des États laïcs où la présence politique de plus en plus marquée de l'islam a abouti à une demande croissante en lois religieuses pour la minorité; aux femmes des communautés musulmanes immigrées d'Europe, d'Amérique et d'Australie; ainsi qu'aux femmes non musulmanes qui peuvent directement ou indirectement être affectées par les lois musulmanes à travers leur mariage ou leurs enfants.

Essentiellement, le but du réseau Femmes Sous lois musulmanes est de rehausser l'autonomie des femmes affectées par les lois musulmanes en les encourageant à analyser et à reformuler l'identité qui leur a été imposée à travers l'application des lois musulmanes et, ce faisant, d'assumer un plus grand contrôle sur leurs vies. Pour y parvenir, Femmes Sous Lois Musulmanes se propose de mettre sur pied un réseau de solidarité mutuelle et d'échange d'informations; de faciliter l'interaction et les contacts, d'une part entre les femmes des communautés et pays musulmans et d'autre part entre ces dernières et les organisations féministes et progressistes en général; d'encourager les femmes d'une zone géographique à se familiariser avec celles d'autres zones géographiques au sein et à l'extérieur du monde musulman; et enfin d'entreprendre des projets communs identifiés et exécutés par l'intermédiaire des participantes du réseau.

L'objectif principal du réseau étant de rehausser l'autonomie des femmes dans tous les aspects de leurs vies – social, économique, culturel, politique, physique et psychologique – il implique que l'on respecte cette autonomie et que l'on accepte le fait que la lutte pour la survie, les options retenues ou les stratégies adoptées par un groupe quelconque peuvent être et seront effectivement différentes de celles d'un autre groupe, même semblable, en fonction de la configuration particulière des circonstances et de l'analyse qui informe leur choix.

Femmes Sous Lois Musulmanes cherche ainsi à promouvoir cette autonomie en démystifiant les mécanismes de contrôle de l'identité. Et c'est précisément en détruisant le mythe d'une identité et d'un monde musulman homogène qu'on y parviendra.

Les moyens adoptés pour arriver à cette fin sont divers. Le réseau collecte et diffuse l'*information* sur les lois coutumières ou formelles dans le monde musulman et également sur les vies, les luttes et les stratégies des femmes. Il a collecté des interprétations progressistes de l'islam et tient un répertoire de plus en plus fourni d'organisations féminines, de juristes, d'organisations de droits de la personne et de groupes de pression, de théologues féministes et de militant(e)s isolés. Un des aspects importants a été la collecte d'analyses par les femmes de leurs propres situations dans le monde musulman et la diffusion de cette information auprès d'autres femmes.

Le réseau sert aussi de *centre de documentation* et permet à des individus ou des groupes d'avoir accès à l'information, aux personnes ou institutions qui leur sont nécessaires pour bénéficier d'avis ou d'assistance.

Les activités de liaison du réseau ne sont pas limitées au monde musulman, ni aux femmes. Le réseau est conscient de la nécessité de construire et renforcer les liens avec les associations de femmes du monde non-musulman (et tirer les enseignements de leurs expériences) et aussi avec les associations qui s'occupent des droits de la personne, d'assistance juridique et d'organisations de base.

L'échange d'expériences vécues ne se fait pas seulement par la correspondance mais, dans la mesure du possible, directement en permettant à des femmes qui normalement n'auraient pas l'occasion de voyager et de rencontrer des femmes d'autres sociétés musulmanes culturellement différentes: l'expérience acquise par le réseau en la matière prouve que ces voyages et ces rencontres sont un outil très efficace pour l'accroissement de l'autonomie des femmes.

Une série de *projets communs* aux participantes du réseau reflètent des préoccupations diverses: définition et sens du féminisme dans le contexte musulman; la militarisation et son impact sur les femmes; les associations religieuses conservatrices et les femmes qui leur sont affiliées et l'interprétation du Coran par les femmes.

Un projet en cours, *Femmes et lois dans le monde musulman* est d'une grande ambition. Dans 26 pays, des projets nationaux proposent de mener des recherches détaillées et de collecter une documentation sur les femmes et les lois pour tracer l'évolution des lois, identifier les contradictions entre les lois coutumières et celles sur le statut personnel et les lacunes dans leur application, recenser les stratégies utilisées avec succès pour accroître l'autonomie des femmes. À chacun des projets nationaux est intégré un programme d'extension (effet boule de neige) qui vise à étendre le réseau au sein de chaque pays et à promouvoir la connaissance du droit. Au niveau international, le résultat final tangible sera sous forme d'un manuel qui, sur les questions jugées prioritaires par les groupes, présentera les législations existantes les plus progressistes, les stratégies adoptées par les femmes et les arguments religieux ou autres invoqués pour faire passer des législations qui développent l'autonomie des femmes. Un résultat moins tangible mais tout aussi important sera le renforcement des associations et des réseaux féminins dans ces pays.

Enfin les *actions de solidarité* constituent probablement l'aspect majeur des activités du réseau Femmes Sous Lois Musulmanes: à savoir, initier et répondre à des demandes de soutien dans des cas de violations des droits de la personne. Ces cas concernent à la fois des questions collectives telles que l'annulation de législations discriminatoires, l'éradication de pratiques oppressives et la promulgation et l'application de législations favorables aux femmes et des situations individuelles telles que des sentences inhumaines, des jeunes femmes mariées de force, des enfants kidnappés par leur père, des vies de femmes menacées. En règle générale, à moins que la plaignante elle-même soit peu susceptible d'initier une action, le réseau n'est pas l'instigateur des campagnes mais répond aux appels de personnes ou groupes locaux.

Depuis un certain nombre d'années, Femmes Sous Lois Musulmanes a répondu à un nombre croissant d'appels en vue d'actions de solidarité, qui ont la priorité sur les autres activités courantes. Pour réagir à des cas individuels, il ne suffit pas de mobiliser le soutien de la communauté internationale, il faut également, entre autres, contacter des juristes, identifier des groupes de soutien, offrir un asile, proposer sa médiation entre les parties, constituer des groupes de pression auprès des gouvernements.

Un certain nombre d'actions de solidarité ont été couronnées de succès; il est évident que les résultats positifs dépendent de la collaboration de multiples acteurs œuvrant de concert et que le réseau lui-même se considère uniquement comme médiateur, en permettant de mobiliser rapidement le soutien nécessaire et de dynamiser, quand il le faut, les relations adéquates.

Un réseau dont les mailles sont de plus en plus solides

Aujourd'hui, plus de deux mille femmes dans près de quarante pays sont en liaison à travers le réseau Femmes Sous Lois Musulmanes. Ces femmes viennent d'horizons professionnels, de cadres organisationnels et de perspectives politiques divers, mais toutes partagent le même engagement pour le développement de l'autonomie des femmes.

La plupart participent activement au mouvement des femmes dans leur pays d'origine ou de résidence.

À l'origine, la plupart des femmes étaient affiliées à des groupes structurés ou informels, mais il n'est plus possible de mener des activités collectives dans certains pays. Par conséquent, de plus en plus de femmes, notamment au Soudan, en Afghanistan et en Asie centrale, se relient au réseau à titre individuel; c'est également le cas de certaines qui ne sont affiliées à aucune organisation.

Ces femmes voient dans le réseau un système accessible qui peut les mettre en rapport avec d'autres initiatives de femmes, leur fournir des informations générales et spécifiques et leur servir de tribune pour faire connaître les questions qui leur semblent importantes. Par son action de solidarité, Femmes Sous Lois Musulmanes accroît son impact en tant que filet de protection potentiel et cela renforce l'assurance que toute femme ou groupe ayant besoin du soutien de la communauté internationale peut mobiliser celui-ci grâce à la dynamique du réseau.

Les stratégies et les actions propres au réseau Femmes Sous Lois Musulmanes se sont développées à travers un processus d'échange et de réflexion sur les expériences de groupes et d'individus multiples et différents dans le monde musulman, tous reliés à travers le réseau: ils vont de groupes marxistes à des théologiennes féministes, mais la majorité se trouve entre ces deux extrêmes. Il serait impossible, pour une organisation politique ou idéologique, de tenter de concilier de telles divergences, mais un réseau tel que Femmes Sous Lois Musulmanes peut tisser des liens entre elles et leur permettre de se soutenir mutuellement.

En raison de cette diversité, le réseau opère de façon à assurer que chaque groupe/individu jouisse d'une entière autonomie pour analyser sa propre situation et élaborer des stratégies, selon les circonstances qui lui sont propres mais que tous s'inspirent les uns des autres, partagent des objectifs communs et, outre les activités sur le plan local, œuvrent à des projets communs.

Le réseau est actuellement dans une phase d'accroissement à vitesse exponentielle, due à la fois à son efficacité dans les appels à la solidarité, à son projet Femmes et Lois dans le monde musulman et sans doute aussi à la montée du fondamentalisme religieux qui pousse les femmes des pays encore peu touchés à porter une plus grande attention sur celles dont la condition a, à présent, totalement régressé, après une utilisation politique de l'islam à leur encontre.

Il est certainement allé au-delà des espérances des dix femmes qui ont initié le processus en 1986, en dressant le premier Plan d'Action de Femmes sous Lois Musulmanes.

Annexes

Plate-forme d'Alger, 30 novembre – 1^{er} décembre 1989

Si l'histoire des luttes reste à écrire, la rencontre a retenu les éléments suivants: des révoltes sporadiques aux mouvements actifs de refus jusqu'à l'organisation collective, la lutte des femmes a toujours existé, sous différentes formes, et le combat est permanent.

Programme d'action élaboré lors de la rencontre nationale des femmes

Le 30 novembre et le 1^{er} décembre 1989 s'est tenue à Alger la première Rencontre Nationale de Femmes, en toute indépendance. Cet événement historique, initié par le mouvement associatif féminin, a permis à un millier de femmes, organisées ou non dans des associations et collectifs, de faire le constat de leur oppression multiforme et de décider de lutter ensemble pour la reconnaissance de leurs droits. À cet effet, elles ont adopté une plate-forme minimale d'action. Ainsi, vingt ans après l'indépendance, les femmes ont ressenti la nécessité de revendiquer leurs droits sans justification ni conditions préalables.

La période 1980-1988 est marquée par deux événements:

- adoption du Code de la famille (juin 1984);
- organisation autonome du mouvement associatif des femmes à partir de 1985. L'extraordinaire mouvement d'octobre va cristalliser la radicalisation du mouvement femmes et s'exprimer par la création de nombreuses associations et collectifs au niveau national.

Aujourd'hui, nous sommes confrontées à une remise en question systématique, organisée de nos droits constitutionnels élémentaires: à l'école, dans la rue, les lieux de culte, au travail, dans les foyers, à travers les médias. Cette remise en question est orchestrée par des forces qui utilisent la religion à des fins politiques. Ces forces usent de la violence guidée par l'obscurantisme et le fanatisme qui ne font que renforcer des pratiques sociales conservatrices.

Aujourd'hui, les agressions physiques deviennent pratique quotidienne et vont jusqu'au meurtre. Les femmes sont également confrontées à une conspiration du silence de la part de l'État, responsable de la codification de l'oppression des femmes et de l'émergence de ces forces obscurantistes.

Aujourd'hui, les luttes des femmes se coordonnent au niveau national. Ce mouvement autonome et unitaire passe à l'offensive.

Les femmes présentes à la rencontre dénoncent leur oppression qui s'exprime dans différents domaines tant sur le plan socio-économique et politique qu'idéologique (travail, école, instances politiques et mass media).

Elles dénoncent également l'infamie du Code de la famille qui institutionnalise la minorité à vie des femmes au plan économique, social, politique et idéologique.

1. Dans le domaine du travail

- Les femmes dénoncent les campagnes de propagande visant à faire croire qu'elles volent l'emploi aux hommes et sont la cause du chômage.
- Elles dénoncent les licenciements et mutations abusifs, les carrières gelées (pas de promotion), la remise en cause de leur compétence par des grèves orchestrées dans différents secteurs (enseignement, santé) visant à les exclure du monde du travail.
- Elles dénoncent l'utilisation du principe de la retraite anticipée systématisée comme moyen d'exclusion des femmes du travail.
- Elles dénoncent également le travail au noir des femmes et des jeunes enfants.
- Elles dénoncent aussi l'absence d'infrastructures de prise en charge des enfants (crèches, garderies) qui entravent la liberté d'exercice du droit au travail des femmes.

2. Dans le domaine de l'enseignement

- Les femmes dénoncent l'utilisation de l'école comme outil idéologique déformant et dévalorisant l'image de la femme (ex.: manuels scolaires reproduisant systématiquement les rôles traditionnels dévolus aux hommes et aux femmes).
- Elles dénoncent la discrimination liée au sexe dans la scolarité (moyenne de passage plus élevée pour les filles), dans la pratique sportive rendue facultative pour les filles et à travers les campagnes contre la mixité.
- Elles dénoncent la ségrégation dans l'orientation scolaire et professionnelle.
- Elles dénoncent le refus de scolarisation des petites filles dans les campagnes.

3. Dans le domaine politique

- Les femmes dénoncent l'insuffisance, voire l'absence de représentativité dans les institutions politiques (APC, APW, APN).
- Elles dénoncent la non-participation effective des femmes au vote du fait de la pratique illégale qui consiste à voter en leur nom et place et ce, sans aucune procuration légale.

4. Au plan juridique

Les femmes dénoncent le fait que, bien qu'elles soient majeures pénalement et vont en prison au même titre que les hommes pour tout délit, le Code de la famille les confine par ailleurs dans un statut de mineure à vie. La minorité de la femme est consacrée par le Code de la famille notamment, à travers:

- le fait que la conclusion du mariage pour la femme incombe à son tuteur matrimonial (père, proche parent ou, à défaut, le juge);
- même lorsqu'elle a la garde des enfants, la mère divorcée ne peut être tutrice légale;
- la femme n'a le droit de divorcer que dans des conditions très humiliantes et difficiles à réunir, ou encore en ayant recours à une pratique esclavagiste (rachat de la liberté);
- le droit au travail de la femme est conditionné par l'autorisation du mari;
- la légalisation de la polygamie.

En outre, le Code de la famille encourage le divorce unilatéral et abusif de l'époux, légalise la répudiation. De ce fait, il entraîne la mise à la rue de familles entières (femmes et enfants), incitant ainsi à la délinquance juvénile, la prostitution et aux abandons d'enfants.

Cette loi codifie donc, et institutionnalise l'oppression et l'infériorité de la femme; elle est la négation de sa citoyenneté.

Ce code a été discuté et adopté à l'insu des femmes. Il a été, enfin, appliqué malgré les différentes oppositions, alors que l'article 28 de la Constitution consacre "l'égalité des citoyens devant la loi sans discrimination de naissance, de race, de sexe, d'opinion". Le code, quant à lui, consacre l'inégalité. Il n'est malheureusement pas le seul texte juridique institutionnalisant la discrimination basée sur le sexe. Celle-ci est également consacrée par des lois et circulaires qui touchent à plusieurs aspects de la vie des femmes:

- la pratique sportive féminine rendue facultative;
- la femme travailleuse pénalisée pour sa maternité par une rémunération réduite et tardive;
- l'attribution de logements discriminatoire à l'égard des femmes dans certains secteurs d'activités.

Ces textes juridiques discriminatoires relevés sont également en contradiction flagrante avec:

- l'article 30 de la Constitution qui stipule: "Les institutions ont pour finalité d'assurer l'égalité en droits et devoirs de tous les citoyens et citoyennes en supprimant les obstacles qui entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous à la vie politique économique et culturelle";
- les pactes internationaux abolissant toute forme de discrimination, ratifiés par notre pays.

Face à ce constat, les femmes présentes à la Rencontre Nationale ont décidé de mener les actions suivantes.

1. Dans le domaine socio-économique, politique et idéologique

a. Pour le droit au travail

- Mener des campagnes de propagande et de sensibilisation sur le droit inaliénable des femmes au travail et sur l'idée qu'elles ne sont pas des voleuses d'emplois.
- Créer des commissions de femmes travailleuses sur les lieux de travail.
- Demander la création d'emplois, notamment par la mise en place de coopératives artisanales pour lutter contre le travail au noir des femmes et des jeunes enfants et exiger des A.P.C. un budget attribué pour la résolution du chômage féminin.
- Recenser et diffuser tous les cas d'atteintes au droit au travail dès qu'elles se manifestent.
- Appeler à une Rencontre Nationale des Femmes Travailleuses.

b. Pour une école moderne et scientifique

- Constituer des fronts de lutte pour la mixité en matière de passage aux classes supérieures, d'orientation scolaire et professionnelle et de pratique sportive.
- Exiger la refonte des manuels scolaires pour valoriser l'image de la femme.

c. Pour l'exercice des droits politiques

- S'assurer de l'exercice effectif du droit de vote des femmes.
- Inciter les femmes à une participation effective dans les institutions associatives, syndicales et politiques.

d. Pour notre défense

- Mettre en place un réseau pour recenser systématiquement tous les cas d'atteintes aux droits et les agressions à l'encontre des femmes, les répercuter, les dénoncer et se porter partie civile.
- Constituer un comité permanent contre toute forme d'arbitraire.
- Exiger un temps d'écoute et d'antenne dans les médias audiovisuels (radio, T.V.) et autres.
- Élargir la coordination aux femmes émigrées pour la sauvegarde de leur identité et leurs droits en tant que femmes.
- Établir une concertation, un lien avec les femmes à l'échelle du Maghreb, du monde arabe et internationale.
- Créer un bulletin de coordination.

2. Dans le domaine du juridique

- Campagnes d'information, de sensibilisation et de dénonciation autour de tous les textes rétrogrades cités plus haut, notamment le Code de la famille.
- Luttés de toutes les associations et de toutes les femmes pour que soit abolie toute forme de discrimination et que soit garantie une citoyenneté à part entière des femmes.
- Appeler à la saisine du Conseil Constitutionnel pour le constat de l'anti-constitutionnalité du Code de la Famille.
- Appeler les différents partis, associations, ligues et forces sociales de notre pays à se prononcer sur la question des droits des femmes, qui sont partie intégrante des droits de l'homme, et à œuvrer pour leur respect.
- Leur rappeler que l'épanouissement de la famille et de notre société passe par la reconnaissance des droits des femmes.

- Exiger la concordance entre la législation nationale et les pactes internationaux, ratifiés par notre pays.
- Exiger la ratification de la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant.
- Exiger la ratification de la convention de Copenhague contre toute forme de discrimination.
- Élaborer une charte ou manifeste des droits des femmes.

Cette plate-forme d'action a été adoptée à l'issue de la Rencontre Nationale des Femmes le 30 novembre et le 1^{er} décembre 1989 à Alger et constitue le premier jalon pour la construction d'une organisation nationale autonome et démocratique des femmes.

Réseau International de Solidarité avec les Femmes d'Algérie (RISFA)

Le Réseau international de solidarité avec les femmes algériennes (RISFA) existe depuis mars 1994.

Groupe de femmes né d'une volonté commune d'Algériennes et de Françaises de soutenir les femmes pour leur vie et leurs droits, le RISFA rassemble plusieurs commissions. Deux d'entre elles ont permis la création d'associations:

- l'une, la FEDA, s'est particulièrement orientée vers les demandes de formation émanant d'associations de femmes en Algérie;
- l'autre, l'ASFAD, vient de se créer afin de faire appel à des aides financières et subventions nécessaires pour, à la fois, aider les femmes menacées qui fuient leur pays – par des actions d'accueil, de soutien, d'accompagnement, et de lutte contre les difficultés sans nombre qu'elles rencontrent pour obtenir visa de séjour, carte de travail, logement – mais aussi constituer un espace de réflexion, d'échanges et de débat – ouvert à toutes celles qui se battent pour les droits des femmes – sur la situation présente des femmes en Algérie menacées par l'intégrisme et en butte au Code de la famille.

La création du RISFA s'est volontairement inscrite dans un mouvement global de lutte des femmes pour leurs droits. Cette lutte s'inscrit dans un choix de société en Algérie: l'avènement de la démocratie dont le statut des femmes comme citoyennes à part entière constitue un des garants majeurs.

Dans le projet de l'islamisme intégriste, les femmes constituent un enjeu central. Cet enjeu, qui apparaît bien avant l'arrêt du processus électoral, renvoie à une volonté de contrôle total du champ social, contrôle qui passe par les femmes dans la mesure où tout changement de leur statut joue le rôle de révélateur des changements de la société.

Pour les islamistes, ce contrôle implique un retour à l'ordre passant par une séparation stricte des sexes, de l'espace privé réservé aux femmes et de l'espace public réservé aux hommes, séparation qui rendrait à la société "sa cohésion perdue". De quoi serait faite cette "cohésion perdue"? Les femmes sont, dans une certaine mesure, sorties de l'espace privé. L'amélioration objective de leur situation par l'accès à l'école, à la contraception, au travail, aussi limitée qu'elle soit, a rencontré des résistances et suscité une idéologie de restauration des "valeurs" dont les islamistes se sont fait les champions. La fonction du projet islamiste est de remettre en cause cette avancée des femmes tant sur le plan de la réalité concrète que sur le plan symbolique.

Mimant une "guerre de libération", ils mènent en fait une guerre d'asservissement. Pour eux, les femmes sont devenues impures et la multiplication des viols, souvent suivis d'assassinats, apparaît comme une façon tragique et folle d'inscrire cette impureté dans leur chair. Niant l'histoire, ils prônent le retour à un temps mythique où fonctionnent des hiérarchies sexuelles traditionnelles, l'honneur, la virilité et la pureté en même temps que la soumission des femmes, toutes "valeurs" dont la disparition serait à l'origine de la situation de chaos et de perte de repères dont souffre l'Algérie.

L'idéologie islamiste vient, par ailleurs, renforcer l'idéologie encore prégnante du modèle patriarcal qui continue à fonctionner au niveau des représentations sociales même si sa base physique et économique a été déstructurée. Dans ce modèle, la femme est considérée comme une génitrice et la procréation comme le but suprême du mariage. Cette conception du rôle de la femme subsiste dans la société algérienne. On la retrouve sous-jacente dans la pratique des hommes, même chez les modernistes, quoiqu'ils en disent. Le modèle patriarcal sous-tend le discours politique sur les femmes et le détermine en dernière analyse. Il se trouve

toujours une priorité pour renvoyer à plus tard l'émancipation de la femme, ainsi, par exemple, la "bataille" pour le développement. En fait, les blocages réels de l'émancipation de la femme doivent être replacés dans la logique de blocage de l'avènement d'une société démocratique par les pouvoirs qui se sont succédés depuis l'indépendance. N'a-t-on pas assisté à une glorification de "l'économisme" qui a muselé tout mouvement de participation réel de la population et qui a joué de façon dualiste la carte de la modernité dans le domaine économique et technique et celle de la tradition au niveau social et culturel, accentuant en cela les contradictions de la société et refusant l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière à l'ensemble de la population. Les droits et libertés définis par la constitution qui font de la femme l'égale de l'homme d'une part, et le Code de la famille rétrograde, une mineure perpétuelle en sont l'exemple parfait.

Le mouvement de lutte des femmes algériennes, doit donc affirmer ses revendications propres pour rompre avec les conceptions obscurantistes et leurs assises juridiques. Il s'est clairement dessiné, après les journées d'octobre 1988, comme mouvement indépendant, considérant que l'on ne peut parler de société démocratique et d'exercice de la citoyenneté, tant que la moitié de la population, à savoir les femmes, n'auraient qu'un statut de mineure.

La plate-forme qui est issue de la rencontre nationale des femmes les 30 novembre et 1^{er} décembre 1989, "Constat de l'oppression des femmes et actions proposées", nous semble en constituer le programme.

L'indépendance du mouvement ne signifie pas l'exclusion des partis démocratiques: la plate-forme précise au contraire que ces partis sont appelés à se "prononcer sur la question des droits des femmes qui sont partie intégrante des droits de l'homme et à œuvrer pour leur respect".

Cela veut dire que l'autonomie du mouvement est nécessaire pour élaborer une stratégie de lutte du point de vue des femmes pour l'obtention de droits qui seuls peuvent donner aux mots "démocratie" et "modernité" un contenu réel. Une perspective de ce type nécessite un comportement politique qui favorise l'essor et le développement du mouvement des femmes et refuse l'instrumentalisation des associations de femmes au profit de tel ou tel parti politique.

Il existe pour les femmes algériennes des enjeux, des dangers et des solutions particulières qu'il convient de prendre en charge au niveau d'un réseau de solidarité des femmes et qui ne trouveront pas leur solution par le seul arrêt du terrorisme.

Quelles que soient les différences géographiques, historiques ou culturelles entre femmes algériennes et femmes françaises, le RISFA considère que le combat est commun. De plus, il n'y a pas pour nous de contradiction entre soutien politique et soutien matériel: les femmes savent trop que le "privé" auquel elles ont été assignées est politique et que le politique ne peut se construire sur l'évacuation du "privé". Si bien que la bataille pour l'obtention de visas en France, de logements et de travail pour les femmes algériennes obligées de s'exiler est inséparable d'un soutien à leur luttes.

Notes biographiques

Danièle Djamila AMRANE MOUNE

Historienne.

Maître de Conférences, poste d'études féministes à l'Université Toulouse II - Le Mirail.
Professeuse associée à l'université de Bejaia, Algérie.

Zebeida CHERGUI

Descendante de migrants kabyles, partis en Syrie en 1871 sur les pas de l'émir Abdel Kader, Zebeida Chergui est née à Damas.

Les déplacements professionnels de son père la mènent du Maghreb, au Moyen-Orient, puis à Paris où, sous la direction de Pierre Bourdieu, elle boucle un mémoire sur le théâtre algérien.

Ses premiers pas de journaliste commencent à Beyrouth en 1967 alors qu'elle vient d'entamer des études de philosophie rapidement abandonnées pour le théâtre.

Elle monte en 1970 *Les Ancêtres redoublent de férocité* du dramaturge algérien Kateb Yacine et, en 1972, du même auteur, *Saout ennissa*.

Puis elle abandonne le théâtre pour occuper des postes de chercheuse et de responsable de publications. Elle donne des conférences au début des années 80 sur la femme algérienne, dont l'une d'elle sur le Code de la famille est interdite à l'université.

En 1988, elle est en poste à l'UNICEF, bureau des Nations Unies d'Alger qu'elle quitte l'année suivante pour s'installer en France avec ses deux enfants.

Aujourd'hui, parallèlement à ses activités professionnelles, elle anime *L'arme de l'écriture*, revue poétique grenobloise, publiée dans diverses revues poétiques et d'analyse sur la condition de la femme algérienne. Elle milite au sein de la Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, organisation non gouvernementale qui a son siège aux Nations Unies.

Elle seconde son fils aîné dans la gestion du patrimoine littéraire de son père.

Zineb GUERROUDJ

Sociologue-démographe. Expériences professionnelles centrées sur l'enseignement et la recherche avec deux axes de travail: l'appropriation de l'espace et les femmes algériennes.

Juliette MOUNES

Écrivain-sociologue ayant longuement travaillé sur les questions d'immigration et sur les femmes en pays arabe musulman.

Auteur de *Le Coran et les femmes* (Hachette, 1996) dont le texte est extrait.

Présidente du collectif Pluri-Elles-Algérie.